First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Tuesday, June 13, 2006
Thursday, June 15, 2006

Issue No. 4

Fifth and sixth meetings on:

Review of the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to Section 343(1) of the said Act

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Président :
L'honorable TOMMY BANKS

Le mardi 13 juin 2006
Le jeudi 15 juin 2006

Fascicule n^{o} 4

Cinquième et sixième réunions concernant :

L'examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, chap. 33) conformément à l'article 343(1) de ladite loi

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

44085-44089

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Lavigne
Angus	* LeBreton, P.C.
Carney, P.C.	(or Comeau)
Fox, P.C.	Segal
* Hays	Sibbeston
(or Fraser)	Spivak
Hervieux-Payette, P.C.	Tardif
Kenny	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Segal substituted for that of the Honourable Senator Cochrane (*June 15, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Lavigne
Angus	* LeBreton, C.P.
Carney, C.P.	(ou Comeau)
Fox, C.P.	Segal
* Hays	Sibbeston
(ou Fraser)	Spivak
Hervieux-Payette, C.P.	Tardif
Kenny	

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Segal substitué à celui de l'honorable sénateur Cochrane (*le 15 juin 2006*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 13, 2006
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day in room 2, Victoria Building, at 6:15 p.m., the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Angus, Banks, Cochrane, Fox, P.C., Spivak and Tardif (7).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sam Banks and Frédéric Beauregard-Tellier.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued its review of the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to section 343(1) of the said act. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Office of the Auditor General of Canada:

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;

John Reed, Principal.

The Chair made an opening statement.

Ms. Gélinas and Mr. Reed made a joint presentation and answered questions.

The Chair made a closing statement.

At 8:08 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 15, 2006
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day in room 9, Victoria Building, at 8:05 a.m., the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Angus, Banks, Fox, P.C., Kenny, Segal, Spivak and Tardif (8).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sam Banks, Frédéric Beauregard-Tellier and Kristen Douglas.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 13 juin 2006
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 15, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Angus, Banks, Cochrane, Fox, C.P., Spivak et Tardif (7).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Sam Banks et Frédéric Beauregard-Tellier.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, ch. 33), conformément à l'article 343(1) la ladite loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau du vérificateur général du Canada :

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable;

John Reed, directeur principal.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

Mme Gélinas et M. Reed font une présentation conjointe, puis répondent aux questions.

Le président fait une déclaration finale.

À 20 h 8, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 15 juin 2006
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 5, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Adams, Angus, Banks, Fox, C.P., Kenny, Segal, Spivak et Tardif (8).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Sam Banks, Frédéric Beauregard-Tellier et Kristen Douglas.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued its review of the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to section 343(1) of the said Act. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Pollution Probe:

Ken Ogilvie, Executive Director.

Save the Oak Ridge Moraine (STORM) Coalition:

Anna Tilman, Chair.

Reach for the Unbleached Foundation:

Delores Broten, Senior Policy Advisor.

The Chair made an opening statement.

Ms. Tilman and Ms. Broten made a joint presentation.

Mr. Ogilvie made a presentation.

Ms. Tilman, Ms. Broten and Mr. Ogilvie answered questions.

The Chair made a closing statement.

At 10:13 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, ch. 33), conformément à l'article 343(1) la ladite loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Pollution Probe :

Ken Ogilvie, directeur exécutif.

Save the Oak Ridge Moraine (STORM) Coalition :

Anna Tilman, présidente.

Reach for the Unbleached Foundation :

Delores Broten, conseillère principale en politiques.

Le président fait une déclaration d'ouverture.

Mmes Tilman et Broten font une présentation conjointe.

M. Ogilvie fait une présentation.

Mmes Tilman et Broten ainsi que M. Ogilvie répondent aux questions.

Le président fait une déclaration finale.

À 10 h 13, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 13, 2006

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 6:15 p.m. to review the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to section 343(1) of the said act.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: This is a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources to continue our review, which will take place over the next few months, of the Canadian Environmental Protection Act of 1999. As a first step in the review, our committee has decided to hold a number of scoping meetings — going-to-school meetings — so that we are better informed before we decide on exactly how to proceed with designing our review, what aspects of CEPA we will look at, and the ways in which we will look at them.

Appearing before us this evening is Johanne Gélinas, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development from the Office of the Auditor General of Canada. With her is Mr. John Reed, principal of that office.

My name is Senator Tommy Banks. Joining us are Senator David Angus, from Quebec; Senator Mira Spivak, an independent senator from the province of Manitoba; Senator Willie Adams, from Nunavut; Senator Francis Fox, from Quebec; and Senator Claudette Tardif, who is a senator from Alberta.

We will be joined shortly by the vice-chair of the committee, Senator Ethel Cochrane.

In the meantime, Ms. Gélinas, I presume that you would like to speak to us before we begin to ask you questions.

[*Translation*]

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Office of the Auditor General of Canada: Good evening, ladies and gentlemen. Mr. Chairman, thank you for the opportunity to appear before you. I am accompanied today by John Reed, the principal in my group. He is the corporate memory of all the work our office has done on toxic substances since 1999.

The purpose of my presentation today is to support your evaluation of the Canadian Environmental Protection Act, by recapping for you some of our past work that has a bearing on the act. Specifically, we will highlight some key findings as well as ongoing concerns about the government's assessment and management of toxic substances.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 13 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 18 h 15 pour examiner la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, chap. 33) conformément à l'article 343(1) de ladite loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui pour poursuivre son examen, qui s'étalera sur les prochains mois, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999. Première étape de son travail, le comité a décidé de tenir diverses réunions afin d'évaluer la portée des incidences de la Loi. Ces séances d'information nous permettront de décider de la marche à suivre pour mettre au point notre examen, de décider des aspects de la LCPE que nous examinerons et de la façon dont nous le ferons.

Comparaissent ce soir devant le comité, Mme Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable du Bureau du vérificateur général du Canada. Elle est accompagnée de M. John Reed, directeur principal de ce bureau.

Je suis le sénateur Tommy Banks. Se joignent à nous aujourd'hui le sénateur David Angus, du Québec; le sénateur Mira Spivak, sénateur indépendante de la province du Manitoba; le sénateur Willie Adams, du Nunavut; le sénateur Francis Fox, du Québec et le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta.

La vice-présidente du comité, le sénateur Ethel Cochrane, sera bientôt avec nous.

Entre-temps, madame Gélinas, je présume que vous aimeriez faire un exposé avant que nous commencions à vous poser des questions.

[*Français*]

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général du Canada : Messieurs et mesdames les sénateurs, bonsoir. Monsieur le président, je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner devant vous, ce soir. Je suis accompagnée, comme vous l'avez mentionné, de M. John Reed, principal dans mon groupe. C'est lui qui a la mémoire corporative de tout le travail que notre bureau a fait sur les substances toxiques depuis 1999.

Mon exposé a pour but de vous aider à évaluer la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, en récapitulant pour vous certains de nos travaux antérieurs qui influent sur la Loi. Nous soulignerons notamment certaines de nos principales constatations et préoccupations qui perdurent quant à la manière dont le gouvernement évalue et gère les substances toxiques.

As all committee members know, the production, use and release of industrial chemicals, pesticides and their by-products in Canada can pose serious risks to the health of Canadians and to our environment.

For this reason, in 1999, we audited the federal government's specific investigation of existing industrial chemicals and pesticides and its management of their use.

The commissioner's 1999 report, Chapter 3, *Understanding the Risks from Toxic Substances: Cracks in the Foundation of the Federal House*, focused on how federal departments provide scientific information to support decision-making.

The chapter examined the coordination of research among federal departments, the state of environmental monitoring networks and the scientific assessment of existing industrial chemicals and pesticides.

Overall, we concluded that the federal government's ability to detect and understand the effects of toxic substances on Canadians and our ecosystems was seriously threatened.

[*English*]

Again in our 1999 report, chapter 4, "Managing the risks of toxic substances: Obstacles to Progress," focused on federal departments' management of the risks created by substances identified as toxic. The chapter examined legislation, government-wide policies and voluntary programs used for virtual elimination, life-cycle management and pollution prevention, and for tracking and reporting toxic releases. Overall, we concluded that the federal government was not managing the risks adequately. In my 2002 report, chapter 1, "Toxic Substances Revisited," we examined the departments we had initially audited to assess their progress in implementing our 24 recommendations. We found mixed progress. Although the federal government had made some progress in managing toxic substances since our 1999 audit, its ability to detect, understand and prevent the harmful effects of toxic substances was still quite limited. The processes we observed seemed to defy timely, decisive and precautionary action. Many of the root causes of problems we found in 1999 continued in 2002, including under-resourced commitments, major gaps in scientific knowledge and burdensome regulatory processes.

I said at the time that the situation was not environmentally, economically or socially acceptable and did not augur well for our health and our environment. The status of recommendations made at that time is included in your briefing package. Although

Comme tous les membres du comité le savent, la production, l'utilisation et le rejet de produits chimiques industriels, de pesticides et de leurs sous-produits au Canada peuvent présenter des risques graves pour la santé de la population et pour son environnement.

Ainsi nous avons vérifié, en 1999, les études scientifiques qu'effectue le gouvernement fédéral sur les produits chimiques industriels et les pesticides en usage, et sur la gestion de leur utilisation.

Dans mon rapport de 1999, au chapitre 3, intitulé *Comprendre les risques associés aux substances toxiques : des fissures dans la fondation de la grande maison fédérale*, nous avons mis l'accent sur la façon dont les ministères fédéraux fournissent des renseignements scientifiques à l'appui de la prise de décisions.

Le chapitre présentait les résultats de notre examen de la coordination de la recherche entre les ministères fédéraux, de l'état des réseaux de surveillance et de l'évaluation scientifique des produits chimiques industriels et des pesticides existants.

Dans l'ensemble, nous avons conclu que la capacité du gouvernement fédéral à détecter et à comprendre les effets des substances toxiques sur la population canadienne et sur nos écosystèmes était gravement menacée.

[*Traduction*]

Également dans notre rapport de 1999, au chapitre 4 intitulé « Gérer les risques associés aux substances toxiques : les obstacles aux progrès », nous avons mis l'accent sur la manière dont les ministères fédéraux s'y prennent pour gérer les risques posés par les substances jugées toxiques. Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de notre examen des mesures législatives, des politiques de portée générale et des programmes volontaires destinés à quasi-éliminer certaines substances toxiques, à gérer leur cycle de vie, à prévenir la pollution et à effectuer le suivi des rejets et faire rapport à ce sujet. Dans l'ensemble, nous avons conclu que le gouvernement fédéral ne gérait pas les risques de façon adéquate. Dans mon rapport de 2002, au chapitre 1 intitulé « Les substances toxiques — Suivi », nous avons présenté les résultats de notre examen des ministères qui avaient fait l'objet de la première vérification dans ce domaine. Nous voulions évaluer leurs progrès dans la mise en œuvre de nos 24 recommandations. Nous avons constaté des progrès mitigés. Bien que le gouvernement fédéral ait fait des progrès dans la gestion des substances toxiques depuis notre vérification de 1999, sa capacité à détecter, à comprendre et à prévenir les effets nocifs des substances toxiques restait limitée. Les processus que nous avions observés faisaient obstacle à des mesures décisives prises en temps opportun et axées sur le principe de précaution. Plusieurs causes profondes des problèmes que nous avions soulevés en 1999 persistaient en 2002, soit l'insuffisance des ressources pour remplir les engagements, des lacunes importantes dans les connaissances scientifiques et la lourdeur des mécanismes réglementaires.

J'avais alors déclaré que la situation était inacceptable sur les plans environnemental, économique ou social et que ce n'était pas de bon augure pour notre santé ou notre environnement. La trousse d'information qui vous a été remise contient les

our work on toxic substances included aspects of the Canadian Environmental Protection Act, it was much broader than the act alone. While our findings are somewhat dated, we hope that they can support the committee's evaluation.

John Reed, the principal who led the 1999 and the 2002 work on toxic substances, will now lead you through a brief slide presentation to expand on some of these findings and their implications for your evaluation. After his presentation, we will be more than happy to respond to any of your questions. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Reed, you have the floor.

John Reed, Principal, Office of the Auditor General of Canada: Thank you, chairman, and thank you, Ms. Gélinas.

You should have in front of you French and English versions of a slide deck presentation. We will not use the actual materials. If you like, you could follow along during this presentation. I have nine slides. I will try to move along as quickly as I can. Four of those slides are to brief you on what we found in our 1999 audit and the 2002 follow-up. In the last five slides, we have identified thematic areas that emerged from our work on toxics that may instruct you on areas you may wish to explore in your evaluation of the Canadian Environmental Protection Act. Put another way, if we were re-auditing this subject, these are five areas that we would look at again and the questions that we would be asking in the course of the audit.

I am sorry that some of this material is technical. If it gets too technical, please stop me. The domain of toxics is filled with acronyms and different acts and programs. It can get muddling. If it is not clear, please stop me.

I am sure you have already heard much about the fact that we live in a chemical world. There are 23,000 substances, apparently, in commerce in Canada. Most of those benefit us enormously, and most of them are quite safe when used in the way they are meant to be used. Of course, some pose risks to health and to the environment. In effect, the objective of our work in 1999 was to determine whether the government was properly managing the substances that are not safe.

As Ms. Gélinas said, this audit was not just focused on CEPA. We were focused on toxic substances. In 1999, many substances were called "toxic" by various pieces of federal legislation and by various programs. CEPA toxics are one category of toxics that we looked at, but from the standpoint of the management of toxic substances, the government had a much broader net, and we

recommandations que nous avions formulées à ce moment. Nos travaux sur les substances toxiques portaient sur des aspects de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, mais leur étendue dépassait largement le champ d'application de la Loi. Bien que nos constatations ne soient pas récentes, nous espérons qu'elles pourront aider le comité dans son travail d'évaluation.

John Reed, directeur principal, a dirigé nos travaux sur les substances toxiques en 1999 et en 2002. Il a préparé un bref exposé à l'aide de diapositives afin de préciser davantage certaines de nos constatations et leur incidence sur notre évaluation. À la fin de son exposé, nous serons heureux de répondre à vos questions. Merci, monsieur le président.

Le président : Merci. Monsieur Reed, vous avez la parole.

John Reed, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada : Merci, monsieur le président, merci à vous, madame Gélinas.

Vous devriez avoir sous les yeux les versions française et anglaise d'une présentation PowerPoint. Nous n'allons pas utiliser les documents comme tels. Si vous le voulez, vous pourrez suivre les diapositives. J'en ai neuf. Je vais essayer d'aller le plus rapidement possible. Quatre de ces diapositives renferment des renseignements sur les constatations de notre vérification de 1999 et de la vérification de suivi de 2002. Dans les cinq dernières, nous avons établi des secteurs thématiques qui se sont dégagés de notre travail sur les substances toxiques et qui pourraient vous aider à déterminer les domaines que vous voudriez explorer dans le cadre de votre évaluation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Autrement dit, si nous devions effectuer une deuxième vérification de cette question, ce sont les cinq secteurs qui retiendraient de nouveau notre attention ainsi que les questions que nous poserions dans le cadre de la vérification.

Je suis désolé que certaines parties du document soient techniques. Si mon exposé devient trop technique, n'hésitez pas à m'interrompre. Le domaine des produits toxiques est truffé d'acronymes, de lois et de programmes différents. Cela peut devenir embrouillé. Si les choses ne sont pas claires, je vous en prie, interrompez-moi.

Je suis certain que vous êtes très conscients que nous vivons dans un monde de produits chimiques. Il y aurait 23 000 substances chimiques qui sont vendues au Canada. La plupart d'entre elles nous apportent d'énormes avantages, la plupart d'entre elles sont passablement sûres lorsqu'elles sont utilisées comme elles doivent l'être. Bien sûr, certaines posent des risques pour la santé et l'environnement. En fait, l'objectif de notre travail en 1999 était de déterminer si le gouvernement gérait bien les substances qui ne sont pas sûres.

Comme l'a dit Mme Gélinas, cette vérification ne portait pas uniquement sur la LCPE. Nous avons concentré nos travaux sur les substances toxiques. En 1999, de nombreuses substances étaient qualifiées de « toxiques » dans différentes lois fédérales et différents programmes. Les substances toxiques décrites dans la LCPE constituent une catégorie de substances auxquelles nous

looked at the entire subject, including the management of pesticides, which I will not talk about.

In the original audit, we were focused only on the management of existing substances. We did not look at the evaluation of new substances, either pesticides or substances under CEPA. We looked at three acts, including CEPA, but also the Fisheries Act and the Pest Control Products Act. Six departments were involved in the management and assessment of toxics at that time. At the end of our audit, we made more than 27 recommendations, and I will be coming back to the status of those recommendations in a minute.

It was a large audit on toxic substances. Many aspects of CEPA we did not look at, but some we did, particularly those that deal with the assessment and management of toxic substances. I will lead you through some of the high-level messages from the first two chapters in the 1999 report.

If you turn to the next slide, Chapter 3, the title of that chapter was "Understanding the Risks from Toxic Substances: Cracks in the Foundation of the Federal House." The reason for that title is we took the view that scientific research and monitoring is, in effect, the foundation for all decisions made with respect to the management of toxic substances. At the time, as you can tell by the title, we were concerned about the level of scientific research and monitoring that was under way, to the point where we felt it clearly threatened the government's ability to detect and understand the presence of these substances in our environment and in our bodies.

The central message at that time was that there was a large and growing gap between the demand for good scientific information derived through research, assessment and monitoring, and the resources that were available to provide that information — a growing gap between supply and demand for scientific information.

We also found at that time significant problems in the coordination of research efforts among departments. Five federal departments were engaged in doing scientific research at that stage, and they were not coordinating their efforts well.

Perhaps most importantly, we provided a fair amount of detail on the state of environmental monitoring in Canada, that being the scientific inquiry to find out what substances are in our waters, in our air, on our land, in our foods, and also tracking the releases of substances. It was a serious and strong message from us about the state of scientific inquiry and it included a number of examples of how the absence of data impedes decisions, both on the assessment and the management of toxics.

I will come back to the theme of science in a moment.

nous sommes intéressés, mais du point de vue de la gestion des substances toxiques, le gouvernement visait beaucoup plus loin, et nous nous sommes intéressés à toute la question, y compris la gestion des pesticides, dont je ne parlerai pas.

Dans la première vérification, nous nous sommes concentrés seulement sur la gestion des substances toxiques existantes. Nous n'avons pas évalué les nouvelles substances, ni les pesticides ni les substances toxiques assujetties à la LCPE. Nous avons examiné trois lois, y compris la LCPE, mais aussi la Loi sur les pêches et la Loi sur les produits antiparasitaires. Six ministères s'occupaient de la gestion et de l'évaluation des substances toxiques à ce moment-là. À la fin de notre vérification, nous avons formulé plus de 27 recommandations et je vous dirai où nous en sommes rendus à l'égard de ces recommandations dans une minute.

Il s'agissait d'une vaste vérification sur les substances toxiques. Nous avons omis de nombreux aspects de la LCPE, mais nous nous sommes attachés particulièrement à ceux qui portaient sur l'évaluation et la gestion des substances toxiques. Je vais vous expliquer certains des messages prioritaires qui émanent des deux premiers chapitres du rapport de 1999.

Si vous passez à la diapositive suivante, le chapitre 3 était intitulé « Comprendre les risques associés aux substances toxiques : des fissures dans les fondations de la grande maison fédérale ». Nous avons adopté ce titre parce que nous étions d'avis que la recherche et le suivi scientifiques sont, en effet, les fondements de toutes les décisions prises concernant la gestion des substances toxiques. À l'époque, comme vous pouvez le voir d'après le titre, nous étions préoccupés par le niveau de recherche et de suivi scientifiques en cours, au point où nous estimions que cela risquait clairement de miner la capacité du gouvernement de détecter et de comprendre la présence de ces substances dans notre environnement et dans notre organisme.

Le principal message à l'époque était qu'il y avait un vaste écart, écart qui ne cessait de s'élargir, entre la demande de bons renseignements scientifiques dérivés de la recherche, de l'évaluation et du suivi, et les ressources disponibles pour fournir cette information — c'est-à-dire un écart de plus en plus large entre l'offre et la demande de données scientifiques.

Nous avons également découvert à l'époque des problèmes importants dans la coordination des travaux de recherche d'un ministère à l'autre. Cinq ministères fédéraux étaient engagés dans des travaux de recherche scientifiques à cette étape, et leurs efforts étaient mal coordonnés.

Mais peut-être ce qui est le plus important, nous avons donné beaucoup de détails sur l'état du suivi environnemental au Canada, c'est-à-dire les enquêtes scientifiques menées pour découvrir quelles substances étaient dans l'eau, dans notre air, dans nos sols, dans nos aliments de même que le suivi de ces substances rejetées dans l'atmosphère. Nous avons donc livré un message sérieux et accentué au sujet de l'état des études scientifiques, incluant divers exemples sur la façon dont l'absence de données nuit aux décisions, tant pour ce qui concerne l'évaluation que la gestion des substances toxiques.

Je vais revenir au thème des études scientifiques dans un instant.

The next chapter dealt with the management of toxic substances. Chapter 3 dealt with assessment, Chapter 4 with management. Our net conclusion was equally stark. We concluded that the government was not taking adequate action at that time to protect Canadians from the effects of toxic substances. While it was true that progress had been made over the decades in reducing the amount of releases of certain substances, on the whole, there was a great deal of inaction, particularly with respect to substances that were declared toxic through the CEPA Priority Substances List process. I will explain those findings in a little more detail in a moment.

At the time of the audit, we also noted a great emphasis by the government on non-regulatory controls for toxic substances. The 1990s were a kind of age of volunteerism, and for a number of toxic substances, and not only those declared toxic under CEPA, there was a great reliance on voluntary programs. We were neutral on the policy question of whether voluntary instruments are a good thing or a bad thing or more effective than regulatory measures. However, we were not neutral on whether whatever measure is used should be effective. In effect, we said: Whether you use regulatory or voluntary approaches, make sure they are good and that they are delivering the results that you set out to achieve. That was a major part of our finding, and it did trigger quite a bit of reaction in the department at that time.

That is enough information on the big picture. It was a very complicated situation at that time. There were many departments involved in cumbersome negotiations with industry, and the result was a lot of inaction.

During the original work in 1999, we were still dealing with CEPA 1988. CEPA 1999 had not been passed and proclaimed in force at that point. By the time we did our follow-up in 2002, CEPA 1999 was in force, so the departments were coping with implementation of quite a number of changes in their processes.

At the back of chapter 1 there is a 2002 table containing the 27 recommendations we made, and it gives an indication of the status of implementation by the departments at that time. I do not expect that you will want to look at this in detail, but you will see many white dots on this page. White dots, in this case, mean no progress. There are not many green dots, which translates into "fully satisfied with progress."

That was the status of the follow-up to the recommendations in 2002. I was not planning to speak about these in any detail. If you have any questions, we are prepared to give you answers. We have not done a follow-up to the follow-up yet. We plan to do more work in the future on selected aspects.

In 2002, the story was one of mixed progress in terms of implementation of the recommendations. As the commissioner has already noted, many of the problems we found in 1999 still existed in 2002. Those problems include under-resourced

Le chapitre suivant portait sur la gestion des substances toxiques. Le chapitre 3, sur l'évaluation, le chapitre 4, sur la gestion. Notre conclusion finale était aussi dure. Nous en sommes venus à la conclusion que le gouvernement ne prenait pas de mesures suffisantes à cette époque pour protéger les Canadiens contre les effets des substances toxiques. Même s'il est vrai que des progrès avaient été réalisés au cours des décennies pour réduire la quantité de certaines substances rejetées dans l'atmosphère, dans l'ensemble, il y avait beaucoup d'inaction, particulièrement en ce qui concerne les substances déclarées toxiques dans la Liste des substances d'intérêt prioritaire de la LCPE. Je vais expliquer ces constatations un peu plus en détail dans un instant.

Au moment de la vérification, nous avons également noté que le gouvernement mettait beaucoup l'accent sur les contrôles non réglementaires des substances toxiques. Les années 1990 étaient, en quelque sorte, l'ère des mesures volontaires, et pour nombre des substances toxiques, et pas seulement celles qui étaient déclarées comme telles dans la LCPE, on comptait beaucoup sur les programmes volontaires. On ne se demandait pas si l'autoréglementation était bonne ou mauvaise ou plus efficace que la réglementation imposée. Cependant, nous insistions pour que les mesures utilisées soient efficaces. En réalité, nous disions ceci : Que l'on utilise des approches réglementaires ou volontaires, il faut s'assurer qu'elles sont bonnes et qu'elles donnent les résultats escomptés. C'était là un volet important de notre constatation, volet qui a provoqué passablement de réactions au ministère à l'époque.

Voilà pour l'ensemble de la situation, situation qui était très compliquée à l'époque. Beaucoup de ministères étaient enchevêtrés dans des négociations difficiles avec le secteur privé, d'où l'absence d'intervention.

Durant le travail initial effectué en 1999, nous devions toujours tenir compte de la LCPE de 1988. La LCPE de 1999 n'avait pas été adoptée et n'était pas encore entrée en vigueur à ce moment-là. Au moment où nous avons effectué notre vérification de suivi en 2002, la LCPE de 1999 était en vigueur, si bien que les ministères devaient travailler à modifier un assez bon nombre de leurs processus.

À l'endos du chapitre 1, on trouve un tableau contenant les 27 recommandations que nous avons faites en 2002, qui donne une indication de l'état de la mise en œuvre par les ministères à l'époque. Je ne m'attends pas à ce que vous examiniez ce tableau en détail, mais vous trouverez de nombreux points blancs sur cette page. Les points blancs signifient « aucun progrès ». Il n'y a pas beaucoup de points verts, qui marquent « des progrès ».

Voilà pour le suivi des recommandations en 2002. Je ne comptais pas en parler en détail. Si vous avez des questions, nous sommes disposés à y répondre. Nous n'avons pas encore fait de suivi de la recommandation de suivi. Nous prévoyons nous concentrer davantage à l'avenir sur certains aspects.

En 2002, on parlait de progrès mitigés en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations. Comme la commissaire l'a déjà signalé, nombre des problèmes que nous avons constatés en 1999 existaient toujours en 2002. Il s'agissait notamment

commitments, significant gaps in knowledge and regulatory processes and consultative processes that seemed to slow down the management of substances.

I will turn to the five thematic areas that derive from our 1999 and 2002 work, which we believe, anecdotally, are still relevant. If we were to do more work, these are the issues we would look at and these are the questions we would ask ourselves.

I want to start with the issue of science research and monitoring. I recognize this is a tricky issue with respect to CEPA 1999. CEPA 1999 does have a section that enables, and perhaps requires, the minister to undertake scientific research and monitoring. However, the levels, type and nature of that research are not specified in the act.

As I mentioned, serious problems were identified in 1999 with respect to the growing gap between the kinds of assessment work that needed to be undertaken and the resources that were made available. We met with many heads of research institutions, federal and non-federal, to talk about the state of monitoring and research. Virtually all of them were quite concerned about the state of research and, in particular, monitoring.

In 2002, we also raised for the first time the issue of what is called bio-monitoring, which is sampling people to determine the burden of chemicals in our bodies. You may have noticed in just the last week or so that Health Canada announced their intention to embark on some sort of bio-monitoring program. We have not looked at the details. It did not exist in 2002.

We have audited many topics where inadequate science has surfaced as a finding. To an extent, I think some people take the view that scientists are never really satisfied with their level of resources. In this case, I believe we were able to demonstrate many times through many examples that the absence of information impeded decisions.

For example, under the original Priority Substances List exercise, the departments of Health and Environment were unable to reach a conclusion on some 13 of the substances because of data gaps. If you were to ask the departments today which CEPA toxics are currently being measured in the environment, you will find it is very few.

The federal government undertook a new exercise called CISE, Canadian Information System for the Environment. This was the result of a blue-ribbon panel that looked at the state of research and monitoring in Canada.

I want to quickly read to you a paragraph from their conclusion in 2002: Canada lacks key environmental information. In the last decade, government-sponsored environmental monitoring programs have been significantly

d'engagements sous-financés, d'écarts importants entre les processus de savoir et de réglementation et les processus de consultation qui semblaient ralentir la gestion des substances toxiques.

Je vais maintenant passer aux cinq thèmes qui découlent de notre travail de 1999 et 2002 et qui, à notre avis, soit dit en passant, sont toujours pertinents. Si nous devions faire une autre évaluation, ce sont là les questions auxquelles nous nous attacherions et que nous nous poserions.

D'abord, la question de la recherche et du suivi scientifiques. Je reconnais que c'est une question épineuse en ce qui concerne la LCPE de 1999. Cette loi renferme une disposition qui permet, voire exige que le ministre entreprenne des travaux de recherche scientifique et de suivi. Cependant, la loi ne dit rien du niveau, du type et de la nature de ces travaux de recherche.

Comme je l'ai précisé, de graves problèmes ont été repérés en 1999 en ce qui concerne l'écart croissant entre le genre d'évaluation que nous devions entreprendre et les ressources dont nous disposions. Nous avons rencontré de nombreux dirigeants d'établissements de recherche, fédéraux et autres, pour discuter de l'état du suivi et de la recherche. Pratiquement tous s'inquiétaient de l'état de la recherche, mais plus encore, des travaux de suivi.

En 2002, nous avons également parlé pour la première fois de ce que l'on appelle la biosurveillance, qui consiste à prendre un échantillon de personnes pour déterminer les produits chimiques qui se trouvent dans leur organisme. Vous avez peut-être entendu dire la semaine dernière ou à peu près que Santé Canada avait l'intention d'entreprendre un genre de programme de biosurveillance. Nous n'en avons pas encore examiné les détails. Ce programme n'existait pas en 2002.

Nous avons vérifié de nombreux sujets qui n'avaient pas été soumis à des travaux scientifiques adéquats. Dans une certaine mesure, je pense que certains sont convaincus que les scientifiques ne sont jamais satisfaits des ressources qui leur sont accordées. Dans le cas qui nous intéresse, je crois que nous avons pu démontrer à maintes reprises, exemples à l'appui, que l'absence de données nuisait à la prise de décisions.

Par exemple, selon le premier exercice d'établissement de la Liste des substances d'intérêt prioritaire, les ministères de la Santé et de l'Environnement ont été incapables d'en venir à une conclusion sur environ 13 substances à cause de données divergentes. Si l'on devait demander aux ministères aujourd'hui quelles sont les substances toxiques assujetties à la LCPE actuellement mesurées dans l'environnement, on constaterait qu'il y en a très peu.

Le gouvernement fédéral a entrepris un nouvel exercice intitulé Système canadien d'information pour l'environnement, ou SCIE. Ce système était le fruit du travail d'un groupe d'experts qui s'est penché sur l'état de la recherche et du suivi au Canada.

J'aimerais vous lire rapidement un paragraphe tiré de leurs conclusions en 2002 : Le Canada manque de données environnementales clés. Au cours de la dernière décennie, les programmes de suivi de l'environnement parrainés par le

reduced. For example, there is no longer a national water-quality monitoring program. The capacity of federal and provincial governments to monitor the environment has diminished, with fewer parameters being measured at fewer sites with growing inconsistency in sampling and analytical methods. The data that do exist are not integrated, nor can they be synthesized to form a national picture.

I know this is not directly related to CEPA. However, if we were to investigate this, we would certainly be requesting information on the status of implementation of CISE.

It is my understanding from the CEPA evaluation prepared by Environment Canada, which I understand you have seen, that CISE was never funded and therefore was not implemented. I do not have much reason to believe that things have changed with respect to the monitoring of substances.

I gave you an example of how this impeded the risk assessment. They were unable to come to a conclusion on many of the substances. That is an absence of data. It is also true on the management side. Any time there is a data gap, it can be used as an excuse to block action. There were many examples in the consultative process where that in fact happened. An absence of knowledge about the presence of toxics in the environment basically caused some constituencies to question whether they really had a problem.

I think we would clearly be asking questions about whether the gap between supply and demand has been closed in any way, and we are anxious to pursue the status of bio-monitoring with Health Canada.

Let me move to the topic of the precautionary principle. I know you have had several discussions about this.

In 1999 we found a lack of consistent application of the precautionary principle in risk assessment and risk management decisions. I believe you well know that CEPA 1999 entrenched the precautionary principle in the act. At the time of our 2002 audit, Environment Canada was preparing operational guidance on how they intended to apply the principle vis-à-vis CEPA, and that exercise had not reached a conclusion.

At the same time, the Privy Council Office was leading a government-wide exercise to look at the application of the principle across many pieces of legislation and many programs. That exercise was also incomplete at the time of the follow-up audit.

I imagine if we were to pursue this, we would want to find out whether either of those exercises has been completed, but more importantly, what their impact has been. I think we would also probe the departments for specific and concrete examples of

gouvernement ont été considérablement réduits. Par exemple, il n'y a plus de programme national de surveillance de la qualité de l'eau. La capacité des gouvernements fédéral et provinciaux de surveiller l'environnement a diminué, moins de paramètres étant mesurés à moins d'endroits, ce qui accroît le manque d'uniformité dans l'échantillonnage et les méthodes d'analyse. Les données qui existent effectivement ne sont pas intégrées et ne peuvent non plus être synthétisées pour donner une vue d'ensemble à l'échelle nationale.

Je sais que cela n'a rien à voir avec la LCPE. Cependant, si nous devions faire enquête sur cette question, nous demanderions certainement des renseignements sur l'état de la mise en œuvre du SCIE.

D'après ce que je comprends de l'évaluation de la LCPE préparée par Environnement Canada, et je pense que vous en avez pris connaissance, ce système d'information n'a jamais été financé ni mis en œuvre. Rien ne m'incite à croire que les choses ont changé en ce qui concerne le suivi des substances toxiques.

Je vous ai donné un exemple de la façon dont cela nuisait à l'évaluation des risques. Les experts ont été incapables d'en venir à une conclusion au sujet de nombre des substances toxiques. Il y a absence de données. Cela est également vrai pour la gestion. Chaque fois qu'il y a un écart dans les données, on peut invoquer ce prétexte pour bloquer les interventions. La consultation rapporte de nombreux exemples d'une telle situation. En fait, le manque de connaissances sur la présence de substances toxiques dans l'environnement a amené certaines autorités à se demander si elles avaient vraiment un problème.

Je pense que nous devrions demander clairement si l'écart entre l'offre et la demande a été réduit un tant soit peu, et nous avons bien hâte de voir le bilan de Santé Canada avec son programme de biosurveillance.

Permettez-moi maintenant de passer à la question du principe de précaution. Je sais que vous avez eu plusieurs discussions à ce sujet.

En 1999, nous avons constaté un manque d'uniformité dans l'application du principe de précaution à l'égard des décisions relatives à l'évaluation et à la gestion des risques. Je crois que vous savez très bien que la LCPE de 1999 est venue enchâsser le principe de précaution. Lors de notre vérification de 2002, Environnement Canada préparait des directives opérationnelles sur la façon d'appliquer le principe en vertu de la LCPE, mais cet exercice n'a jamais été mené à terme.

Au même moment, le Bureau du Conseil privé étudiait la possibilité d'appliquer le principe dans de nombreuses mesures législatives et de nombreux programmes pour l'ensemble du gouvernement. Cet exercice n'était pas non plus terminé au moment de la vérification de suivi.

J'imagine que si nous voulions poursuivre en ce sens, nous souhaiterions déterminer si l'un ou l'autre de ces exercices a été mené à terme, mais plus important encore, quelle a été leur incidence. Je pense que nous sonderions aussi les ministères pour

where they have applied the principle and it has led to decisions that otherwise would not have been taken. We would be posing those questions for both assessment and management decisions.

The precautionary principle, as I will mention in a minute, has huge implications for the Domestic Substances List, and the categorization and screening that I am sure you have heard about, but I will talk about those a little more in a moment.

The third thematic area is tracking the progress against substances declared toxic, through both the Priority Substances List 1 exercise and the Priority Substances List 2 exercise. They were different, and the management processes that came out of those two assessment processes were also different. Our original audit found significant shortcomings with the PSL1 process in particular. After 10 years of assessment and management discussions, in 1999, none of the recommended solutions had been costed, resourced or implemented.

In 2002, at least the consultations for the declared substances had been completed, but the implementation of the recommended risk management measures had not begun and their status was quite unclear.

Clearly, when we audit this issue, we will likely be asking for substance-by-substance information from the departments as to: What measures have been recommended? Have they been resourced? Have they been implemented? What reductions have been achieved? You almost need to proceed on a chemical-by-chemical basis to understand whether the act and its implementation have been effective in reducing risk.

You need to ask questions at that level; otherwise, you can get mired in too high a level to know whether things are happening on the ground.

One of the minor findings in the 1999 work was that after a major assessment is completed and new information about that substance has come to light, there is no clear procedure for revisiting the initial decision. We therefore made a recommendation in 1999 that Health and Environment Canada needed to figure that out and put in place procedures for incorporating new information. At the time of the 2002 audit, no action had been taken on that recommendation, so that is clearly an area that we would pursue.

Lastly, we would probably probe on two other fronts: one, continuing our work in 1999 to look at the mix of instruments being used, the balance between regulatory and voluntary programs, and ensuring they are robust and being properly implemented. Secondly, we would drill into the question of whether genuine pollution prevention is being achieved — minimizing or avoiding the creation of pollutants in the first place. I am sure you have heard some debate about what "pollution prevention" means, but we would want to go after that

obtenir des exemples spécifiques et concrets d'application de ce principe et des décisions qui, autrement, n'auraient pas été prises. Nous poserions ces questions tant pour les décisions concernant l'évaluation que la gestion des risques.

Le principe de précaution, comme je le préciserai plus loin, a d'importantes répercussions sur la liste intérieure des substances, l'établissement des catégories et la sélection dont, je suis sûr, vous avez déjà entendu parler, mais j'y reviendrai plus longuement dans un instant.

Le troisième secteur thématique concerne le suivi des progrès en regard des substances déclarées toxiques, tant par suite de l'exercice n^{o} 1 concernant la Liste des substances d'intérêt prioritaire que l'exercice n^{o} 2 concernant la même liste. Ces deux exercices étaient différents, et les processus de gestion qui en ont découlé l'étaient également. Notre première vérification a constaté des lacunes importantes concernant le premier processus en particulier. Après 10 ans de discussions sur l'évaluation et la gestion, en 1999, aucune des solutions recommandées n'avait été mise en œuvre, pas plus qu'on en avait établi les coûts et les ressources nécessaires.

En 2002, les consultations sur les substances déclarées toxiques avaient été au moins menées à terme, mais la mise en œuvre des mesures de gestion du risque recommandées n'avait pas commencé et l'état des substances déclarées n'était pas précisé.

Lorsque nous vérifierons cette question, nous demanderons certainement aux ministères des renseignements substance par substance : quelles mesures ont été recommandées? Ont-elles été assorties des ressources suffisantes? Ont-elles été mises en œuvre? Quelles réductions ont été obtenues? Il faut pratiquement procéder substance chimique par substance chimique pour comprendre si la loi et son application ont permis de réduire les risques.

Il faut poser des questions à ce niveau. Sinon, on peut se retrouver embourbé dans un niveau d'abstraction qui nous empêche de voir ce qui se passe concrètement.

L'une des constatations mineures découlant de nos travaux de 1999 était la suivante : même avec les résultats d'une évaluation majeure et l'occurrence de nouveaux renseignements sur la substance toxique, il n'y a pas de procédure claire pour revoir la décision initiale. Nous avons donc recommandé en 1999 que Santé Canada et Environnement Canada déterminent ce qui en était et mettent en place des procédures permettant d'intégrer les nouveaux renseignements. Au moment de la vérification de 2002, aucune mesure n'avait été prise à la suite de cette recommandation, c'est donc manifestement une question que nous examinerions.

Enfin, nous ferions probablement porter nos travaux sur deux autres fronts. Premièrement, poursuivre notre travail de 1999 pour examiner la combinaison des instruments utilisés, l'équilibre entre les programmes réglementaires et volontaires et nous assurer qu'ils sont rigoureux et bien mis en œuvre. Deuxièmement, nous chercherions à savoir si on réussit à faire une véritable prévention de la pollution — c'est-à-dire réduire au minimum les polluants ou éviter qu'il ne s'en crée d'abord et avant tout. Je suis sûr que vous avez déjà entendu parler de ce que l'on entend par la

and to see demonstrated progress, that all of these risk management measures were achieving the desired outcome of the act.

There are two more areas, and I apologize for taking so much time. I am sure you have heard of the concept of virtual elimination. That concept predated CEPA 1999 and was first introduced in a policy that existed at the time of our audit called the Toxic Substances Management Policy. This basically stated that there are two kinds of toxic substances: those that are so nasty we have to engage in virtual elimination, and others that we need to manage properly by reducing emissions and managing the risks throughout their life cycles.

Frankly, in 1999 the debate around virtual elimination was a mess. The departments were mired in conflict over how and why to achieve it. It led to a lack of action at that time.

By the time 2002 arrived, the process had been entrenched in CEPA, but no substances had been added to the Virtual Elimination List under CEPA and the department at that time was still engaged in trying to work out the mechanics of how to detect them in the environment.

I do not know the status at this stage, but clearly, we would be pursuing that. The original 12 substances designated for virtual elimination were not used much in the country any more. Eight were pesticides that had been banned long ago. We would be looking at what has been done to date, but also at management in the future.

Last is the Domestic Substances List. We did not look at it at all in 1999. In 2002, the process of categorization was under way. I do not know to what extent you have been coached or schooled on this process, but the act requires that the department go through two major phases. Their first task is to categorize these 23,000 substances on the Domestic Substances List. That categorization is expected to be complete this September; I believe you know the dates are coming up. They are supposed to then determine which of those 23,000 need further assessment.

We were already raising concerns at the time of our 2002 audit about the capacity, in particular, of the government to categorize, and more importantly, to screen the substances. At that time they were still talking about something in the order of 4,000 substances that needed to be screened and nobody knew how many might ultimately be determined to be toxic under the act. If it was even 1 per cent, that would be 40 substances. As our two audits in 1999 and 2002 demonstrated, they were not having much success in implementing the measures for the first 40-odd substances, so it raised significant capacity questions. We would look at that again. We would be looking at whether this process is on track and they have the resources they need to implement it. There is no

« prévention de la pollution », mais nous voulons nous intéresser à cette question et voir si des progrès avérés se sont réalisés, nous assurer que toutes ces mesures de gestion des risques donnent les résultats escomptés en vertu de la loi.

Il y a deux autres secteurs, et je suis désolé de prendre tant de temps. Je suis certain que vous avez entendu parler du concept de l'élimination virtuelle. Ce concept date d'avant la LCPE de 1999 et a été mis en place dans une politique qui existait à l'époque de notre vérification et qui s'appelait la Politique de gestion des substances toxiques. En gros, on disait qu'il y a deux types de substances toxiques : celles qui sont tellement néfastes qu'il faut en entreprendre l'élimination virtuelle, et les autres, qu'il faut gérer correctement en réduisant les émissions et en contrôlant les risques durant les cycles de vie desdites substances.

Bien honnêtement, en 1999, le débat entourant l'élimination virtuelle était un vrai bourbier. Les ministères se sont enlisés dans des conflits sur la façon d'y parvenir et les raisons pour ce faire. Cela a produit de l'inaction.

En 2002, le processus avait été enchâssé dans la LCPE, mais aucune substance n'avait été ajoutée à la liste d'élimination virtuelle en vertu de la LCPE et le ministère, à l'époque, cherchait toujours à établir des mécanismes permettant de les déceler dans l'environnement.

Je ne sais pas où on en est actuellement, mais il ne fait aucun doute que nous poursuivrions l'étude de cette question. Les 12 premières substances désignées pour l'élimination virtuelle n'étaient plus tellement utilisées au Canada. Huit étaient des pesticides interdits depuis longtemps. Nous examinerions ce qui a été fait à ce jour, mais également la gestion pour l'avenir.

Enfin, il y a la liste intérieure des substances. Nous ne l'avons pas examinée du tout en 1999. En 2002, le processus d'établissement des catégories était en cours. Je ne sais pas quel encadrement ou quels renseignements on vous a donnés sur ce processus, mais la loi exige que le ministère franchisse deux étapes majeures. La première tâche consiste à établir une catégorie pour les 23 000 substances qui figurent sur la liste intérieure des substances. Ce travail devrait être terminé en septembre. Je crois que vous savez que les échéanciers approchent. Le ministère doit ensuite déterminer lesquelles de ces 23 000 substances doivent être évaluées plus précisément.

Déjà en 2002, dans le cadre de notre vérification, nous soulevions des préoccupations concernant la capacité, en particulier, du gouvernement d'établir des catégories et plus important encore, de sélectionner les substances. À ce moment-là, on parlait encore d'environ 4 000 substances qui devaient être sélectionnées et personne ne savait combien d'entre elles pourraient être déclarées toxiques en vertu de la loi. Ne serait-ce que 1 p. 100, cela équivaudrait à 40 substances. Comme l'ont montré nos deux vérifications de 1999 et de 2002, le ministère n'avait pas beaucoup de succès à mettre en œuvre les mesures relatives aux 40 premières substances ou à peu près, ce qui a mis en doute la capacité du ministère. Nous examinerions cette

deadline for screening under the act, as I understand it, so it is not clear when that process will conclude. We would be probing the departments' timelines and how realistic they are.

As I mentioned earlier, we would ask the question: How is the precautionary principle to be applied? It is quite likely there will be significant uncertainties and data gaps for those substances, so how we apply the precautionary principle is all the more important.

I will stop there, and I am sorry to have taken so long. I hope it is not too technical.

We are ready for questions.

Senator Cochrane: I am happy to have you both here. Madame Gélinas, you and your officials have always been candid with us. We appreciate your insights and input. Your office has previously looked at Canada's management of toxic substances. Could you give us a sense of the shortcomings that exist under the current CEPA?

What do you think are the key concerns that must be addressed? I use the word "must" at the present. If you were entrusted with conducting a review of CEPA, how do you think you would proceed?

Ms. Gélinas: I am not sure that we can go further than what we said before. It is difficult for us to make a statement on what should be done. The only way that we can do that — and we have tried our best to do so tonight — is to tell you that if we were to re-audit toxic substances and not CEPA per se, these are the questions that we would certainly ask.

Your mandate is different from ours. I am hoping that at least some of the key questions that we have identified for you tonight might be of some help, but it is difficult for us to go further. Obviously, from my position, I cannot identify for you in which direction you should go.

We also appreciate that there are many things that could be looked at in the CEPA review. The expert here tonight is Mr. Reed, and as you have seen, he knows this issue inside out, so I will let him take the floor as much as I can.

Senator Cochrane: I appreciate the position that you are in, of course. In your 2002 follow-up report, you concluded there was limited progress in achieving the government's objective of virtually eliminating predominantly man-made releases of toxic substances that are persistent and bio-cumulative. The objective of virtual elimination was identified in the government's original Toxic Substances Management Policy, parts of which were incorporated in CEPA 1999. Were you able to identify the reasons the government is having difficulty meeting the objective of virtual elimination?

question à nouveau. Nous chercherions à voir si le processus est sur les rails et si le ministère a les ressources nécessaires pour l'appliquer. Je crois que la loi ne prévoit aucun délai pour la sélection. On ne sait donc pas quand ce processus se terminera. Nous examinerions les échéanciers des ministères et déterminerions dans quelle mesure ils sont réalistes.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous poserions la question suivante : comment le principe de précaution doit-il être appliqué? Il est fort probable qu'il y aura d'importantes incertitudes et des écarts de données concernant ces substances; la façon d'appliquer le principe de précaution est d'autant plus importante.

Je vais m'arrêter ici et je suis désolé d'avoir pris tant de temps. J'espère que ce n'était pas trop technique.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le sénateur Cochrane : Je suis heureuse que vous soyez là tous les deux aujourd'hui. Madame Gélinas, vos fonctionnaires et vous avez toujours été francs avec nous. Nous apprécions vos observations et votre contribution. Votre bureau a déjà examiné la question de la gestion des substances toxiques au Canada. Pourriez-vous nous donner une idée des lacunes qui existent dans la LCPE actuellement en vigueur?

À votre avis, qu'est-ce qu'il faut corriger? J'utilise le terme « faut » au présent. Si on vous demandait de faire un examen de la LCPE, comment procéderiez-vous?

Mme Gélinas : Je ne suis pas certaine que l'on puisse ajouter à ce qu'on a déjà dit. Nous pouvons difficilement nous prononcer sur les mesures à prendre. La seule façon de procéder — et nous avons fait notre possible ce soir — c'est de vous dire que si nous devions faire une nouvelle vérification des substances toxiques et non pas de la LCPE en soi, ce sont là les questions que nous poserions certainement.

Votre mandat est différent du nôtre. J'espère qu'au moins certaines des grandes questions que nous avons fait ressortir pour vous ce soir pourront vous être utiles, mais nous ne pouvons guère aller plus loin. Et dans ma situation, je ne peux évidemment pas orienter vos travaux.

Nous comprenons également que l'examen de la LCPE pourrait porter sur de nombreux éléments. Le spécialiste ici ce soir, c'est M. Reed, et comme vous l'avez constaté, il connaît la question de fond en comble. Je vais donc lui laisser la parole le plus possible.

Le sénateur Cochrane : Je comprends votre situation, bien sûr. Dans votre rapport de suivi en 2002, vous avez conclu que le gouvernement n'avait pas beaucoup progressé dans la réalisation de son objectif, c'est-à-dire éliminer virtuellement, en priorité, les substances toxiques synthétiques, résistantes et biocumulatives rejetées dans l'atmosphère. Cet objectif était inclus dans la Politique de gestion des substances toxiques du gouvernement, et certaines parties ont été intégrées à la LCPE de 1999. Avez-vous pu déterminer pourquoi le gouvernement ne parvient pas à atteindre l'objectif de l'élimination virtuelle?

Mr. Reed: We did not address that question in particular. This was not CEPA mandated in 1999. This was still under CEPA 1988, so only the Toxic Substances Management Policy was in effect. As I mentioned a moment ago, at that time, the departments were really quite combative with each other. We said quite explicitly in chapters 3 and 4 that, on the one hand, Health and Environment Canada were lined up against Natural Resources and Industry on the other. The question of virtual elimination was one of the central points of that debate.

This was partly because some substances — mercury was one of the examples used at the time — occur naturally in the environment. They are not all the result of man-made emissions. The concept of virtual elimination becomes problematic when something occurs naturally. The idea is you should not be able to find it out there, but if it is out there, it is not really virtually eliminated. That was a big part of the issue in 1999.

In 2002, as I noted, they had not added any substances to the Virtual Elimination List. The difficulty at that time was that they had not determined what they called, and I am probably using the wrong term, the detection levels or the limits of detection. In order to prove that there is zero out there, you need the technology and the scientific methods to detect something, and in 2002 they still had not determined those levels, so it was a vicious circle.

The Chairman: Can I ask a supplementary question? What you just said is exactly true, Mr. Reed. As it becomes possible to measure ever smaller proportions of substances, virtual elimination to the point of background occurrence is a continually moving target. People in Europe are now looking at a program — although it has not yet been put into place — in which they are not going the route of virtual elimination with respect to these toxic substances. They are simply saying, as I understand it, "Do not use that substance when you are making something. It may already exist out there, as mercury does, as does lead and other things, but we do not want you to use it any more."

If you were the king and we were starting over again — and we are certainly not talking about doing that — if you had to make a choice between virtual elimination, on the one hand, and saying, "Do not use that substance," on the other hand, what would it be? As a corollary question, are there virtues to virtual elimination in comparison with a simple, "Do not use that substance?"

Mr. Reed: It is a tricky question, in the sense that "Do not use it" could apply to many substances, and that is what they did with certain pesticides. Eight of the substances had been banned for use in Canada long before the concept of virtual elimination was created. In my opinion, that would be the correct option for some substances.

However, not all substances are used in products for commerce. I believe dioxin, for example, was one of the substances on the original Virtual Elimination List of the Toxic

M. Reed : Nous n'avons pas abordé cette question en particulier. La LCPE de 1999 ne nous y obligeait pas. La question était toujours assujettie à la LCPE de 1988, si bien que seule la Politique de gestion des substances toxiques était en vigueur. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, à cette époque, les ministères étaient opposés les uns aux autres. Nous l'avons exprimé très clairement aux chapitres 3 et 4, Santé et Environnement Canada s'étaient rangés contre les Ressources naturelles et l'Industrie. La question de l'élimination virtuelle était au centre de ce débat.

Cela s'explique en partie parce que certaines substances — et le mercure en était un exemple à ce moment-là — se retrouvent naturellement dans l'environnement. Ces substances ne sont pas toutes le résultat de l'intervention humaine. Le concept d'élimination virtuelle présente un problème lorsqu'il s'agit d'un phénomène naturel. En réalité, on ne devrait pas trouver ces substances dans l'atmosphère mais si elles y sont, elles ne se prêtent pas à une élimination virtuelle. C'était une grosse partie du problème en 1999.

En 2002, comme je l'ai signalé, aucune substance n'avait été ajoutée à la liste d'élimination virtuelle. Le problème, à l'époque, c'est qu'on n'avait pas encore déterminé ce que l'on appelait, et je n'utilise probablement pas la bonne expression, les niveaux de détection, ou les limites de détection. Pour prouver l'absence d'une substance, il faut avoir la technologie et les méthodes scientifiques nécessaires pour en détecter la présence et en 2002, on n'avait pas encore déterminé ces niveaux. On était enfermés dans un cercle vicieux.

Le président : Puis-je poser une question supplémentaire? Ce que vous venez de dire est tout à fait vrai, monsieur Reed. Au moment où il devient possible de mesurer des proportions toujours plus petites de substances, l'élimination virtuelle jusqu'à l'état précédent devient une cible en mouvement perpétuel. Les Européens envisagent actuellement un programme — même s'il n'a pas encore été mis en place — qui n'a pas pour objectif l'élimination virtuelle de ces substances toxiques. J'ai l'impression qu'ils disent simplement : « N'utilisez pas telle substance dans vos produits. Elle existe peut-être déjà, comme le mercure, le plomb ou autre chose, mais nous ne voulons plus que vous l'utilisiez. »

Si vous étiez le roi et que nous recommencerions tout — et ce n'est certainement pas notre propos — si vous aviez le choix entre l'élimination virtuelle d'une part, et l'interdiction d'une substance d'autre part, que choisiriez-vous? Je vous demande également si l'élimination virtuelle est plus bénéfique qu'une simple interdiction d'utilisation?

M. Reed : C'est une question délicate, en ce sens que l'on pourrait interdire de nombreuses substances, et c'est ce qui a été fait avec certains pesticides. Huit des substances avaient été interdites d'utilisation au Canada bien avant la création du concept d'élimination virtuelle. À mon avis, ce serait l'option à retenir pour certaines substances.

Cependant, toutes les substances ne sont pas utilisées dans la fabrication de produits vendus dans le commerce. Je crois que la dioxine, par exemple, était l'une des substances figurant sur la

Substances Management Policy. It is not produced as a commercial product. It is a by-product of different industrial processes, such as incineration. It is more difficult to say in that case, "Do not make that product," because they are not trying to make it. It is a by-product of other manufacturing processes. It becomes more and more complicated to try to eliminate those by-products without actually eliminating the initial production process. In other words, risk management is probably the only practical and feasible way to deal with some substances.

The Chairman: Risk management as opposed to hazard management?

Mr. Reed: You want to open up a big issue, do you not?

The Chairman: We are trying to mine you for as much information as we can, Mr. Reed and Madame Gélinas.

Mr. Reed: I am sure you know that those kinds of questions were big debates when CEPA 1999 was prepared. The entire question of risk versus inherent toxicity was debated at length in the redrafting. I use the word "risk" because that is the language of CEPA and of federal departments.

From a lay perspective, I tend to think of them as the same thing. It really comes down to being exposed to something. If it is out there and it has toxic properties, then there is a risk. There is a potential hazard. I am sure that toxicologists and eco-toxicologists would take great exception to what I said and indicate that there are important distinctions between them, but I think Canadians just want to know what is out there, is it dangerous, am I exposed to it, what is it doing to me, and, if it is not safe, why are we not getting rid of it?

Senator Cochrane: Is not the question Canadians are asking, why is it taking so long? Why does it take so long to know exactly what is toxic and what is not, and why are these products out there? You hear these concerns on the street, about you had better not take this and you had better not take that, or you had better not use this or you had better not use that. We need somebody or something to tell us what is toxic, what is not, what we should be using and what we should not. There is such a dilemma among the public.

Ms. Gélinas: It is clearly the role of the federal government to answer those questions.

With respect to public awareness and why it takes so long, we asked ourselves the same question in 2002. We use in the chapter trichloroethylene as an illustration of one substance taking a long time to get through the entire process. We have received a few petitions over the last couple of years asking that exact question with respect to a specific product. Why is it taking so long to go through the assessment process and make a decision on how they should be used or if they should be banned?

première liste d'élimination virtuelle de la Politique de gestion des substances toxiques. Elle n'est pas fabriquée pour être vendue dans le commerce. C'est un sous-produit de différents processus industriels comme l'incinération. Dans ce cas, on ne peut pas dire : « Ne fabriquez pas ce produit », parce qu'on n'essaie pas de fabriquer la dioxine. C'est un sous-produit d'autres processus de fabrication. Il devient de plus en plus compliqué d'essayer d'éliminer ces sous-produits sans effectivement éliminer les processus de production initiaux. Autrement dit, la gestion du risque est probablement la seule façon pratique et concrète de composer avec certaines substances.

Le président : Gestion des risques par opposition à gestion des dangers?

M. Reed : Vous voulez aborder une grosse question, n'est-ce pas?

Le président : Nous essayons de vous soutirer le plus d'information possible, monsieur Reed et madame Gélinas.

M. Reed : Je suis certain que vous savez que ces questions ont suscité d'intenses débats au moment de la rédaction de la LCPE de 1999. Toute la question du risque par opposition à la toxicité inhérente a été discutée en long et en large au moment de la rédaction de la nouvelle version de la loi. J'utilise le terme « risque » parce que c'est le terme que l'on emploie dans la LCPE et dans d'autres ministères fédéraux.

En tant que néophyte, j'ai tendance à penser que c'est la même chose. En réalité, cela revient à savoir si on est exposé à quelque chose. Si la substance existe et qu'elle renferme des propriétés toxiques, il y a alors un risque. C'est un danger potentiel. Je suis certain que les toxicologues et les écotoxicologues se distancieraient énormément de ce que j'ai dit et indiqueraient qu'il y a d'importantes distinctions entre les deux notions, mais je crois que les Canadiens veulent simplement savoir ce qui existe, si c'est dangereux, s'ils y sont exposés, quel effet cela a sur eux et, si cela est dangereux, pourquoi ne nous en défaisons-nous pas?

Le sénateur Cochrane : La question que les Canadiens se posent n'est-elle pas la suivante : pourquoi cela prend-il tant de temps? Pourquoi est-il si long de savoir exactement ce qui est toxique et ce qui ne l'est pas et pourquoi ces produits sont dans le commerce? Les gens s'expriment, certains disent vous auriez dû faire ceci, d'autres, prendre cela, ou ne pas utiliser ceci ou mieux utiliser cela. Il nous faut quelqu'un ou quelque chose capable de nous dire ce qui est toxique, ce qui ne l'est pas, ce que nous devrions utiliser et ne pas utiliser. La population se heurte à ce genre de dilemme.

Mme Gélinas : C'est le gouvernement fédéral qui doit répondre à ces questions.

Nous nous sommes posé la même question en 2002 : la sensibilisation du public et les raisons pour lesquelles cela prend tant de temps. Dans le chapitre, nous utilisons le trichloréthylène comme exemple d'une substance qui demande un long processus d'analyse. Nous avons reçu quelques pétitions au cours des dernières années. Elles posaient exactement cette question concernant un produit en particulier : pourquoi le processus d'évaluation et de décision est-il si long pour déterminer les modalités d'utilisation de la substance ou son interdiction?

Canadians are asking the same question as we are, but only the departments have the answer.

Senator Angus: Thank you for coming, Madame Gélinas and Mr. Reed.

I am absolutely stunned by what you have told us. I was here when the commissioner appeared with her annual reports from 2004 and 2005. I am stunned by the way you have put it to us, and I thank you for your candour. It is not easy to call a spade a spade every time.

You have indicated what a review would entail. If we were to do all those things, we would need a budget of about $25 million and a lot of scientists. Obviously we do not have the tools here. I am not sure where to begin.

I get the picture. You are saying it is not only as bad as we outlined on other elements of Canada's performance with respect to the environment in the past few years, it is deplorable. You have already described to us how we have gone from number two, three or four — near the top — amongst OECD countries down to near the bottom of the list. That in itself was shocking and terrible.

These two reports you did in 1999 and 2002 are what evoked my comment about being stunned. I realize you have focused on other issues after 2002. You were not doing another review of CEPA and the toxics situation.

According to the work you have done with the limited resources you have, is the situation still as bad as it was in 2002? Is it almost as bad? Is it worse?

You have been focusing on other areas. You sent a good letter to our chairman, dated May 12, and you attached a long list of other shocking things that we should be focusing on. The chairman is also numb, from the way he looked at me. We would like to make a difference and try to complete a study. It seems as if CEPA has not worked at all.

I have a couple of questions. Is it the same sad story in 2006 as it was in 1999 and 2002? We have heard from other witnesses that CEPA contains 37 different pieces of legislation that interact, overlap, and give rise to turf wars and inefficiencies, to the point where there is virtually no enforcement possible.

Ms. Gélinas: Unfortunately, Senator Angus, we cannot answer your question. The only thing we can do is to report on our findings. We have not done any work from 2002 up to the present.

Senator Angus: With respect to toxics?

Les Canadiens se posent la même question que nous, mais seuls les ministères ont la réponse.

Le sénateur Angus : Merci d'être là, madame Gélinas et monsieur Reed.

Je suis absolument renversé par ce que vous nous avez dit. J'étais ici lorsque la commissaire a comparu au sujet de ses rapports de 2004 et de 2005. Je suis renversé par la façon dont vous nous avez renseignés, et je vous remercie de votre honnêteté. Il n'est pas toujours facile d'appeler un chat un chat.

Vous nous avez dit ce que l'examen comprendrait. Si nous devions faire toutes ces choses, il nous faudrait un budget d'environ 25 millions de dollars et beaucoup de scientifiques. De toute évidence, nous n'avons pas les outils ici. Je ne sais par où commencer.

Je vois ce que vous voulez dire. Vous nous dites que la situation n'est pas seulement aussi mauvaise que celle que nous avons décrite dans d'autres exemples d'efficacité du Canada dans le domaine de l'environnement au cours des dernières années, elle est déplorable. Vous nous avez déjà décrit la façon dont nous sommes passés du numéro deux, trois ou quatre — près du sommet — parmi les pays de l'OCDE pour atteindre pratiquement le bas de l'échelle. En soi, cela était renversant et terrible.

Ce sont ces deux rapports que vous avez produits en 1999 et en 2002 qui m'ont fait dire que j'ai été renversé. Je comprends que vous avez concentré vos efforts sur d'autres questions après 2002. Vous n'effectuiez pas un autre examen de la LCPE et de la question des produits toxiques.

D'après le travail que vous avez fait et avec les ressources restreintes dont vous disposiez, est-ce que la situation est toujours aussi mauvaise qu'en 2002? Est-elle pratiquement aussi mauvaise? Pire?

Vous vous êtes concentrés sur d'autres secteurs. Vous avez fait parvenir une bonne lettre à notre président, en date du 12 mai, à laquelle vous avez joint une longue liste d'autres situations renversantes qui devraient retenir notre attention. D'après la façon dont il m'a regardé, le président est aussi figé d'incrédulité. Nous aimerions apporter une contribution importante et tenter de mener une étude à terme. C'est comme si la LCPE n'avait pas fonctionné du tout.

J'aimerais vous poser quelques questions. La situation est-elle aussi attristante en 2006 qu'elle ne l'était en 1999 et en 2002? D'autres témoins sont venus nous dire que la LCPE contient 37 mesures législatives différentes qui interagissent les unes avec les autres, se recoupent et donnent lieu à des guerres de clocher et à des manques d'efficacité, au point où il n'est pratiquement pas possible d'appliquer cette loi.

Mme Gélinas : Malheureusement, sénateur Angus, nous ne pouvons répondre à votre question. La seule chose que nous puissions faire, c'est faire rapport sur nos constatations. Nous n'avons pas fait de travail depuis 2002.

Le sénateur Angus : En ce qui concerne les substances toxiques?

Ms. Gélinas: With respect to this particular issue relating to toxics. In the meantime, we have been working on many other issues.

We cannot tell if CEPA is effective or not. From my standpoint, that is the first question we need to ask ourselves before getting into details.

From an audit standpoint, that is what we will do. With regard to any issue, we will look for the big-ticket item first, where the biggest risks are. Then we may look at other issues.

In a review such as that, we must ask ourselves: Is the process working? It is one thing to have it on paper. It is another to begin implementation.

This highlights the importance of regular follow-up. We have not done one over the past four years. Last year we decided to focus on climate change. As we speak, we have started focusing on toxics again. At this stage, I cannot give you the details of what we will be focusing on because we are not there yet. We would have determined that earlier if we had not decided to speed up on climate change.

This is a good example. We have all learned lessons on how to get as much as we can out of our work and to complete a follow-up in an interim period. That provides us with the information we need.

If we had done that in the first place, we might not be lost in terms of trying to figure out what results CEPA has achieved.

Mr. Reed: Obviously, as auditors we do not question CEPA. That is a matter of policy. We focus on implementation.

Audits are always conducted at a certain point in time. In the world of toxics, the timelines for getting things done are quite long: five years to assess, five years of consultation and then implementation.

Do not write off CEPA yet. When we did our audit, they had gone through the exercise and produced a number of recommendations. At that point, our audit ended and those recommendations were not resourced or implemented. They may well have been since. I am afraid I do not have good data right now as to whether they have been.

That is probably where I would focus my effort. I would ask the departments not to talk to me about process. I am not interested in the status of consultations. I want to know on a chemical-by-chemical basis if releases into the environment have been reduced. How do you know?

Mme Gélinas : En ce qui concerne cette question particulière touchant les substances toxiques. Entre-temps, nous avons travaillé à de nombreuses autres questions.

Il nous est impossible de dire si la LCPE est efficace ou non. De mon point de vue, c'est la première question qu'il faut se poser avant d'entrer dans les détails.

Du point de vue de la vérification, c'est ce que nous ferons. Pour une question en particulier, nous allons chercher la plus importante, celle qui présente le plus de risques. Ensuite, nous pourrons nous pencher sur d'autres enjeux.

Dans un examen comme celui-là, il faut se poser la question suivante : le processus est-il efficace? C'est bien beau de l'avoir sur papier, mais il faut aussi commencer à le mettre en œuvre.

C'est ce qui fait ressortir l'importance d'un suivi régulier. Nous n'en avons pas fait depuis plus de quatre ans. L'année dernière, nous avons décidé de nous concentrer sur les changements climatiques. Au moment où on se parle, nous avons commencé à nous concentrer à nouveau sur les substances toxiques. Pour l'instant, je ne peux vous donner les détails sur l'objet de nos études parce que nous n'en sommes pas encore là. Nous l'aurions établi plus tôt si nous n'avions pas décidé d'accélérer notre travail sur les changements climatiques.

C'est un bon exemple, nous avons tous appris des leçons sur la façon de faire le plus de travail possible et de terminer une vérification de suivi entre-temps. Cela nous donne l'information dont nous avons besoin.

Si nous avions procédé ainsi d'abord, nous ne serions pas perdus à essayer de voir quels sont les résultats de la LCPE.

M. Reed : De toute évidence, en tant que vérificateurs, nous ne remettons pas la LCPE en question. C'est une question de politique. Nous nous concentrons sur la mise en œuvre.

Les vérifications sont toujours faites à un point précis dans le temps. Pour ce qui est des substances toxiques, les échéanciers pour atteindre les objectifs sont assez longs : cinq ans pour l'évaluation, cinq ans pour la consultation et ensuite la mise en œuvre.

N'éliminez pas tout de suite la LCPE. Lorsque nous avons fait notre vérification, les vérificateurs ont examiné tout le processus et formulé un certain nombre de recommandations. À ce moment-là, notre vérification s'est terminée et ces recommandations n'ont pas été assorties des ressources adéquates ni mises en œuvre. Elles l'ont peut-être été depuis. Je crains ne pas avoir les bonnes données actuellement pour vous dire où on en est.

Voilà probablement les secteurs sur lesquels je concentrerais mes efforts. Je demanderais aux ministères de ne pas me parler de processus. L'état des consultations ne m'intéresse pas non plus. Je veux savoir, produit chimique par produit chimique, s'il y a eu des rejets dans l'environnement et si ces rejets ont diminué. Comment le savez-vous?

Another tricky area for us is the level of resources applied to any piece of legislation. That is also a matter of policy. In 1999, and again in 2002, there was a pervasive sentiment that there were not sufficient resources in place to implement CEPA.

It may well have changed, but the culture at that time was: We have to do what we can with what we have. There is no new money out there. Do not even bother asking. We will do the best we can with the budget allocation we have.

As auditors, we do not question that. That is a matter of policy. We had ample evidence indicating the objectives were not being realized and the processes were not being completed, so somebody ought to ask whether there had been sufficient resources put toward implementation.

Senator Angus: You said one of the things you would do during a review of CEPA is find out whether pollution prevention was being achieved. We welcomed people from an organization called PollutionWatch last week. They indicated it is not being achieved. That is superficial. We are caught between a rock and a hard place because we want to do something meaningful.

The steering committee met when the challenge was put forward and asked whether there was a way to make a useful contribution. That committee agreed that it did not know and would have to find out. That is what these preliminary hearings are about. Is there something constructive that the committee could do? Based on what you know, having done the reports up to 2005, plus the work in progress, is pollution prevention being achieved in Canada, in your opinion, as a result of CEPA?

Ms. Gélinas: I cannot answer that question.

The Chairman: Was it being achieved in 2002?

Mr. Reed: It was a little early to say because the pollution prevention planning side was applied to the Priority Substances List 2 exercise, which at the time of the completion of the audit had not started; they had not even completed the assessment.

The department was quite hopeful at that time that pollution prevention plans would be generated by emitters of substances and would lead to future reductions.

Parenthetically, I can tell you that there was a great debate at that same time as a result of the environmental management systems in the International Standards Organization. Senators might be aware of the ISO EMS standard, which also included a definition of "pollution prevention." Through that process, the definition was turned on its head and pollution prevention included good old end-of-pipe treatment, recycling, recovery, and all the activities that are part of management, whereas the original intent of pollution prevention, as I have always understood it, was

Une autre question difficile pour nous, c'est le niveau de ressources accordées à l'application d'une mesure législative. C'est aussi une question de politique. En 1999, et à nouveau en 2002, tout le monde convenait qu'il n'y avait pas suffisamment de ressources en place pour faire respecter la LCPE.

Les choses peuvent bien avoir changé, mais la culture de l'époque était la suivante : nous devons faire ce que nous pouvons avec ce que nous avons. Il n'y a pas d'argent frais. Ce n'est pas la peine d'en demander. Nous allons faire du mieux que nous pouvons avec les budgets que nous avons.

En tant que vérificateurs, nous ne remettons pas cela en question. C'est une question de politique. Nous avions amplement de preuves indiquant que les objectifs n'étaient pas atteints et que les processus n'étaient pas terminés, si bien que quelqu'un devrait demander s'il y avait suffisamment de ressources pour assurer la mise en œuvre de la loi.

Le sénateur Angus : Vous avez dit que l'une des choses que vous feriez durant l'examen de la LCPE serait de voir si l'objectif de prévention de la pollution a été atteint. Nous avons accueilli des représentants d'une organisation qui s'appelle PollutionWatch la semaine dernière. Ils nous ont dit que cet objectif n'est pas atteint. C'est superficiel. Nous sommes pris dans un dilemme parce que nous voulons faire quelque chose d'utile.

Le comité directeur s'est rencontré lorsque la question a été posée et a demandé s'il y avait une façon d'apporter une contribution utile. Ce comité a convenu qu'il n'en savait rien et qu'il s'informerait. C'est pourquoi nous tenons des audiences préliminaires. Est-ce que le comité pourrait faire quelque chose de constructif? D'après ce que vous savez, après avoir produit les rapports jusqu'en 2005, et fait en plus le travail qui est en cours, est-ce qu'au Canada, on atteint l'objectif de prévention de la pollution, à votre avis, à la suite de l'adoption de la LCPE?

Mme Gélinas : Je ne peux répondre à cette question.

Le président : L'objectif était-il atteint en 2002?

M. Reed : Il était un peu tôt pour le dire parce que la planification de la prévention de la pollution relevait de l'exercice 2 de la Liste des substances d'intérêt prioritaire, exercice qui, au moment où la vérification s'est terminée, n'était pas entrepris; l'évaluation n'était même pas terminée.

Le ministère comptait beaucoup sur le fait, à l'époque, que les plans de prévention de la pollution seraient produits par les émetteurs de substances toxiques et que cela amènerait d'autres réductions.

Soit dit en passant, je peux vous dire qu'il y a eu un important débat au même moment, engendré par les systèmes de gestion de l'environnement à l'ISO. Les sénateurs connaissent peut-être la norme ISO EMS, qui inclut également une définition de la « prévention de la pollution ». Grâce à ce processus, la définition a été chamboulée et la prévention s'est retrouvée en bout de ligne : le recyclage, la récupération et toutes les activités qui font partie de la gestion, alors que l'intention initiale de la prévention de la pollution, comme je l'ai toujours comprise, était de ne pas générer

to not generate the substances in the first place. It will be difficult for you to get that level of detail and find out whether it is truly happening because it is all inside the enterprises.

Senator Angus: I fully agree with you. I do not question the goodwill, competency or intentions of the good people at Environment Canada when they do not have the resources. We know that Environment Canada has a new minister and a new deputy minister and that a new, so-called made-in-Canada plan is being prepared. However, we do not know what it will say or where the budget will come from. You have couched it in these terms, saying that government has the tools — not to be confused with the resources — to be on the leading edge of pollution prevention, managing climate change and dealing with water and air quality. I believe that has been your evidence in the past, and yet nothing has happened to date.

Through our study on CEPA, the committee is challenged to try to supplement what you, the auditors, have said. Obviously, as Commissioner of the Environment, it is your job to give the government a wake-up call. I understand what you have told the committee, that it is difficult to bring it to a substance-by-substance level. We can call in the organizations that are focused on the environment, but we know what they will say. I have said before that I believe there is a huge problem, and I sit on this committee because I want to try to be a part of the solution.

The deputy chairman asked what you would do. You told us via your slides and you cannot go beyond that. The committee can ask questions such as is categorization and screening on track? Does Environment Canada have the capacity? How will the precautionary principle be applied? However, who does the committee ask to get the answers?

Ms. Gélinas: You have to ask Environment Canada and Health Canada because they are co-responsible for CEPA. The first time they testified before the committee they gave you the big picture, but as an auditor will do, I dug deeper, looking for details. You quoted a general statement that I made in the past with respect to my findings: The government has a tendency to overcommit and under-deliver. The weakest link in the chain, if you will, is measuring and reporting. Again, witnesses might come here and tell the committee that pollution prevention is not being applied and that they do not see results on the ground. If the federal government were to gather the information, officials could appear before the committee with factual evidence of the results. Obviously, the committee can ask about that.

Senator Angus: That is helpful.

des substances en premier lieu. Vous allez avoir des problèmes pour en arriver à ce niveau de détail et voir s'il y a vraiment prévention de la pollution, parce que toutes les données sont aux mains des entreprises.

Le sénateur Angus : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je ne remets pas en doute la bonne volonté, la compétence ou les objectifs des personnes bien intentionnées à Environnement Canada lorsqu'elles n'ont pas les ressources. Nous savons qu'Environnement Canada a une nouvelle ministre et un nouveau sous-ministre et qu'un nouveau plan que l'on dit fait au Canada est en voie de rédaction. Cependant, nous ne savons pas ce qu'il contiendra ni d'où proviendra le budget. Vous avez énoncé les choses en ces termes, disant que le gouvernement a les outils — qu'il ne faut pas confondre avec les ressources — pour être chef de file en matière de prévention de la pollution, de gestion des changements climatiques et d'examen de la qualité de l'air et de l'eau. Je crois que c'est ce que vous pouviez prétendre dans le passé, mais pourtant, rien ne s'est produit à ce jour.

Dans le cadre de notre étude sur la LCPE, le comité a pour tâche d'essayer de compléter ce que vous, les vérificateurs, avez dit. De toute évidence, en tant que commissaire de l'environnement, votre travail consiste à alerter le gouvernement. Je comprends ce que vous avez dit au comité, qu'il est difficile de procéder à un examen substance par substance. Nous pouvons convoquer les organisations qui s'occupent d'environnement, mais nous savons ce qu'elles diront. J'ai déjà dit qu'à mon avis, il y a un gros problème, et je siège à ce comité parce que je veux être partie de la solution.

La vice-présidente a demandé ce que vous feriez. Vous nous l'avez dit dans vos diapositives, vous ne pouvez aller plus loin. Le comité peut poser des questions comme : est-ce que l'établissement des catégories et la sélection vont bien? Environnement Canada a-t-il la capacité? Comment le principe de précaution sera-t-il appliqué? Cependant, à qui le comité s'adresse-t-il pour obtenir les réponses?

Mme Gélinas : Il vous faut demander à Environnement Canada et à Santé Canada parce qu'ils sont tous deux responsables de l'application de la LCPE. La première fois qu'ils ont témoigné devant le comité, ils vous ont donné une vue d'ensemble, mais comme le fera un vérificateur, je creuse plus loin, je cherche les détails. Vous avez cité un énoncé général que j'ai déjà fait concernant mes constatations : le gouvernement a tendance à prendre trop d'engagements et à ne pas livrer la marchandise. Le maillon le plus faible de la chaîne, si vous voulez, c'est la mesure et la production des rapports. Là encore, des témoins pourraient venir vous dire que la prévention de la pollution n'est pas appliquée actuellement et qu'ils ne voient pas de résultats sur le terrain. Si le gouvernement fédéral voulait obtenir l'information, les fonctionnaires pourraient comparaître devant le comité et vous donner des indications factuelles des résultats. Il ne fait aucun doute que le comité peut demander des choses à ce sujet.

Le sénateur Angus : C'est utile.

Mr. Reed: The evaluation of CEPA undertaken by Environment Canada in respect of the management of PSL substances concludes much the same as we concluded in our audits, although little documentation exists on the relative efficiency or effectiveness of ongoing management efforts. Moreover, while there is evidence that use, emission levels and exposures are declining for some toxics, trends for others are increasing, and data for still others are insufficient to make such determinations.

If I were in your place, I would ask Environment Canada and Health Canada to bring the results to the committee so you can know whether emissions are going up or down. For those that are going up, I would ask why that is and what the barriers to improvement are. I do not think it is a question of the design of CEPA, as you have said, because it gives them the tools and the authorities that they need. What is getting in the way? I think it is implementation.

Senator Angus: Senator Adams was here, but has gone to another committee. He lives in Rankin Inlet and he told us about the deleterious effects of mercury in the atmosphere that originates "down here." I asked him where he means, whether Southern Canada, the U.S. or both. How is it measured? Does anybody know? No one knew, but I assume that you would agree that that is one of the problems in the North, and it is getting worse. Is that your sense?

Mr. Reed: I do not know if it is getting worse, but the presence of substances such as PCBs and mercury in a place that has no emissions has always confounded scientists. They have concluded, from the evidence, that the pollutants are transported from south of the equator. It is called the grasshopper effect. That is how these pesticides make their way into the Arctic.

Senator Angus: You talked about bio-monitoring, which concerns the effect of these different elements on people. That would likely be our first line of interest. For example, we heard about the effects on mothers' milk in Arctic communities; and it boggles the mind.

I am at a loss to add anything constructive at this time, Mr. Chairman.

The Chairman: We have been well instructed, to a degree.

[*Translation*]

Senator Tardif: Mr. Reed, you said that inadequate science, or lack of information, is often cited as an excuse to delay or block action.

I am trying to understand how this approach can be reconciled with the principle of precaution that was established in the CEPA in 1999.

M. Reed : L'évaluation de la LCPE entreprise par Environnement Canada concernant la gestion des substances inscrites sur la Liste des substances d'intérêt prioritaire en vient pas mal aux mêmes conclusions que nos vérifications, même s'il existe peu de documentation sur l'efficacité ou l'efficience relative des efforts de gestion déployés en permanence. En outre, même s'il existe des preuves que l'utilisation et les niveaux d'émission de substances toxiques et l'exposition à ces substances diminuent pour certaines substances, pour d'autres, la tendance est à la hausse et les données pour encore d'autres sont insuffisantes pour en arriver à de telles conclusions.

Si j'étais à votre place, je demanderais à Environnement Canada et à Santé Canada de soumettre les résultats au comité pour que vous puissiez savoir si les émissions augmentent ou diminuent. Pour les substances dont les émissions augmentent, je demanderais pourquoi il en est ainsi et quels sont les obstacles à l'amélioration. Je ne crois pas que la conception de la LCPE soit en cause, comme vous l'avez dit, parce que ça donne au ministère les outils et les pouvoirs dont il a besoin. Qu'est-ce qui gêne le travail? Je crois que c'est la mise en œuvre.

Le sénateur Angus : Le sénateur Adams était là, mais il est parti assister à un autre comité. Il vit à Rankin Inlet et nous a parlé des effets délétères du mercure dans l'atmosphère qui partent « d'ici ». Je lui ai demandé de quel endroit il parlait, du sud du Canada, des États-Unis ou des deux. Comment est-ce que c'est mesuré? Est-ce que quelqu'un le sait? Personne ne le savait, mais je suppose que vous serez d'accord pour dire que c'est là un des problèmes dans le Nord, problème qui s'aggrave toujours. Qu'est-ce que vous en pensez?

M. Reed : Je ne sais pas si la situation se détériore, mais la présence de substances comme les BPC et le mercure dans un endroit qui n'a aucune émission a toujours rendu les scientifiques confus. D'après leurs observations, ils en ont conclu que les polluants sont transportés en partance du sud de l'Équateur. C'est ce que l'on appelle l'effet sauterelle. C'est ainsi que ces pesticides arrivent dans l'Arctique.

Le sénateur Angus : Vous avez parlé de biosurveillance pour étudier l'effet de ces différents éléments sur les personnes. Ce serait probablement notre premier sujet d'étude. Par exemple, nous avons entendu parler des effets sur le lait maternel dans les collectivités de l'Arctique, et c'est troublant.

Je n'arrive pas à ajouter quoi que ce soit de constructif pour l'instant, monsieur le président.

Le président : On nous a donné de bons renseignements, dans une certaine mesure.

[*Français*]

Le sénateur Tardif : Vous avez indiqué, M. Reed, que souvent on utilise l'excuse d'une science inadéquate, ou il y a un manque d'information, pour retarder ou bloquer une action quelconque.

J'essaie de comprendre comment on réconcilie cette approche avec le principe de précaution qui a été instauré dans la loi en 1999?

[*English*]

Mr. Reed: That is our question too. I will give you an example of what we found in 1999. The original Priority Substances List contained, I think, 44 substances, and after five years of investigation of 13 of those, they were unable to reach a conclusion because there were data gaps.

The Chairman: Pardon my interrupting, Mr. Reed. Would you be able to send us a list of those 13 substances?

Mr. Reed: Yes.

The Chairman: At some point in the next few weeks.

Mr. Reed: I believe they have closed some of the gaps.

The Chairman: That would give us a good place to start.

Mr. Reed: In each of those cases, they were unable to reach a conclusion because of data gaps. Make no mistake; the burden of proof in CEPA is high. The scientific community will tell you that.

That is why we raised the question about the precautionary principle at that time, because one might think that, in the absence of data, in the face of uncertainty, one would lean toward declaring them toxic. They had not done that in 1999. They had left it undeclared. In fact, they were sued. That is probably the wrong word, but the Canadian Defence Fund took great exception to the fact that they were not planning to publish any final decision.

By the time 2000 came around, the precautionary principle had been entrenched in the act, but we still had the same kinds of questions: What will you do when you do not have data gaps in the case of an act that, in some ways, has a very high burden of proof? It is almost a contradiction, because to be declared toxic under the act, there is a high burden of proof. I am not a scientist and cannot speak to the detail, but that is why it takes five years to go through some of these substances.

That is why we raised it: What will you do in the future? We have in this country a lot of information about a very small number of substances and very little information about the majority of substances out there. The uncertainties and the absence of information will grow as they turn their attention to the domestic substances.

The Chairman: You said it was almost a contradiction. Is it not a direct contradiction? The precautionary principle says that if we are in doubt, we do not have to wait until we can prove it is safe. The precautionary principle says, if you are not sure, do not use it. Is that not the object of it?

Mr. Reed: That is why I suggested you find out whether Environment Canada had completed to develop guidance under the act. I understand they did. According to our follow-up, they did. To be honest, I did not read it. I do not know what it says about what they intend to do on either the assessment or the

[*Traduction*]

M. Reed : C'est aussi notre question. Je vais vous donner un exemple de ce que nous avons constaté en 1999. La première Liste des substances d'intérêt prioritaire contenait, je crois, 44 substances, et après cinq ans d'enquête au sujet de 13 d'entre elles, on a été incapable d'en venir à une conclusion parce qu'il y avait des écarts dans les données.

Le président : Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Reed. Pourriez-vous nous faire parvenir la liste de ces 13 substances?

M. Reed : Oui.

Le président : Au cours des prochaines semaines.

M. Reed : Je crois qu'on a réussi à combler certains de ces écarts.

Le président : Cela nous donnerait un bon point de départ.

M. Reed : Dans chacun de ces cas, on a été incapable d'en venir à une conclusion à cause des écarts dans les données. Ne nous méprenons pas; le fardeau de la preuve dans la LCPE est lourd. La communauté scientifique vous le dira.

C'est pourquoi nous avons soulevé la question du principe de précaution à ce moment-là, parce qu'on pourrait penser que, faute de données, et face à l'incertitude, on serait tenté de déclarer la substance toxique. Ce n'est pas ce qui a été fait en 1999. On a omis de faire une déclaration. En fait, les personnes ont été poursuivies en justice. C'est probablement le mauvais terme à utiliser, mais le Canadian Defence Fund s'est fortement opposé au fait que l'on ne prévoyait publier aucune décision finale.

A l'orée de l'an 2000, le principe de précaution avait été enchâssé dans la Loi, mais nous avions toujours le même genre de questions : que ferez-vous lorsque vous n'aurez pas d'écarts dans les données dans le cas d'une loi qui, à certains égards, impose un fardeau de la preuve très lourd? C'est pratiquement une contradiction, parce que pour qu'une substance soit déclarée toxique en vertu de la loi, le fardeau de la preuve est lourd. Je ne suis pas un scientifique et je ne peux parler des détails, mais c'est la raison pour laquelle il faut compter cinq ans pour examiner certaines de ces substances.

C'est pourquoi nous avons soulevé la question : que ferez-vous à l'avenir? Nous avons au Canada beaucoup de renseignements sur un très petit nombre de substances et très peu de renseignements sur la majorité d'entre elles. Les incertitudes et l'absence d'information vont aller en s'accroissant au moment où les scientifiques s'intéresseront aux substances intérieures.

Le président : Vous avez dit que cela équivalait presque à une contradiction. N'est-ce pas une contradiction directe? Le principe de précaution stipule que si on a des doutes, il n'est pas nécessaire d'attendre qu'on puisse prouver que la substance est sûre ou non. Selon le principe de précaution, si vous n'êtes pas certain, il ne faut pas utiliser la substance. N'est-ce pas l'objectif de ce principe?

M. Reed : C'est pourquoi je vous ai proposé de voir si Environnement Canada avait terminé d'élaborer ses directives en vertu de la loi. Je crois que oui. D'après notre suivi, c'est le cas. Pour être bien honnête, je ne les ai pas lues. Je ne sais pas ce qu'elles disent sur les intentions du ministère en ce qui concerne

management side. The precautionary principle is probably not the issue on the management side, but in effect, what was happening in the List 1 exercises was that they were going through an assessment exercise, and after five years a substance was declared toxic. Then the entire process is turned over to another group of people, the risk managers, who then engage in consultations with industry, with other stakeholders, to figure out collectively what we should do about it. However, even those processes were hampered by the lack of data, because some groups would legitimately ask, "How do we really know it is out there? How do we know what is the level of exposure? We are not doing the monitoring. By the way, by how much do we need to reduce to get to the safe levels?"

In 1999, we identified that as a significant shortcoming of the process. The assessment declared something to be toxic, but it did not say how much of a reduction we needed to achieve to make it safe. Risk managers were hampered because they were trying to convince a relatively hostile group of emitters that there was a need to take action without a lot of concrete, science-based information as to what level, where, and so on.

I am rambling a little because we do not know how the department themselves decided to apply the principle.

[*Translation*]

Senator Tardif: Since there is that contradiction, do you believe that leaves an opening for effective lobbying by certain interest groups?

Mr. Reed: On the list or the management process?

Senator Tardif: On the list.

[*English*]

Mr. Reed: I do not think there was that kind of thing. The first list, the departments would admit, was pulled together without a deep consultation process. They felt they knew what the bad things out there were. They were in start-up mode at that stage. For the Priority Substances List 2, they went through a much more rigorous consultation exercise to identify the 25 substances that were ultimately put on that list and assessed.

At the time of the 2002 follow-up, Environment Canada had changed their process for determining the risk management measures, but they had not implemented it. It was just being announced. It was responding on paper to some of the criticisms that we had made, but we do not know about the implementation, and I think that too would be relatively easy for you to ask the departments: What is the status of the PSL 2 substances?

l'évaluation ou la gestion. Le principe de précaution n'est probablement pas le problème qui touche la gestion, mais en effet, ce qui s'est produit avec les exercices de la liste 1, c'est que l'on a fait tout un exercice d'évaluation, et après cinq ans une substance a été déclarée toxique. Ensuite, c'est un autre groupe de personnes qui reprennent le processus, les gestionnaires de risques, qui engagent alors des consultations avec le secteur privé, d'autres intervenants, pour voir ensemble ce que nous devrions faire à ce sujet. Cependant, même ces processus ont été gênés par l'absence de données parce que certains groupes demanderaient, et avec raison : « Comment véritablement savoir si la substance est présente? Comment déterminer le niveau d'exposition? Nous ne faisons pas actuellement de suivi. Au fait, de quel pourcentage devons-nous réduire les substances pour en arriver à un niveau sûr? »

En 1999, nous avons établi que c'était là une lacune importante du processus. L'évaluation déclarait une substance comme étant toxique, mais elle ne précisait pas le pourcentage de réduction que nous devions atteindre pour la rendre sûre. Les gestionnaires de risques étaient gênés dans leur travail parce qu'ils essayaient de convaincre un groupe relativement hostile d'émetteurs qu'il fallait prendre des mesures sans avoir beaucoup de données scientifiques concrètes quant au niveau, aux endroits où se trouvaient les substances et ainsi de suite.

Je parle un peu pour ne rien dire parce que nous ne savons pas comment les ministères eux-mêmes ont décidé d'appliquer le principe.

[*Français*]

Le sénateur Tardif : Étant donné qu'il y a cette contradiction, croyez-vous que cela laisse une ouverture pour un lobbying efficace de certains groupes d'intérêt?

M. Reed : Sur la liste ou sur le processus de gestion?

Le sénateur Tardif : Sur la liste.

[*Traduction*]

M. Reed : Je ne crois pas qu'il y avait ce genre de choses. La première liste, les ministères le reconnaîtront, a été échafaudée sans processus de consultation détaillé. Ils estimaient savoir quels étaient les mauvais éléments. Ils étaient en mode départ à cette étape. Pour la deuxième Liste des substances d'intérêt prioritaire, les ministères ont procédé à un exercice de consultation beaucoup plus rigoureux pour repérer les 25 substances qui ont finalement été inscrites sur la liste et évaluées.

Au moment du suivi de 2002, Environnement Canada avait changé son processus pour déterminer les mesures de gestion du risque, mais ne l'avait pas mis en œuvre. Il venait tout juste d'être annoncé. Le ministère répondait par écrit à certaines des critiques que nous avions faites, mais nous ne savions rien de la mise en œuvre, et je pense qu'il serait aussi relativement facile pour vous de demander aux ministères : Quel est le statut des substances qui se trouvent sur la deuxième Liste des substances d'intérêt prioritaire?

Ms. Gélinas: I think we should look at the precautionary principle from another angle. The precautionary principle is a means by which CEPA may be implemented more realistically. The point we raised is simply that this way of looking at CEPA and managing toxics has not been used. That will come back to haunt us, because you can look at the application of the precautionary principle with respect to many areas, pesticides being one, but so far, we have not heard from the department or the government as a whole. Mr. Reed indicated that the Privy Council was looking at guidance for applying the precautionary principle across the board. We have looked for what has been done over the last couple of years, and we have not seen anything.

I recall a couple of years ago we were of the view that we should audit the implementation of the precautionary principle, and it became quite obvious to us that there was nothing to audit because the precautionary principle has not been applied in the government. CEPA is a good example when asking the government: What is the guidance for applying the precautionary principle with respect to CEPA, and how has that been done so far? If you get an answer to that question, it will be very helpful to all of us, and to Canadians, in understanding, because that has been a question mark for many years.

Mr. Reed: I will just add to that. Put that question directly with respect to the Domestic Substances List categorization and screening, because it is likely that the PSL assessments have been completed, but the screening for the 4,000-odd substances has yet to occur, and there will be uncertainties. They will need that clear guidance themselves.

Ms. Gélinas: If I recall — and correct me if I am wrong — at the time of the audit on toxics, we ended by saying that with the resources that the department had and the domestic list that they had to go through, it would take decades to complete.

That precautionary principle exists to help achieve the objective of CEPA.

Senator Angus: You have given us a couple of good, clear questions to ask in the context of the precautionary principle. Could you explain what exactly the precautionary principle is? How should we couch that?

Ms. Gélinas: There is a clear definition in the document.

Senator Angus: Is it in your 1999 report or in the act?

Ms. Gélinas: It is in the act. We have borrowed some of the documents that were tabled before the committee over the last couple of weeks. There is a document called "A Guide to Understanding the Canadian Environmental Protection Act," which is dated October 2004, and the precautionary principle and how it applies to CEPA are clearly explained there. There is nothing new under the sun. It was there way back then and still is.

Mme Gélinas : Je pense que nous devrions regarder le principe de précaution sous un autre angle. Le principe de précaution est un moyen par lequel la LCPE pourrait être mise en œuvre de façon plus réaliste. Ce que nous avons soulevé, c'est simplement ceci : cette façon d'envisager la LCPE et la gestion des substances toxiques n'ont pas été utilisées. Cela va revenir nous hanter, parce qu'on peut regarder comment le principe de précaution est appliqué dans de nombreux secteurs, notamment dans les pesticides, mais jusqu'à maintenant, nous n'avons rien entendu du ministère ou du gouvernement. M. Reed a indiqué que le Conseil privé cherchait à obtenir des directives pour appliquer le principe de précaution de façon générale. Nous avons examiné ce qui a été fait au cours des dernières années, et nous n'avons rien trouvé.

Je me souviens, il y a quelques années, nous estimions qu'il fallait vérifier la mise en œuvre du principe de précaution, et nous nous sommes vite rendu compte qu'il n'y avait rien à vérifier parce que le principe de précaution n'est pas appliqué au gouvernement. La LCPE est un bon exemple lorsqu'on pose la question au gouvernement : sur quelle directive se base-t-on pour appliquer le principe de précaution selon la LCPE, et comment cela a-t-il été fait jusqu'à maintenant? Si vous obtenez une réponse à cette question, cela sera très utile pour nous tous, et pour les Canadiens, afin de comprendre la situation parce que la question demeure sans réponse depuis de nombreuses années.

M. Reed : J'aimerais simplement ajouter quelque chose. Posez cette question directement au sujet des catégories et de la sélection des substances intérieures, parce qu'il est probable que les évaluations de la Liste des substances d'intérêt prioritaire sont terminées. Mais la sélection des 4 000 substances ou à peu près n'a pas encore été faite, et il y aura des incertitudes. Les ministères auront besoin de ces directives claires

Mme Gélinas : Si je me souviens bien — et corrigez-moi si j'ai tort — au moment de la vérification des substances toxiques, on a fini par dire qu'avec les ressources du ministère et la liste des substances intérieures qu'il devait examiner, cela prendrait des décennies avant de finir le travail.

Ce principe de précaution existe pour aider à atteindre l'objectif de la LCPE.

Le sénateur Angus : Vous nous avez fourni quelques questions claires à poser dans le contexte du principe de précaution. Pourriez-vous expliquer en quoi consiste exactement le principe de précaution? Comment devrions-nous énoncer nos questions?

Mme Gélinas : Le document renferme une définition précise de ce concept.

Le sénateur Angus : Est-ce dans votre rapport de 1999 ou dans la loi?

Mme Gélinas : C'est dans la loi. Nous avons emprunté certains des documents qui ont été déposés devant le comité au cours des dernières semaines. Il y a un document intitulé « Guide explicatif de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement », qui est daté d'octobre 2004, où l'on explique clairement le principe de précaution et la façon dont il s'applique à la LCPE. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Il existait bien avant et il existe toujours.

Senator Angus: It is part of the environmental, trade and business environment lexicon. Can you put it in layman's terms? How do you understand the precautionary principle?

The Chairman: There are different versions of it now, similar to the non-derogation clause. The one that applies to CEPA is literally part of the act. It is not a preamble.

Ms. Gélinas: It is crystal clear, and I will read it to you. It says the following:

> Precautionary Principle — The government's actions to protect the environment and health are guided by the precautionary principle, which states that "where there are threats of serious or irreversible damage, lack of full scientific certainty shall not be used as a reason for postponing cost-effective measures to prevent environmental degradation."

It could not be clearer than that.

The Chairman: It could be if you left out "cost-effective."

Mr. Reed: This is open to some interpretation, and there's the rub. That is why we were pushing the department for operational guidance. How will you apply that in the decisions that you have to make? With respect to the screening of 4,000 substances, what will you do when you do not have certainty?

Senator Angus: I would add, when you do not have consistent application.

[*Translation*]

Senator Fox: My question concerns governance and accountability. In the first of the three conclusions in the report you presented to us this evening, in paragraph 4, you stated that "the federal government's ability to detect and understand the effects of toxic substances on Canadians was seriously threatened." In the second of your conclusions, in paragraph 5, you stated that "the federal government was not managing the risks adequately." As for your third conclusion, in paragraph 6, you questioned the government's ability to detect, understand and prevent the harmful effects of toxic substances and said that that ability was still limited. Your conclusions are quite disturbing.

I also note that, in general, the federal government is committed to heading in these directions. But there appears perhaps to be a deficiency with regard to the buy-in and probably performance. It is precisely concerning that that I wanted to ask my question.

From an accountability standpoint, it is very important to determine who is responsible for certain things. You refer a little too generally to the federal government rather than to the departments in particular that are responsible for execution. I

Le sénateur Angus : Cela fait partie de la terminologie environnementale, commerciale et opérationnelle du milieu de l'environnement. Pourriez-vous expliquer cela en termes simples? Comment comprenez-vous le principe de précaution?

Le président : Il en existe maintenant plusieurs versions différentes, comme pour la clause de non-dérogation. Le principe qui s'applique à la LCPE fait littéralement partie de la Loi. Ce n'est pas un préambule.

Mme Gélinas : Le principe est tout à fait clair, et je vais vous le lire. On dit ceci :

> Principe de précaution — Les mesures adoptées par le gouvernement pour protéger l'environnement et la santé sont guidées par le principe de précaution selon lequel, lorsqu'il y a des menaces de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas être utilisée comme raison de reporter des mesures efficaces sur le plan économique pour empêcher la dégradation de l'environnement.

On ne pourrait être plus clair que cela.

Le président : Cela pourrait être le cas si on ne disait pas « efficaces sur le plan économique ».

M. Reed : Cela laisse place à une certaine interprétation, et c'est là la difficulté. C'est pourquoi nous exercions des pressions sur le ministère pour qu'il publie ses directives opérationnelles. Comment allez-vous appliquer ce principe dans les décisions que vous devez prendre? En ce qui concerne la sélection des 4 000 substances, que ferez-vous lorsque vous n'aurez pas de certitude?

Le sénateur Angus : Je dirais, lorsqu'il n'y a pas de constance dans l'application.

[*Français*]

Le sénateur Fox : Ma question a trait à la gouvernance et l'imputabilité. Dans la première des trois conclusions du rapport que vous nous avez présenté ce soir, au paragraphe 4, vous avez conclu que « la capacité du gouvernement canadien à détecter et à comprendre les effets des substances toxiques était gravement menacée ». À la deuxième de vos conclusions, au paragraphe 5, vous avez conclu que « le gouvernement fédéral ne gérait pas les risques de façon adéquate ». Quant à votre troisième conclusion, au paragraphe 6, vous mettez en doute la capacité à détecter, comprendre et prévenir les effets nocifs des substances toxiques et que cette capacité reste limitée. Vos conclusions sont quand même assez inquiétantes.

Par ailleurs, je note que, de façon générale, au gouvernement fédéral il y a un engagement à aller dans ces directions. Mais il semble y avoir peut-être une déficience sur le plan du rachat d'office et probablement de l'exécution. C'est justement à ce niveau que je voulais poser ma question.

Au point de vue de l'imputabilité, il est très important de déterminer qui est responsable de certaines choses. Vous parlez un peu trop de façon générale du gouvernement fédéral plutôt que des ministères en particulier chargés d'exécution. Je comprends

understand that, as regards general policies, we can discuss the Privy Council's responsibility, and I think you're right in emphasizing that. I would be inclined to say that the Privy Council has this general responsibility for coordination. I hold them accountable for that responsibility. We are lacking this notion of accountability right now. The Privy Council should be accountable in this regard, and the departments should subsequently be clearly and simply accountable for the progress or lack thereof in achieving objectives. I cannot accept the idea that we cannot reject an expenditure based on sufficient or insufficient resources. Perhaps there are explanations.

In the detailed 2002 report tabled this evening, you refer to the progress made by the departments. In a number of places, you state that governance is notably deficient. The deputy minister should be held personally responsible, and that should be part of the evaluation of the effectiveness of the minister's performance. That should be reflected in the annual evaluation and could affect the performance bonus.

Right now, when I see that, I see a number of principles that everyone subscribes to, but I do not see much else. I have to admit that I am not an expert in the field, but the environment is an area that I want to explore. I think it is important. The basic management principle is:

[*English*]

If you cannot measure it, you cannot really judge it or evaluate it.

[*Translation*]

I do not see any guidelines or targets for evaluating the deputy minister's work. In our system, the deputy minister is at the top of the pyramid: he receives instructions from Cabinet — Cabinet is responsible for developing policies — but the deputy minister subsequently determines ways to achieve objectives; it is no longer up to the minister to do that. The deputy minister is not given enough direct and obvious responsibility on these issues. It should be clearly identified who is responsible for what, and that person should be held responsible in the report you prepare. That would help the people involved deliver the goods.

I would ask for your comments on this because we could talk about these things for 25 years. None of the governments in our history will ever have enough resources to do everything they are supposed to do. Every time, it is said that the deputy minister didn't have the necessary resources. In the context of the resources he does have, there should be reference points, targets and objectives. A general manager of a company doesn't have those objectives. No one in the private sector has unlimited resources to meet their objectives, but, within the resources they do have, they have objectives, targets to meet: at the end of the year, they are evaluated on their progress in using those resources.

que sur le plan des politiques générales, on puisse parler de la responsabilité du Conseil privé et je pense que vous avez bien raison de le souligner. Je serais porté à parler du Conseil privé comme ayant cette responsabilité générale de coordination. Je les tiendrais imputables de cette responsabilité. Il nous manque, en ce moment, cette notion d'imputabilité. Le Conseil privé devrait être imputable sur ce plan et par la suite les ministères devraient être clairement et carrément imputables pour les progrès ou le manque de progrès des objectifs. J'accepte mal qu'on ne puisse pas rejeter une dépense ayant trait à la suffisance ou l'insuffisance des ressources. Il y a peut-être des explications.

À la lecture du rapport détaillé de l'année 2002 déposé ce soir, vous faites référence à l'état des progrès des ministères. On voit qu'à plusieurs endroits on y indique une déficience notable sur le plan de la gouvernance. Le sous-ministre devrait être tenu personnellement responsable, et cela devrait faire partie de l'évaluation de l'efficacité et de la performance du ministre. Cela devrait se refléter dans l'évaluation annuelle et pourrait affecter la prime de performance.

En ce moment, lorsque je regarde cela, je vois plusieurs principes auxquels tout le monde souscrit, mais je ne vois pas grand-chose d'autres. Je dois admettre que je ne suis pas un expert en la matière, mais la question environnementale est un domaine que je veux explorer. Je trouve cela important. Le principe de base de la gestion c'est :

[*Traduction*]

Si on ne peut rien mesurer, on ne peut pas vraiment juger ni évaluer quoi que ce soit.

[*Français*]

Je ne vois pas de balises, de cibles pour évaluer le travail du sous-ministre. Dans notre système, le sous-ministre est situé au haut de la pyramide : il reçoit des directives du Cabinet — le Cabinet est responsable d'élaborer des politiques — mais par la suite le sous-ministre établit des façons d'atteindre les objectifs, ce n'est plus au ministre de le faire. On ne donne pas assez de responsabilités directes et évidentes au sous-ministre dans ces dossiers. On devrait identifier clairement qui est responsable de quoi et tenir la personne responsable dans le rapport que vous faite. Cela aiderait à ce que les gens soient impliqués pour livrer la marchandise.

Je demanderais vos commentaires, car on peut parler de ces choses durant 25 ans. Tous les gouvernements de notre histoire n'auront jamais assez de ressources pour faire toutes les choses qu'ils sont censés faire. Chaque fois on dit que le sous-ministre n'avait pas les ressources nécessaires. Dans le contexte des ressources qu'il a, il devrait y avoir des points de référence, des cibles et des objectifs. Un directeur général d'une compagnie n'a pas ces objectifs. Personne dans le secteur privé n'a des ressources illimitées pour rencontrer leurs objectifs, mais à l'intérieur des ressources qu'ils ont, ils ont des objectifs, des cibles à atteindre : ils sont évalués à la fin de l'année sur leur progrès pour arriver à

That is how they can concretely be encouraged to meet their objectives. In the absence of that, we will not achieve this kind of thing in either the public or private sector.

Ms. Gélinas: Let me respond to your first comment concerning our conclusions. You have to put matters in perspective. Those conclusions date back to 1999 and 2002. I would not want to leave the impression that the department has done nothing since then, in accordance with the recommendations that were made. We haven't done an audit. We are eventually going to go back and give you an update.

As to your other comment, I would say that you could very well write one of my reports because we have been saying that for a number of years now: the roles and responsibilities are not clear. So when things go well, they go well because everyone benefits from that, but when they do not go well, they do not know exactly whose fault it is. And to make people accountable, progress once again has to be measured and reported on. In most cases — and I am starting to sound like a broken record on this point — progress is rarely measured and there is no public reporting. So it is very hard to know whether a department, a minister or a deputy minister has achieved its or his objectives because you at least have to see what progress has been made.

I will close by saying that we have stated — not in this particular case, but we have previously mentioned this in other cases — that performance elements should be established in the deputy ministers' objectives. Obviously, if a little more pressure was put on senior officials to achieve certain objectives, perhaps we would see more results. We have suggested it.

Let me close by saying that we have a lot of cases, situations, subjects that we look at, where responsibilities are not necessarily clear, because, as you know, the environment is a shared provincial and federal jurisdiction. But, in the case of the Canadian Environmental Protection Act, it could not be clearer: it is a federal responsibility and it is the responsibility of two departments that are specifically named in the act. Then, we cannot say we are looking for the person responsible for enforcing and implementing the act: it is the Canadian departments of Health and the Environment. And if someone has to be accountable, it is those two departments exclusively.

[*English*]

Senator Spivak: I am not as shocked as other people here may be by the lack of results, because in my view, CEPA is more honoured in the breach than in the observance. We are looking at the law and at the implementation. You have not told us that there are major deficiencies in the law. There is non-implementation of the law, if I understand you correctly.

ces ressources. C'est de cette façon qu'on peut les encourager concrètement à rencontrer leurs objectifs. En l'absence de cela, ni dans le secteur public ni dans le secteur privé nous n'obtiendrons ce genre de chose.

Mme Gélinas : Laissez-moi répondre à votre premier commentaire concernant nos conclusions. Il faut remettre les choses en perspective. Ces conclusions datent de 1999 et 2002. Je ne voudrais pas laisser l'impression que rien n'a été fait par le ministère depuis, dans la poursuite des recommandations que l'on avait faites. On n'a pas fait la vérification. On va éventuellement y revenir et vous donner une mise à jour.

Quant à votre autre commentaire, je dirais que vous pourriez très bien écrire un de mes rapports, car cela fait plusieurs années qu'on le dit : les rôles et les responsabilités ne sont pas clairs. Donc quand cela va bien, cela va bien parce que tout le monde en bénéficie, mais quand cela va mal, on ne sait pas exactement à qui revient la faute. Et pour responsabiliser les gens, il faut encore que l'on mesure les progrès et que l'on fasse rapport. Dans la majorité des cas — et à cet égard, je commence à sonner comme un vieux disque usé —, la mesure du progrès est rarement présente et on ne fait pas non plus rapport publiquement. C'est donc très difficile de savoir si un ministère, un ministre ou un sous-ministre a atteint ses objectifs, car au minimum, il faut voir les progrès qui ont été réalisés.

Je terminerais en disant qu'établir des éléments de performance dans les objectifs des sous-ministres, on l'a mentionné — pas dans ce dossier-ci en particulier, mais on l'a déjà mentionné dans d'autres dossiers —, c'est sûr que s'il y avait un peu plus de pression mise sur les hauts fonctionnaires pour livrer certains objectifs, on verrait peut-être davantage de résultats. Et on l'a suggéré.

Laissez-moi terminer en mentionnant qu'on a beaucoup de dossiers, de situations, de sujets que l'on regarde, où les responsabilités ne sont pas nécessairement claires, parce que dans le domaine de l'environnement, vous savez que c'est une juridiction partagée entre les provinces et le fédéral. Mais dans le cas de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, c'est on ne peut plus clair : cela relève du fédéral et c'est la responsabilité de deux ministères qui sont nommément mentionnés dans la loi. Alors à ce moment-ci, on ne peut pas dire que l'on cherche le responsable de l'application et de la mise en œuvre de la loi : ce sont les ministères de la Santé et de l'Environnement du Canada. Et si quelqu'un doit rendre des comptes, ce sont ces deux ministères exclusivement.

[*Traduction*]

Le sénateur Spivak : Je ne suis pas aussi renversée que d'autres personnes ici pourraient l'être par l'absence de résultats, parce qu'à mon avis, la LCPE est plus respectée lorsqu'on l'enfreint que lorsqu'on l'observe. Nous examinons actuellement la loi et sa mise en œuvre. Vous ne nous avez pas dit qu'elle renferme des lacunes majeures. Si je vous comprends bien, elle n'est pas appliquée.

It seems to me that there is another elephant in the room, and that is industry. We have been asked by the consumers' and manufacturers' associations to take out the word "toxic." That would, of course, be terrible because the Federal Court has said it is essential.

It seems to me that the trend in industry now is that they often find that when they do not pollute it saves them money, because then they do not have to clean up. If there is no serious defect in the legislation, and I take it you are not suggesting there is, it seems to me that we are looking at voluntary action versus regulation, and nothing concentrates the mind so much as a hanging.

In the early years of the Mulroney government, the fish were being poisoned in Howe Sound and the government had the guts to tell the pulp and paper industries that they had to change their process. They did that, and it cost them billions, yet they are still profitable.

Dupont did not want to follow the Montreal protocol, but when they were forced to, they did.

Do you not think we can cut through this? We will not get through 4,000 substances in six months. However, everyone knows what the most toxic substances are and where they are coming from. If you have the courage and the political will to look at the most important ones and bang your fist on the table, it will get done. I think industry is ready to do that if they are coerced.

There are 12 POPs, persistent organic pollutants, I believe, the dirty dozen. European countries have banned them. Are you saying that eight of them have already been banned and do not require legislation? What about the rest?

Ms. Gélinas: I do not have any information with respect to POPs in particular.

One of the differences between a senator and a commissioner is that you can say that. I cannot. We have not looked at the law, so we must be very careful. We focus on management of toxics, so it is broader than just toxics in CEPA. Voluntary and regulatory measures are different tools, and it is a policy decision of the government to use one or the other.

As Mr. Reed said earlier, it is not the tool that is important; it is how rigorously it is used. As we were saying, a voluntary approach may be as good as a regulatory approach if it is implemented rigorously, and with many conditions and reporting. We have identified many situations in which voluntary agreements are a good way to do business. We have no position on which is the best way to go.

Mr. Reed: With regard to POPs, I believe that the dirty dozen came out of the work of the International Joint Commission.

Senator Spivak: It was an international agreement.

Il me semble y avoir un autre éléphant dans le décor, et c'est le secteur privé. Les associations de défense des consommateurs et des fabricants nous ont demandé de retirer le terme « toxique ». Cela serait évidemment terrible parce que la Cour fédérale a déclaré qu'il est essentiel.

On constate souvent que lorsque l'industrie ne pollue pas, elle économise de l'argent, parce qu'elle évite les frais de remise en état. Si la loi ne contient aucun défaut grave, et je suppose que vous ne dites pas qu'il y en a, il me semble que nous sommes témoins que les mesures volontaires l'emportent sur la réglementation. Rien ne fait réfléchir autant que la vue de l'échafaud.

Durant les premières années du gouvernement Mulroney, le poisson était empoisonné à Howe Sound et le gouvernement a eu le courage de dire à l'industrie des pâtes et papiers qu'elle devait changer ses procédés. Ce qu'elle a fait, et ce qui lui a coûté des milliards de dollars, pourtant, elle fait encore des profits.

La société Dupont ne voulait pas respecter le protocole de Montréal, mais lorsqu'elle a été forcée de le faire, elle s'est conformée.

Ne croyez-vous pas que nous pourrions prendre un raccourci? Nous n'allons pas examiner 4 000 substances en six mois. Cependant, tout le monde sait quelles sont les substances les plus toxiques et d'où elles proviennent. Si vous avez le courage et la volonté politique de viser les plus importantes et de mettre votre poing sur la table, le travail sera fait. Je pense que le secteur privé est prêt à le faire si on le force.

Il y a 12 polluants organiques persistants, les POP, je crois, « les douze salopards ». Les pays européens les ont interdits. Êtes-vous en train de dire que huit d'entre eux ont déjà été interdits et ne nécessitent aucune loi? Et les autres?

Mme Gélinas : Je n'ai aucun renseignement concernant les POP en particulier.

L'une des différences entre un sénateur et une commissaire est que vous pouvez dire cela, pas moi. Nous n'avons pas examiné la loi, nous devons donc faire très attention. Nous nous concentrons sur la gestion des toxiques, notre étude va donc au-delà des seuls toxiques assujettis à la LCPE. Les mesures volontaires et réglementaires constituent des outils différents, et c'est une décision stratégique du gouvernement que d'utiliser l'un ou l'autre.

Comme l'a dit M. Reed tout à l'heure, ce n'est pas l'outil qui est important, mais la rigueur avec laquelle il est utilisé. Comme nous le disions, une approche volontaire pourrait être aussi utile qu'une approche réglementaire si elle est mise en œuvre de façon rigoureuse et qu'elle est assortie de nombreuses conditions et d'obligations de produire des rapports. Nous avons constaté de nombreuses situations où des ententes volontaires sont une bonne façon de mener les opérations. Nous ne sommes pas en mesure de dire laquelle est la meilleure.

M. Reed : En ce qui regarde les POP, je crois que « les douze salopards » est un terme qui a été utilisé dans les travaux de la Commission mixte internationale.

Le sénateur Spivak : C'était une entente internationale.

Mr. Reed: I am probably out of my depth, but I think that some banned pesticides were on that list, but not all persistent organic pollutants were included. There is now a UN convention on persistent organic pollutants. John Buccini, who negotiated the UNECE protocol on POPs, is quite an expert on this.

With regard to voluntary action, at the time of the audit, CEPA toxics were declared toxic under the act, but some of them were managed through voluntary programs. There were other substances that were called toxic, but were not declared toxic under the act, that were also managed under voluntary programs, principally a program called ARET, Accelerated Reduction/ Elimination of Toxins.

Our interest is in the bottom line and the reductions that happen in the field. We used to joke that the frog in the pond breathing and drinking this stuff does not care whether it is a regulation or a code of practice or a training program or a memorandum of understanding; are the reductions happening? That is the position we took.

The government makes a choice to use different instruments and there are good reasons to choose voluntary programs. Sometimes they work much faster. You can capitalize on the will of industry and achieve reductions quite quickly. However, we did take the position that if we intend to do that for toxic substances, then we have to make sure the controls work and that procedures are in place to ensure that.

I think Environment Canada actually responded quite well. They did react to our recommendations and used those to strengthen their negotiations with industry.

Senator Spivak: That is your position on voluntary action versus regulations. What is your position — perhaps you did not look at this — on the issue of removing the word "toxics" from the legislation?

Senator Angus: That is because of the stigma attached to same.

Mr. Reed: It is certainly not a question we posed and I do not think we have ever talked about it. I call a spade a spade. If it hurts people, "toxic" is probably a good word, because it heightens some sensitivities. That is just my opinion.

The Chairman: I know that you were not examining CEPA per se, but did you establish, for the purposes of your investigation of toxics, the larger audit that you did, a definition of "toxic," and did you write it down anywhere, or did you just accept the generally understood, in-the-air sense that it is something that harms people?

M. Reed : Je suis probablement dépassé, mais je pense que certains pesticides interdits figuraient sur cette liste, mais elle ne comprenait pas tous les polluants organiques persistants. Il existe maintenant une convention de l'ONU sur les polluants organiques persistants. John Buccini, qui a négocié le protocole de la CÉE-ONU, est un grand spécialiste de la question.

En ce qui concerne les mesures volontaires, au moment de la vérification, les substances assujetties à la LCPE étaient déclarées toxiques en vertu de la loi, mais certaines d'entre elles étaient gérées à l'aide de programmes volontaires. Il y avait d'autres substances que l'on disait toxiques, mais qui n'étaient pas déclarées toxiques en vertu de la loi, elles faisaient également l'objet d'une gestion en vertu de programmes volontaires, surtout un programme qui s'appelait ARET, Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques.

Ce qui nous intéresse, ce sont les résultats et les réductions qui se produisent sur le terrain. On blaguait en disant que la grenouille dans l'étang, qui respire et boit ces substances, ne se préoccupe pas de savoir s'il y a réglementation, code de pratiques ou programme de formation ou protocole d'entente; y a-t-il réduction des substances toxiques? C'est la position que nous avons prise.

Le gouvernement fait le choix d'utiliser des instruments différents et il y a de bonnes raisons de choisir des programmes volontaires. Parfois, ces programmes sont beaucoup plus efficaces. On peut compter sur la volonté de l'industrie et obtenir des réductions assez rapidement. Cependant, nous avons adopté comme position que si nous avons l'intention de faire cela pour les substances toxiques, nous devons alors nous assurer que les contrôles fonctionnent et que les procédures sont en place pour qu'il en soit ainsi.

Je pense qu'Environnement Canada a assez bien réagi. Le ministère a réagi à nos recommandations et les a utilisées pour renforcer ses négociations avec le secteur privé.

Le sénateur Spivak : C'est votre position sur les mesures volontaires par rapport aux règlements. Que pensez-vous — peut-être n'y avez-vous pas songé —de la possibilité de supprimer le terme « toxique » de la loi?

Le sénateur Angus : C'est à cause du stigmatisme qui est rattaché à ce terme.

M. Reed : Ce n'est certainement pas une question que nous avons posée et je ne crois pas que nous en ayons jamais parlé. J'appelle un chat un chat. Si ça blesse les gens, le terme « toxique » est probablement un bon terme, parce qu'il exacerbe certaines sensibilités. C'est simplement mon opinion.

Le président : Je sais que vous n'examiniez pas la LCPE comme telle, mais avez-vous rédigé, pour les fins de votre enquête sur les substances toxiques, la plus grande vérification que vous avez faite, une définition du terme « toxique » et l'avez-vous écrite quelque part, ou avez-vous simplement accepté ce qui est généralement compris, le sens courant, à savoir que c'est quelque chose qui cause du tort aux gens?

Mr. Reed: No. Honestly, it took us quite a while to get our heads around the word "toxic" in the federal government, because it is used in different ways and different places. CEPA has a particular definition of "toxic." The Pest Control Products Act, on pesticides, I do not think uses the word "toxic" that way. By definition, if a pesticide is authorized for use under the act, it is not toxic, but everyone knows that there is the potential for effects.

The Chairman: In fact, its entire point is to be toxic, to kill things.

Mr. Reed: That is it in a nutshell. I am searching for a passage we had here in the report. The quick answer is we did not try to come up with a single definition. We just said that if the government has called it toxic, either under the act or in a voluntary program, then it is toxic for the purposes of this audit and we want to know how they are assessing and managing it.

The Chairman: You concluded in your report of 2002 that government devoted insufficient resources to carry out the ends, whether it was measurement, monitoring, assessment, or whatever was incumbent upon it. Did you arrive at a conclusion as to the order of magnitude of that shortfall? Did they have a quarter of the money they needed, or half, or did you establish a dollar figure for it? How close were they? By "they," I mean the resources that you judged to be required.

Mr. Reed: The quick answer is no. To be careful, we did not really conclude that there were insufficient resources in the way that you have just articulated. You would not find that in the chapter. On the assessment side, we were talking about the growing gap between the resources available, which were dwindling at that time, as was well-documented — certain departments had budgets cut by 10, 20, 30 per cent — and a growing demand for information and more substances to be assessed.

The Chairman: But you did identify that there was a shortfall?

Mr. Reed: There was a gap. We did not try to quantify that gap in any way, partly because at the outset of the audit, we tried to get our heads around how much is being spent on toxics generally. We made a fair amount of effort, but ultimately concluded that we could not do it with any degree of reliability. In the chapter we note that somewhere around $100 million annually is being spent on these collective activities, but it was not a precise number.

Ms. Gélinas: That was in 1999, a long time ago.

The Chairman: Part of what you take into account in the course of your work is efficacy. Did you conclude that the $100 million was not enough, but that it was being well spent, or that it was not being spent efficiently and with the desired result?

M. Reed : Non. Honnêtement, il nous a fallu quand même pas mal de temps au gouvernement fédéral pour comprendre le terme « toxique » parce qu'il est utilisé de façons différentes et à des endroits différents. La LCPE contient une définition particulière du terme « toxique ».Je ne crois pas que la Loi sur les produits antiparasitaires, concernant les pesticides, utilise le terme « toxique » de la même façon. Par définition, si un pesticide est autorisé en vertu de la loi, il n'est pas toxique, mais tout le monde sait qu'il y a des effets possibles.

Le président : En fait, son objectif ultime, c'est d'être toxique, pour tuer des choses.

M. Reed : C'est ça, en résumé. Je cherche un passage que nous avions ici dans le rapport. Pour vous répondre rapidement, nous n'avons pas essayé d'en arriver à une seule définition. Nous avons simplement dit que si le gouvernement a qualifié un produit de toxique, soit en vertu de la loi ou dans le cadre d'un programme volontaire, le produit est alors toxique pour les fins de la présente vérification et nous voulons savoir comment le gouvernement évalue et gère la situation.

Le président : Vous avez conclu dans votre rapport de 2002 que le gouvernement ne consacrait pas suffisamment de ressources pour terminer le travail, que ce soit la mesure, le suivi, l'évaluation ou peu importe ce qu'il lui incombait. En êtes-vous arrivés à une conclusion quant à l'ordre de grandeur de cette lacune? Les ministères avaient-ils le quart ou la moitié de l'argent dont ils avaient besoin, ou avez-vous chiffré le travail à faire? Avaient-ils ce qu'il leur fallait? Quand je dis « ce qu'il leur fallait », je veux dire les ressources que vous avez jugées nécessaires.

M. Reed : La réponse rapide est non. Pour être prudents, nous n'avons pas vraiment conclu qu'il n'y avait pas suffisamment de ressources comme vous venez de le dire. Vous n'allez pas trouver cela dans le chapitre. Du côté de l'évaluation, nous parlions de l'écart croissant entre les ressources disponibles, qui diminuaient à cette époque, comme cela a été bien documenté — certains ministères ayant subi des compressions budgétaires de 10, 20 ou 30 p. 100 — une demande croissante de renseignements et un plus grand nombre de substances à évaluer.

Le président : Mais vous avez bien déterminé qu'il y avait lacune?

M. Reed : Il y avait un écart. Nous n'avons pas du tout tenté de quantifier cet écart de quelque façon que ce soit, en partie parce qu'à la fin de la vérification, nous avons essayé de voir combien d'argent était dépensé pour les toxiques en général. Nous avons fait passablement d'efforts, et pour conclure en bout de ligne que nous ne pouvions le faire avec la moindre certitude. Dans le chapitre, nous notons qu'environ 100 millions de dollars sont dépensés annuellement pour ces activités collectives, mais ce n'est pas un chiffre précis.

Mme Gélinas : C'était en 1999, il y a longtemps.

Le président : Dans le cadre de votre travail, vous tenez compte entre autres de l'efficacité. Avez-vous conclu que 100 millions de dollars n'étaient pas suffisants, mais qu'ils étaient bien dépensés, ou qu'ils n'étaient pas dépensés de façon efficace et en visant le résultat escompté?

Ms. Gélinas: That was not part of the audit; this is something that we have not looked at.

Mr. Reed: The reason being that we were not able to get reliable estimates of the exact resources being used on an aggregate basis or on a substance-by-substance basis. We could not make that correlation. We were able to determine whether risk reduction measures had or had not been implemented, but we did not try to link that to the level of resources.

The Chairman: We have taken the view from time to time, in previous reports that this committee has issued on matters having to do with the environment, that one of the enabling — would that be the word? — factors in bringing about efficiency and the desired results would, in many cases, be a simple process of internalizing the true costs. You referred earlier, or maybe it was Senator Spivak, to the fact that there are these contingent liabilities that continually build up. There are costs involved in mining or drilling for or making these substances that are set aside to be dealt with at some other time, usually through the public purse. If those costs could somehow be internalized, do you think that would make the efficiency, to which Senator Spivak referred, and the profits, from which some companies have now found themselves benefiting, more obvious and bring it about earlier, rather than leaving things to be dealt with later by somebody else?

Mr. Reed: It is an interesting question and one that you might want to pursue. At the time of the audit — let me just quickly search for a graphic here — we did a comparison, an international benchmark, with six countries, and the extent to which they used different kinds of measures.

In Europe in particular, at the time, and even more so now, there were a number of regulated programs that go under different names, but they essentially put the onus on industry to design safer products and to take those products back at the end of their useful life. "Designed for the environment" is one of the terms used.

You are right. Throughout Europe, those programs have, in a way, forced industry to rethink how they produce and manufacture their products, but in so doing, they have realized a lot of economic benefits and efficiencies, product innovations and so on. It is often said that the reason those kinds of programs are not put in place in North America is that we do not have any kind of green consumer ethic. In Europe, they believe that people are willing to pay the price for a green product, if it is an incremental price. A lot of polling says that is not so in Canada. I am sorry, I did not find the reference, but I believe those programs in other parts of the world would be a good topic for you to pursue.

Mme Gélinas : Cela ne faisait pas partie de la vérification, c'est une chose à laquelle nous ne nous sommes pas intéressés.

M. Reed : Et ce, parce que nous étions incapables d'obtenir des estimations fiables des ressources exactes utilisées de façon générale ou substance par substance. Nous étions incapables d'établir cette corrélation. Nous avons pu déterminer quelles mesures de réduction des risques avaient été ou n'avaient pas été mises en œuvre, mais nous n'avons pas essayé d'établir un lien avec les ressources accordées.

Le président : Nous nous sommes prononcés à l'occasion, dans des rapports précédents que notre comité a publiés sur des questions touchant l'environnement, que l'un des facteurs habilitants — est-ce que ce serait le bon terme? — pour assurer l'efficacité et obtenir les résultats escomptés serait, dans bien des cas, un simple processus d'internalisation des véritables coûts. Vous avez parlé tout à l'heure, ou peut-être est-ce le sénateur Spivak, du fait qu'il y a des dépenses imprévues qui continuent d'augmenter. Il y a des coûts à assumer pour l'exploitation minière ou le forage ou encore pour produire ces substances, qui sont mis de côté pour considérations futures et sont habituellement assumés par les contribuables. Si ces coûts pouvaient être d'une façon ou d'une autre internalisés, croyez-vous que cela assurerait l'efficacité évoquée par le sénateur Spivak, et les profits, dont certaines entreprises se trouvent maintenant à bénéficier, plus évidents et plus immédiats, plutôt que de laisser quelqu'un d'autre régler le problème plus tard?

M. Reed : C'est là une question intéressante que vous souhaiterez peut-être examiner. Au moment de la vérification — permettez-moi de chercher rapidement un graphique ici — nous avons fait une comparaison, une comparaison internationale avec six pays pour voir dans quelle mesure ils utilisaient différents types d'interventions.

En Europe en particulier, à l'époque, et même encore plus aujourd'hui, il y avait plusieurs programmes réglementés connus sous différents noms, mais qui essentiellement imposaient au secteur privé l'obligation de concevoir des produits plus sûrs et de ramener ces produits à la fin de leur vie utile. L'expression « Conçu pour protéger l'environnement » est l'une des expressions utilisées.

Vous avez raison. Dans toute l'Europe, en un sens, ces programmes ont forcé l'industrie à repenser la façon de fabriquer ces produits, mais ce faisant, elle a réalisé beaucoup d'avantages économiques, des nouveaux produits et ainsi de suite. On dit souvent que la raison pour laquelle ces programmes ne sont pas mis en place en Amérique du Nord, c'est que nous n'avons pas d'éthique de consommation écologique. En Europe, on croit que les gens sont disposés à payer plus cher pour avoir un produit écologique. Beaucoup de sondages indiquent que ce n'est pas le cas au Canada. Je suis désolé, je n'ai pas trouvé la référence, mais je crois que ces programmes dans d'autres régions du monde seraient une bonne question que vous pourriez examiner.

We can put you in touch with experts who know a lot more about that subject than I do if you wanted to pursue the potential of CEPA embracing some of those concepts.

Senator Spivak: I want to point out that Kodak changed the way they process photographs. It was non-toxic, and they saved a lot of money.

It seems you must then have the reverse onus. You have to let companies know, and I am unsure of the wording in the act, what is required of them. Otherwise, they have to pay for the pollution and the costs of cleaning it up. Most of the time people end up paying. It would be a great way of going about it.

Ms. Gélinas: If I may just reiterate, this is all about pollution prevention. It is one of the guiding principles of CEPA. It is already there.

It is not meant to react after the fact, but to ensure that we look at all the processes before those toxics are released into the environment. That is the essence of CEPA.

Senator Spivak: Again, that must be implemented. Somebody has to have the courage and the competence to implement it.

I think industry would comply if the rules were set. I do not think this can be voluntary. I disagree with you. I think you need strict enforcement. The public interest requires it.

Ms. Gélinas: If I may return to one of Senator Angus's comments, we have all the right tools in Canada as well as the knowledge and expertise. The issue is the implementation.

Senator Spivak, when we are talking about pollution prevention and how toxics are released into the environment, the polluter pays principle comes into play. We have all the right tools. It is just a question of coordinating, implementing, measuring and reporting so we know where we are going.

The Chairman: With respect to the timeline that has been referred to often, how long it takes to get through the process, did you express an opinion when you were doing either of your examinations as to the extent to which Canada might piggyback on work that has been done elsewhere, on the assumption, for the purposes of my question, that the work done in other jurisdictions was of equal rigour? It seems that we sometimes re-plough those fields. Did you address that question?

Mr. Reed: No, we did not. I know where your question is coming from, particularly when you are dealing with the categorization and screening of the 23,000 substances. The

Nous pouvons vous mettre en contact avec les spécialistes qui en connaissent beaucoup plus sur la question que moi, si vous vouliez examiner la possibilité que la LCPE englobe certains de ces concepts.

Le sénateur Spivak : Je tiens à souligner que la société Kodak a changé la façon dont elle développe les photos. Elle utilise un procédé non toxique qui lui a permis d'économiser beaucoup d'argent.

Il me semble qu'il faut alors renverser le fardeau de la preuve. Il faut indiquer aux entreprises, et je ne suis pas certaine du libellé dans la loi, ce que l'on attend d'elles. Sinon, elles doivent payer pour la pollution et assumer les coûts d'assainissement. La plupart du temps, les gens finissent par payer. Ce serait une bonne façon de régler la question.

Mme Gélinas : Si vous me permettez simplement de répéter, tout ça concerne la prévention de la pollution. C'est l'un des principes directeurs de la LCPE. Il est déjà là.

Il n'a pas la fonction de réagir après le coup, mais de nous assurer d'examiner tous les processus, avant que ces substances toxiques ne soient répandues dans l'environnement. C'est ça l'essence même de la LCPE.

Le sénateur Spivak : Là encore, cette disposition doit être appliquée. Quelqu'un doit avoir le courage et la compétence de le faire.

Je crois que le secteur privé respecterait les règles si elles étaient édictées. Je ne pense pas que cela puisse être volontaire. Je ne suis pas d'accord avec vous. Je crois qu'il faut appliquer rigoureusement la loi. C'est l'intérêt du public qui l'exige.

Mme Gélinas : Si vous me permettez de revenir à l'un des commentaires du sénateur Angus, nous avons tous les bons outils au Canada de même que les connaissances et l'expertise. Le problème, c'est l'application des dispositions.

Sénateur Spivak, lorsque nous parlons de prévention de la pollution et de la façon dont les toxiques sont rejetés dans l'environnement, le principe du pollueur-payeur entre en jeu. Nous avons tous les bons outils. Il s'agit simplement de coordonner les choses, de mettre en œuvre, de mesurer et de produire des rapports pour savoir où on s'en va.

Le président : En ce qui concerne l'échéancier dont on a souvent parlé, le temps que cela prend pour faire tout le processus, avez-vous exprimé une opinion lorsque vous faisiez l'un ou l'autre de vos examens? Avez-vous cherché à savoir dans quelle mesure le Canada pourrait dédoubler le travail qui a été fait ailleurs, en supposant, pour les fins de ma question, que le travail effectué dans d'autres pays était fait de façon aussi rigoureuse? Il me semble que nous examinons parfois ces questions deux fois. Est-ce que vous avez abordé cette question?

M. Reed : Non, nous ne l'avons pas fait. Je sais d'où votre question provient, particulièrement lorsque vous parlez d'établissement des catégories et de la sélection des

world is studying those. We did not examine that, but it seems to make eminent sense not to reinvent the wheel and to use data where you can find them.

The assessment and management of the priority substances pretty much had to be tailored to the Canadian situation. To be declared toxic under the act, there must be exposure. You must know whether Canadians are being exposed to the substance. It does not matter whether Scandinavians are exposed to it. It must be happening in Canada.

When dealing with risk management, you have to deal with Canadian companies, municipalities and others. No, we did not look at that point.

The Chairman: Mr. Reed, I will ask Mr. Beauregard to contact you directly with regard to putting us in touch with people who could help us with that question.

Just to remind you, I asked if you could provide us with the 44 items from list 1 and the 21 items from list 2. I know we have them somewhere, but it would save us some work if you could get them for us. It would give us a good place to start.

Are there any further questions from senators?

Thank you, Madame Gélinas and Mr. Reed, very much for being with us today. I remind you this is a preliminary. You are helping us go to school, and I expect that we may wish in our pursuit of the study, once we decide what form it will take, whether we will look at some aspect of it as it applies in all areas, or whether we will take a narrower perspective and follow one particular item more deeply, to ask you to come back and talk to us again.

Ms. Gélinas: Thank you very much. As you know, we are always here to help. I take this opportunity to wish you all a great summer. We will most likely see each other again in September, as I will be tabling my report on climate change.

The Chairman: I believe we have already invited you to come to speak to us on that occasion.

Ms. Gélinas: That is true.

The Chairman: We look forward to it.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, June 15, 2006

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:05 a.m. to review the Canadian Environmental Protection Act (1999, c. 33) pursuant to section 343(1) of the said act.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

23 000 substances. On est en train de les étudier au niveau international. Nous n'avons pas examiné ce point-là, car il me semble que nous ne devrions pas réinventer la roue mais utiliser les données à l'endroit où on peut les trouver.

L'évaluation et la gestion des substances d'intérêt prioritaire devaient en grande partie être adaptées à la situation canadienne. Pour que les substances soient déclarées toxiques en vertu de la loi, les gens doivent y être exposés. Il faut savoir si c'est le cas des Canadiens. Peu importe si les Scandinaves le sont. Il faut que ça se produise au Canada.

Quant à l'examen de la gestion des risques, il faut traiter avec les entreprises canadiennes, les municipalités et autres. Non, nous n'avons pas examiné ce point.

Le président : Monsieur Reed, je vais demander à M. Beauregard de communiquer directement avec vous pour que vous nous mettiez en contact avec les personnes qui pourraient nous aider dans cette situation.

Un simple rappel, je vous ai demandé si vous pouviez nous fournir les 44 éléments de la liste 1 et les 21 de la liste 2. Je sais que nous les avons quelque part, mais nous gagnerions du temps si vous pouviez nous les fournir. Ça nous donnerait un bon point de départ.

Y a-t-il d'autres questions de la part des sénateurs?

Merci beaucoup, madame Gélinas et monsieur Reed, d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Je vous rappelle que notre audience est une audience préliminaire. Vous nous aidez à faire nos classes. Je pense que nous voudrons vous demander de revenir et de nous parler à nouveau, lorsque nous poursuivrons notre étude, une fois que nous déciderons quelle forme elle prendra, lorsque nous déciderons si nous examinerons certains aspects de la question qui s'appliquent à tous les secteurs, ou si nous adopterons une perspective plus étroite et examinerons une question particulière plus en détail.

Mme Gélinas : Merci beaucoup. Comme vous le savez, nous sommes toujours là pour vous aider. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un bon été. Nous allons fort probablement nous revoir à nouveau en septembre, et je vais déposer mon rapport sur les changements climatiques.

Le président : Je crois que nous vous avons déjà invitée à nous parler à cette occasion.

Mme Gélinas : C'est vrai.

Le président : Nous avons bien hâte de vous entendre.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 15 juin 2006

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 8 h 5 pour examiner la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999, chap. 33), conformément à l'article 343(1) de ladite loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chairman: This is a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources and is in continuing preparation for its review of the Canadian Environmental Protection Act. This morning we have with us Senator Francis Fox, from Quebec; Senator Willie Adams, from Nunavut; Senator Claudette Tardif, from Alberta; Senator Hugh Segal, whom we are pleased to welcome today, from Ontario; and Senator Mira Spivak, from Manitoba.

We are continuing our examination of the ways in which we should undertake the substantive aspect of our review. For the first few weeks we have asked these first witnesses to come before us to help us determine exactly how we will approach this review, how broadly or how deeply we should attack the question, and to get good advice and instruction from them.

This morning, our witnesses are Mr. Ken Ogilvie, Executive Director of Pollution Probe; from the Canadian Environmental Network, we have Ms. Anna Tilman, co-chair of the toxics caucus; and Ms. Delores Broten, co-chair of the toxics caucus.

I believe, ladies and gentlemen, that you have a statement to make. I hope that you will do so succinctly because we are anxious to ask you questions. We seek your instruction, assistance and direction in setting the course of our review.

Anna Tilman, Chair, Save the Oak Ridge Moriane (STORM) Coalition: Thank you, we are pleased to have this opportunity to make a presentation to the committee on the review of CEPA.

We feel that the subject is most important and requires both your consideration and analysis. We are pleased that the committee has taken an interest in this topic.

You have our brief, I believe. We will be talking about the major points, although we will be leaving out some things in the presentation. We welcome any questions you have on matters pertaining to the brief and other matters related to CEPA.

I know you have some sense of who Ms. Broten and I are, but we want to specifically indicate our experience with the application of CEPA. We have been involved in many consultations, through the Canadian Environmental Network, with Environment Canada and, at times, Health Canada, on several matters pertaining to the Canadian Environmental Protection Act. We have had firsthand experience of how the act is working.

In particular, I have been on the advisory committee for the CEPA review, a committee that has existed for a year and a half, and have prepared scoping documents and cross-country public hearings. These were run through Environment Canada and Health Canada and gave us an opportunity to hear the concerns of others. We consider ourselves to be representatives of public interest groups.

[*Traduction*]

Le président : Il s'agit d'une réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, qui continue de se préparer à examiner la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Ce matin, nous avons avec nous le sénateur Francis Fox, du Québec, le sénateur Willie Adams, du Nunavut, le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta; le sénateur Hugh Segal — que nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui —, de l'Ontario, et le sénateur Mira Spivak, du Manitoba.

Nous poursuivons nos efforts visant à déterminer comment nous devrions procéder à notre examen. Au cours des premières semaines, nous avons demandé aux premiers témoins à comparaître de nous aider à déterminer exactement comment nous allons procéder et à cerner l'étendue et la profondeur de notre examen, et de nous fournir des conseils et des directives.

Ce matin, nos témoins sont M. Ken Ogilvie, directeur exécutif de Pollution Probe; et Mmes Anna Tilman et Delores Broten, coprésidentes du Caucus des substances toxiques du Réseau canadien de l'environnement.

Je crois savoir, mesdames, monsieur, que vous avez un exposé à présenter. J'espère que vous serez succincts, car nous avons hâte de vous poser des questions. Nous comptons sur vos conseils et directives pour nous aider à orienter notre examen.

Anna Tilman, présidente, Save the Oak Ridge Moraine (STORM) Coalition : Merci, nous sommes heureuses de l'occasion qui nous est offerte de faire une présentation au comité au sujet de l'examen de la LCPE.

Nous sommes d'avis que ce sujet très important mérite d'être étudié et analysé par votre comité. Nous sommes ravies de l'intérêt que porte votre comité à cette question.

Vous avez reçu notre mémoire, si je ne me trompe pas. Nous effectuerons un survol des grandes lignes, mais nous ferons fi de certains aspects dans le cadre de notre exposé. Nous serons heureuses de répondre à toutes vos questions liées au mémoire et à d'autres aspects touchant la LCPE.

Je sais que vous avez une idée de ce que Mme Broten et moi faisons, mais nous tenons néanmoins à mettre en lumière notre expérience de l'application de la LCPE. Nous avons pris part à de nombreuses consultations par l'entremise du Réseau canadien de l'environnement, avec Environnement Canada et, à l'occasion, Santé Canada, concernant plusieurs questions liées à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Nous avons une connaissance directe de la façon dont la loi fonctionne.

En particulier, j'ai siégé au comité consultatif pour l'examen de la LCPE, qui a existé pendant un an et demi, et j'ai préparé des documents d'orientation et des audiences publiques, à l'échelle du pays. Ces audiences, tenues par l'entremise d'Environnement Canada et de Santé Canada, nous ont donné l'occasion de prendre connaissance des préoccupations d'autres intervenants. Nous nous considérons comme des représentantes des groupes d'intérêt public.

I have also been involved in Canada-wide standards processes — all of them — and will allude to that later in the presentation.

I find that my background in sciences and mathematics has been extremely helpful in representing the public interest and getting to the crux of the matter.

I would like to turn it over to Ms. Broten.

Delores Broten, Senior Policy Advisor, Reach for the Unbleached Foundation: I am from British Columbia, where I have been working primarily on pulp and paper industry pollution issues for well over 15 years, both under the old CEPA and CEPA 1999, because a large number of pulp and paper pollutants are what we call CEPA toxic.

I also edit an environmental newsmagazine in British Columbia called the *Watershed Sentinel*, so I hear the stories of most of the smaller citizens' groups who are trying to work with the federal law to deal with pollution and other environmental issues in their communities.

Ms. Tilman: For your information, and to clarify a few points, the Canadian Environmental Network is a non-partisan organization of approximately 800 environmental groups across the country. CEN, as we call it, does not take positions; member groups can do that on certain matters. We want to clarify that even if we say we are from CEN, we are not representing CEN with these views. We are representing our own organizations at this meeting.

We also have had opportunities to discuss issues related to the CEPA and the CEPA review with many of our member groups. I coordinated a workshop on the CEPA review recently, where we brought environmental organizations from across the country together to discuss priority issues. That is the background — and we do agree on a number of fundamental issues.

The Chairman: Before you proceed, I introduced you both as representing the Canadian Environmental Network and you have now explained that you are not. Perhaps you should tell us, for the record, who you represent precisely, because I gather you will express an opinion, and you said that CEN does not express opinions. Tell us whose opinion it is, please.

Ms. Tilman: The opinion is that of my member organization, STORM Coalition, Save the Oak Ridges Moraine Coalition, of which I have been chair for a number of years. It is an Ontario-based organization.

The Chairman: Could you tell us about your organization as well, Ms. Broten?

Nous avons également participé aux processus pancanadiens de normalisation — tous les processus —, et je parlerai de cela au cours de mon exposé.

J'estime que mes connaissances scientifiques et mathématiques se sont révélées extrêmement utiles pour ce qui est de représenter l'intérêt public et d'aller à l'essentiel.

Je cède la parole à Mme Broten.

Delores Broten, conseillère principale en politique, Reach for the Unbleached Foundation : Je viens de la Colombie-Britannique, où depuis plus de 15 ans, je me consacre principalement aux enjeux liés à la pollution occasionnée par l'industrie des pâtes et papiers, sous le régime de l'ancienne LCPE et de la LCPE de 1999, car de nombreux polluants produits par cette industrie sont des substances qu'on qualifie de toxiques en vertu de la LCPE.

Je suis également rédactrice en chef de la revue *Watershed Sentinel* en Colombie-Britannique, de sorte que j'ai pris connaissance des efforts de la plupart des groupes de citoyens plus modestes qui tentent de miser sur la loi fédérale pour lutter contre la pollution et s'attaquer à d'autres questions environnementales dans leurs collectivités.

Mme Tilman : À titre d'information, et pour préciser quelques points, le Réseau canadien de l'environnement est un organisme non partisan qui regroupe environ 800 groupes environnementaux de partout au pays. Le RCEN, comme nous l'appelons, ne prend pas position, mais les groupes membres peuvent le faire à l'égard de certaines questions. Nous tenons à préciser que, même si nous affirmons faire partie du RCEN, nous ne témoignons pas au nom du RCEN. Nous représentons nos propres organismes aujourd'hui.

Nous avons également eu l'occasion de parler avec de nombreux groupes membres des enjeux liés à la LCPE et à l'examen de la LCPE. J'ai récemment coordonné la tenue d'un atelier sur la LCPE au cours duquel nous avons mobilisé des organismes voués à la protection de l'environnement partout au pays en vue de discuter d'enjeux prioritaires. C'est le contexte dans lequel s'inscrit notre exposé — et nous nous entendons effectivement sur un certain nombre d'enjeux fondamentaux.

Le président : Avant de vous céder la parole, je vous ai présentées à titre de représentantes du Réseau canadien de l'environnement, et maintenant vous nous expliquez que ce n'est pas le cas. Vous devriez peut-être nous dire, aux fins du compte rendu, qui vous représentez, précisément, car je suppose que vous allez exprimer une opinion, et vous dites que RCEN n'exprime pas d'opinion. Dites-nous à qui appartient l'opinion que vous allez présenter, s'il vous plaît.

Mme Tilman : Il s'agit de l'opinion de mon organisme membre, la Coalition STORM, c'est-à-dire la Save the Oak Ridges Moraine Coalition, dont je suis la présidente depuis un certain nombre d'années. Il s'agit d'un organisme dont le siège est situé en Ontario.

Le président : Pourriez-vous également nous parler de l'organisme que vous représentez, madame Broten?

Ms. Broten: The organization I am representing is called Reach for Unbleached. It is a national, registered charity that works for a sustainable pulp and paper industry and promotes a market for clean paper.

Ms. Tilman: As you are aware, CEPA 1999 is Canada's principal piece of legislation for protection of human health and the environment. The six years since CEPA 1999 has been in force have given us the opportunity to see its application and assess the issues and how effective it is, in certain cases.

It is striking that the preamble of CEPA contains good clauses, but there are several elements, when it comes to the application, that have not been implemented or enforced. That is a major issue for us.

There are other areas where the act needs to be strengthened and clarified so it can do what it purports to do — protect human health and the environment.

With that in mind, and after discussion with many environmentalists who are members of the Canadian Environmental Network and others, a number of basic issues have emerged. They are listed, but I would like to call your attention to the six major ones: implementation of the precautionary principle; pollution prevention; public participation, and that includes the public's right to know; toxic substances, referring to the assessment and control of toxic substances; accountability and enforcement; and international agreements.

During this presentation, we will cite a few instances where we feel the act has not been effective or well utilized in dealing with these toxic substances. Let me take you through these fundamental themes and highlight the overarching problems that we have seen.

The first one is implementing the precautionary principle. We do not see that as being operationalized under CEPA through the lengthy process that is involved. We find that to be a problem because of the tie-in with the cost-effective constraint in applying the precautionary principle. Cost-effectiveness has often been used as an excuse for not doing something, and that is in conflict with precaution. The public expects to be protected in this matter; that is a full-stop situation. Therefore, those arguments do not hold.

The second overarching issue is pollution prevention, which is fundamental to CEPA 1999. In the preamble and throughout the act, the move to a preventive mode was the big change. It is considered Canada's priority approach. However, in witnessing how that has been applied, we find several weaknesses.

Mainly, pollution prevention planning is being utilized, both in emergencies and other cases. However, the dates that these plans come into effect are too far in the future for us to even know if

Mme Broten : L'organisme que je représente s'appelle Reach for the Unbleached. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance national enregistré qui fait la promotion d'une industrie des pâtes et papiers viable et d'un marché pour le papier propre.

Mme Tilman : Comme vous le savez, la LCPE de 1999 est la pièce maîtresse de la législation canadienne relative à la protection de la santé humaine et de l'environnement. Au cours des six premières années d'application de la LCPE de 1999, nous avons eu l'occasion d'observer l'exécution des dispositions de la loi, de cerner les enjeux et d'évaluer, dans certains cas, son efficacité.

Il est frappant de constater que le préambule de la LCPE s'assortit de plusieurs bonnes dispositions dont les éléments n'ont été ni mis en œuvre ni appliqués. C'est un enjeu important pour nous.

Il y a d'autres aspects à l'égard desquels la loi doit être renforcée et clarifiée, afin qu'elle puisse faire ce qu'elle est censée faire, c'est-à-dire protéger la santé humaine et l'environnement.

Cela dit, et à la lumière de discussions avec de nombreux environnementalistes qui sont membres du Réseau canadien de l'environnement et d'autres intervenants, un certain nombre d'enjeux fondamentaux sont ressortis. Ils sont présentés dans le mémoire, mais j'attire votre attention sur les six principaux enjeux : l'application du principe de la prudence; la prévention de la pollution; la participation du public, y compris le droit d'accès à l'information; les substances toxiques, soit l'évaluation et le contrôle de substances toxiques; la responsabilisation et la mise en application; et les accords internationaux.

Au cours de notre exposé, nous vous présenterons certaines situations où, à notre avis, la loi s'est révélée inefficace ou n'a pas été bien utilisée en vue de réagir à ces substances toxiques. Laissez-moi effectuer un survol de ces thèmes fondamentaux et mettre en lumière les principaux problèmes que nous avons cernés.

Le premier concerne l'application du principe de la prudence. Nous n'avons pas l'impression que ce principe est mis en application dans le cadre du long processus établi par la LCPE. Nous constatons que ce problème tient au fait que l'application du principe est soumis à des contraintes liées à l'efficience. On s'est souvent appuyé sur l'efficience pour justifier l'inaction, et cela va à l'encontre du principe de la prudence. Le public s'attend à être protégé à cet égard; c'est de l'immobilisme. Par conséquent, ces arguments ne tiennent pas la route.

Le deuxième grand enjeu concerne la prévention de la pollution, élément fondamental de la LCPE de 1999. Dans le préambule et tout au long de la loi, le gros du changement concernait le passage à un mode préventif. C'est considéré comme l'approche prioritaire du Canada. Toutefois, notre expérience de la façon dont elle a été appliquée nous a permis de cerner plusieurs points faibles.

On utilise principalement la planification de la prévention de la pollution, tant pour les urgences que pour d'autres situations. Toutefois, les dates d'entrée en vigueur de ces plans sont tellement

they have an effect. I wish to cite one example that I have been intimately involved in, pollution prevention planning for base metal smelters.

You may or may not know that base metal smelters are the single largest source of sulphur dioxide and what are known as CEPA-toxic metals in Canada — arsenic, cadmium, lead, mercury and nickel. Canada is the only country in the developed world that has two smelters, operating in Manitoba, where there is no method of capturing the sulphur. That is not a very favourable position for Canada to be in.

A P2 planning instrument was finalized for the base metal smelters in April of this year.

The Chairman: Pardon me, but could you explain what you mean by P2?

Ms. Tilman: It means pollution prevention. Sorry for using the acronym.

Targets were set for sulphur dioxide and what is known as particulate matter, which contains all kinds of nasty substances. These targets were factors to consider, but they are not legally enforceable. Many of these limits or reduction targets will not have any impact until maybe 2015, if they are even met, so they can continue to pollute.

The metals are a huge concern. For example, arsenic has been found in children's playgrounds near Flin Flon. We know the problems there, but there are no limits set for these metals. As I said, this is a major source of metal pollution in our environment. One particular facility in Flin Flon is the largest single source of mercury emissions into the air in North America, and there is an unenforceable limit that applies to that.

This is an example of where pollution prevention planning does not seem to really address pollution prevention. If you look at these pollution prevention documents, they are mainly control documents. I can answer any further questions you may have on that.

The next major topic is public participation. Once again, CEPA 1999 enshrined putting much more effort into public participation. It established the Environmental Registry, which allowed people to get information about what is going on and encouraged the participation of Canadians.

This has led to an improvement in access to information, but we have noticed deficiencies. Crucial to environmentalists and the public is the National Pollutant Release Inventory, which is under CEPA and one of the most important of the right-to-know provisions. We have noticed that improvements have stalled lately. We have questioned the will to get the appropriate information out to people and collect reasonable data.

éloignées qu'on ignore même si les plans auront une incidence. Je vais vous fournir un exemple de planification de la prévention de la pollution auquel j'ai pris part personnellement, soit celle relative aux fonderies de métaux communs.

Vous savez peut-être que les fonderies de métaux communs sont la principale source unique d'émissions d'anhydride sulfureux et de métaux toxiques au sens de la LCPE au Canada, c'est-à-dire l'arsenic, le cadmium, le plomb, le mercure et le nickel. Le Canada est le seul pays industrialisé où l'on trouve deux fonderies, au Manitoba, où l'on n'applique aucune méthode de capture du soufre. C'est une position peu enviable pour le Canada.

On a mis la dernière main à un instrument de planification P2 pour les fonderies de métaux communs en avril de cette année.

Le président : Excusez-moi, mais pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par P2?

Mme Tilman : Cela veut dire prévention de la pollution. Désolée pour l'acronyme.

On a fixé des cibles à l'égard des émissions d'anhydride sulfureux et de ce qu'on appelle les matières particulaires, qui contiennent une foule de substances déplaisantes. On pouvait considérer ces cibles comme des facteurs à envisager, mais elles n'avaient pas force exécutoire. Nombre de ces limites ou cibles de réduction n'auront aucune incidence avant peut-être 2015, si elles sont même respectées, alors la pollution peut se poursuivre.

Les métaux sont énormément préoccupants. Par exemple, on a trouvé de l'arsenic dans des terrains de jeu près de Flin Flon. Nous sommes au courant des problèmes qu'il y a là-bas, mais aucune limite n'est fixée à l'égard de ces métaux. Comme je l'ai déjà dit, c'est une source importante de métaux polluants dans notre environnement. Il y a à Flin Flon un établissement qui est la première source d'émissions de mercure dans l'air en importance en Amérique du Nord, et il y a à cet égard une limite dont on ne peut assurer le respect.

C'est un exemple patent de situation où la planification de la prévention de la pollution ne semble pas vraiment donner grand-chose. Il suffit de jeter un coup d'œil à ces documents sur la prévention de la pollution pour constater qu'il s'agit essentiellement de documents de contrôle. Je pourrai vous fournir plus de détails si vous avez des questions supplémentaires à cet égard.

La prochaine grande question est la participation du public. Encore une fois, la LCPE de 1999 prévoit des efforts beaucoup plus marqués au chapitre de la participation du public. On a établi le Registre de la protection de l'environnement, qui permet aux gens d'obtenir de l'information sur ce qui se passe, et qui encourage les Canadiens à participer.

Cela a mené à une amélioration de l'accès à l'information, mais nous avons repéré des lacunes. La LCPE s'assortit d'une disposition relative à la création d'un inventaire national des rejets polluants; cette disposition revêt une importance cruciale pour les environnementalistes et le public, et c'est l'une des plus importantes dispositions à l'égard du droit d'accès à l'information. Nous avons remarqué un ralentissement des

Particular examples have emerged in air contaminants data, which has led to questions about the validity of what has been reported by industry.

This is crucial in terms of our international agreements. I was a delegate to the U.S.-Canada ozone annex discussions, representing public interest organizations, and there are obligations that we cannot meet if we do not have the appropriate data. We are facing that concern right now with the inventory.

I would urge this committee to look at the barriers to public participation and at ways and means of improving and strengthening the transparency and right-to-know provisions in CEPA. I am citing the National Pollutant Release Inventory, or NPRI, as a particular case of interest in terms of issues of confidence.

The next major area is toxic substances. That is where the assessment and control is done. The current process is very lengthy. CEPA does not look at the safety of substances appropriately. It does not invoke the precautionary principle in its assessment or require the use of safer alternatives. It does not look at the synergistic, combined effects of exposure to multiple pollutants, which is a particular problem. Threats to environmental health have been allowed to remain, and even increase with time, and this is especially harmful to vulnerable populations. We feel that a CEPA review should examine ways in which these timelines could be accelerated, and we can make some suggestions there.

We also feel that CEPA should explicitly provide the authority to regulate toxic substances in consumer products, which it does not do currently, and, in that case, require the use of safer alternatives.

Another issue is what we call reverse onus, or shifting the burden onto industry to prove a substance is safe before it is allowed to remain on or enter the market. Some of that is being done now under the section on new substances, but overall, there are areas of great concern there.

I mentioned virtual elimination in the brief, but because of time constraints I will move on. You can read that, and we can talk about the banning or not banning of substances.

A major issue is implementation.

The next is accountability and enforcement, and these are essential. An act is only as good as its implementation. We feel that the accountability and enforcement powers have rarely been used. We believe that there have been indications of that in a

améliorations ces derniers temps. Nous avons remis en question la volonté des principaux intéressés de divulguer l'information appropriée aux gens et de recueillir des données raisonnables. On a relevé des exemples, en particulier, au chapitre des données sur les contaminants atmosphériques, ce qui a mené à une remise en question de la validité de l'information déclarée par l'industrie.

C'est un enjeu crucial dans le contexte de nos accords internationaux. J'ai pris part aux discussions canado-américaines relatives à l'Annexe sur l'ozone, à titre de déléguée et représentante des organismes d'intérêt public, et je sais qu'il y a des engagements que nous ne pourrons pas respecter si nous ne disposons pas de données appropriées. C'est une préoccupation que nous avons actuellement à l'égard de l'inventaire.

Je demande instamment au comité de se pencher sur les obstacles à la participation du public et sur les moyens d'améliorer et de renforcer les dispositions de la LCPE relatives à la transparence et aux droits d'accès à l'information. Au chapitre des enjeux liés à la confiance, nous nous intéressons tout particulièrement à l'Inventaire national des rejets polluants, c'est-à-dire, l'INRP.

Les substances toxiques sont un autre enjeu important. C'est à cette étape qu'ont lieu l'évaluation et le contrôle. Le processus actuel est très long. La LCPE ne prévoit pas un examen approprié de la sécurité des substances. Ses dispositions relatives à l'évaluation ne mentionnent pas le principe de prudence ni n'exigent l'utilisation de solutions de rechange plus sécuritaires. La loi ne tient pas compte de la synergie d'expositions multiples aux produits chimiques, ce qui constitue un problème particulier. Ainsi, les menaces pour la santé environnementale n'ont pu être éliminées et ont même augmenté, situation particulièrement alarmante pour les segments de la population qui sont particulièrement vulnérables. Nous estimons qu'un examen de la LCPE devrait envisager des moyens de resserrer ces échéances, et nous pouvons vous suggérer des choses à ce chapitre.

Nous sommes également d'avis que la LCPE devrait octroyer explicitement le pouvoir de réglementer les substances toxiques dans les produits de consommation, ce qu'elle ne fait pas à l'heure actuelle, et, d'exiger le recours à des solutions de rechange plus sûres.

Il faut également se pencher sur le renvoi à l'industrie du fardeau de la preuve lorsqu'il s'agit de démontrer l'innocuité d'une substance pour qu'elle demeure sur le marché et soit autorisée à y entrer. Une partie de cela se fait déjà en vertu des dispositions relatives aux substances nouvelles, mais dans l'ensemble, c'est encore une source de grande préoccupation.

Je mentionne la quasi-élimination dans le mémoire, mais, faute de temps, je passe à autre chose. Vous pourrez lire le mémoire, et nous pourrons parler de l'interdiction ou de la non-interdiction de substances.

La mise en œuvre est un enjeu important.

Viennent ensuite la responsabilisation et la mise en application, et ce sont des enjeux essentiels. Une loi n'est bonne que si on l'applique. Nous estimons que les pouvoirs conférés au chapitre de la responsabilisation et de la mise en application sont rarement

presentation by the Sierra Legal Fund, which has reviewed the enforcement aspects and found them to be weak. The review needs to examine this. It is crucial. This is perhaps one of the most critical points in all of CEPA. While parts of the act are good, if we do not implement it, that does not mean much. We are wondering about the resources or the will to actually enforce CEPA.

One area that is particularly problematic and is perhaps related to enforcement is the provisions for equivalency agreements in harmonizing environmental standards. Canada-wide Standards were used under the Canadian Council of Ministers of Environment, but they are not really standards, in the sense that they are unenforceable. They are guidelines, and they are not necessarily health based or adopted or monitored consistently.

I would like to give you a critical example of this, mercury. I have been involved in all of the Canada-wide Standards processes but one, and there were six. As you probably all know, mercury is one of the most pervasive toxins; it is bio-accumulative and persistent. Under CEPA, it is a toxic substance, but because it is a natural substance, it is cited for life cycle management. The Canada-wide Standards was chosen as the process to control mercury emissions — atmospheric only, in this case. I worked on a number of them, in particular, the ones for coal-fired power plants, which is a topical issue. I have been working on it for over seven years and have documented two major reports for Environment Canada, which you can have if you are interested.

After seven years of talks, which were highly controversial, a draft standard finally emerged recently. I do not know if that draft will be signed this June or not, but it is extremely weak. I have highlighted a few points there, and I can give you a report I sent to Environment Canada and the Province of Ontario on this. These standards are non-enforceable. They do not include new facilities, and we know there is growth there. They do not address life cycle management. We have taken all this time to produce a document that I am afraid is not very good. In the time that it has taken us to do that, mercury has continued to accumulate, and we know the problems with that. A CEPA regulation that actually stipulated reduced emission targets and was enforceable would have been the way to go, and we advocated that for years. It is long overdue.

I want to point out the fallacy now in Ontario and its energy crisis, after Ontario said they would get out of coal by 2009. They set a limit of zero for mercury emissions. That cannot be met. If

exercés. Nous croyons savoir que le Sierra Legal Fund, qui s'est penché sur les aspects liés à l'exécution de la loi et y a trouvé des lacunes, le mentionne dans son mémoire. Vous devez vous pencher sur cette question dans le cadre de votre examen. C'est crucial. C'est peut-être l'un des éléments les plus importants dans toute la LCPE. Certaines parties de la loi sont bonnes, certes, mais, cela ne veut pas dire grand-chose si on ne les applique pas. Nous nous demandons si les ressources et la volonté de mettre en application la LCPE sont vraiment là.

Un aspect qui est particulièrement problématique, et peut-être lié à l'exécution, concerne les dispositions relatives aux accords d'équivalence pour l'harmonisation des normes environnementales. Des normes pancanadiennes ont été utilisées sous l'autorité du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, mais il ne s'agit pas vraiment de normes, puisqu'elles sont inexécutables. Il s'agit plutôt de lignes directrices, et elles ne sont pas nécessairement fondées sur la santé ou adoptées ou contrôlées de façon uniforme.

Laissez-moi vous parler d'un exemple d'une importance cruciale : le mercure. J'ai participé à cinq des six processus d'élaboration de normes pancanadiennes. Vous savez probablement tous que le mercure est l'une des toxines les plus envahissantes, car il est bioaccumulatif et persistant. En vertu de la LCPE, le mercure est une substance toxique, mais, puisqu'il s'agit d'une substance naturelle, on doit en gérer le cycle de vie. La norme pancanadienne a été choisie comme l'instrument propice à la réduction des émissions de mercure — dans le cas du mercure, on ne s'est préoccupé que des émissions atmosphériques. J'ai contribué à un certain nombre de normes, en particulier celles s'appliquant aux centrales thermiques alimentées au charbon, sujet d'actualité s'il en est un. Je travaille sur cette question depuis plus de sept ans, et j'ai produit deux rapports importants pour Environnement Canada; je peux vous les procurer, si cela vous intéresse.

Après sept ans de pourparlers, très controversés d'ailleurs, on s'est enfin entendu, tout récemment, sur une norme préliminaire. J'ignore si ce projet de norme sera signé en juin ou pas, mais il est extrêmement faible. J'ai mis en relief certains points à ce moment-là, et je peux vous fournir un rapport que j'ai soumis à Environnement Canada et à la province de l'Ontario sur cette question. Ces normes sont inexécutables. Elles ne visent pas les nouveaux établissements, et nous savons qu'il y a de la croissance dans ce secteur. Elles ne tiennent pas compte de la gestion du cycle de vie. Nous avons pris tout ce temps pour produire un document qui, je le crains, n'est pas très bon. Pendant tout le temps que nous avons consacré à cela, le mercure a continué de s'accumuler, et nous connaissons les problèmes liés à cela. Il aurait fallu, sous le régime de la LCPE prendre un règlement qui fixe des cibles de réduction des émissions et qui a force exécutoire, et c'est ce que nous demandons depuis des années. Un tel règlement se fait attendre depuis longtemps.

J'aimerais signaler une idée fausse qui circule actuellement en Ontario; cette idée, qui concerne la crise énergétique de la province, est née lorsque l'Ontario a annoncé qu'il abandonnerait

you have any questions on that, I would be pleased to give you more information. I have a lot of it.

I would like to turn it over to Ms. Broten for another example.

Ms. Broten: I have been involved in the development of the Canada-wide Standard for the virtual elimination of air-borne dioxins and furans from coastal pulp and paper mills. This was another seven-year process, with many meetings. Dioxins and furans are created when coastal pulp mills burn salty hog, which is wood chips from logs that have been stored or transported in the ocean, so the logs soak up salt.

When you burn wooden material that contains lots of salt, you create dioxins and furans. The long process involved first discussing whether or not the dioxin was safely stored in the pulp mills' landfills. They are built for 100-year weather events, and they have a plastic liner with a 30-year lifespan, so I do not know how long that dioxin will be safely contained.

We finally managed to get pollution prevention included in the Canada-wide Standard. It took several years of negotiation to achieve this. We wound up with a lot of feasibility reports, which essentially said it was too expensive to do anything about taking the logs out of the water, or technically impossible. We kept saying that pulp mills in the rest of the country do not have this problem. It is only the coastal mills, where the logs are transported in the ocean. However, in the end, there was no real pollution prevention.

On top of that, although there was a Canada-wide Standard for new power boilers for coastal pulp mills, it did not have any standards for other uses of salty hog, such as, for example, burning wood chips to create electricity, which they call biofuel, or to heat greenhouses. Those uses are increasing with the energy crisis and the cost of fossil fuels. The Canada-wide Standard leaves out a lot of the sources of pollution and does not actually do any pollution prevention.

Ms. Tilman: If this committee is looking for something to do —

The Chairman: I would not put it that way, exactly.

Ms. Tilman: One of the areas is a review of the federal-provincial processes of harmonization. In particular, you might find the Canada-wide Standard of interest, and whether that adheres to the principles of CEPA. I am talking about the overriding principles, and whether they do in fact protect the

le charbon d'ici 2009. La province s'est fixé une limite de zéro pour les émissions de mercure. C'est irréalisable. Si vous avez des questions à cet égard, je serai heureuse de vous fournir plus d'informations. J'en ai beaucoup.

Je cède maintenant la parole à Mme Broten, qui vous présentera un autre exemple.

Mme Broten : J'ai participé à l'élaboration de la norme pancanadienne relative à la quasi-élimination des dioxines et des furanes atmosphériques des usines de pâtes et papiers installées sur le littoral. C'est une autre démarche qui a duré sept ans, et qui a supposé la tenue de nombreuses réunions. Les dioxines et les furanes sont créés lorsque les usines de bardeaux installées sur le littoral brûlent des « copeaux salins » à savoir des copeaux de bois saturés de sels marins provenant de rondins entreposés ou transportés dans l'océan.

Lorsqu'on brûle du bois à forte teneur en sel, on crée des dioxines et des furanes. Au cours du long processus de discussion, on a d'abord tenté de déterminer si les dioxines étaient entreposées de façon sécuritaire dans les sites d'enfouissement des usines de pâtes. Ils sont construits pour résister à des événements atmosphériques centenaires, et sont placés dans des cuves en plastique ayant un cycle de vie utile de 30 ans, alors j'ignore pendant combien de temps nous pourrons contenir ces dioxines de façon sécuritaire.

Nous avons finalement réussi à faire enchâsser la prévention de la pollution dans la norme pancanadienne. Il a fallu plusieurs années de négociation pour y arriver. Nous avons fini avec une pile de rapports de faisabilité selon lesquels, essentiellement, il était trop coûteux de faire quoi que ce soit pour sortir les rondins de l'eau, ou que cela était techniquement impossible. On ne cessait de dire que les usines de pâtes du reste du pays n'ont pas à composer avec ce problème. Cela ne concerne que les usines situées sur le littoral, où le transport des rondins s'effectue par la mer. Toutefois, au bout du compte, rien n'a vraiment été fait au chapitre de la prévention de la pollution.

Et en plus, bien qu'on ait établi une norme pancanadienne pour les nouvelles chaudières électriques à vapeur haute pression destinées aux usines de pâtes situées sur le littoral, aucune norme n'a été formulée concernant d'autres utilisations des copeaux salins, comme, par exemple, le fait de brûler des copeaux pour générer de l'électricité — c'est ce qu'ils appellent du biocarburant — ou pour chauffer des serres. Ces utilisations sont en croissance, en raison de la crise énergétique et du coût des combustibles fossiles. La norme pancanadienne fait fi d'un grand nombre de sources de pollution et ne contribue pas, à vrai dire, à la prévention de la pollution.

Mme Tilman : Si votre comité cherche quelque chose à faire...

Le président : Ce n'est pas vraiment de cette façon que je formulerais les choses.

Mme Tilman : Vous pourriez vous pencher sur les processus fédéraux-provinciaux d'harmonisation. En particulier, il serait peut-être indiqué d'examiner la norme pancanadienne, et de déterminer si elle est conforme aux principes énoncés de la LCPE. Je parle ici des principes supérieurs de la loi, et je crois qu'il faut

environment and health in an equal manner in all parts of Canada. Unfortunately, when you resort to the lowest common denominator to try to get everybody to agree, what do you end up with?

I will tell you one thing that is not in the brief, but it is important: The Canada-wide Standards set for particulate matter in ozone have been acknowledged to be not fully protective of human health and the environment.

These substances have been declared toxic under CEPA. I think it is a huge issue.

The Chairman: Who should be acknowledging this?

Ms. Tilman: It should be within the standard itself. If you read through the document, the Canada-wide Standard, you will see it is right there; it is acknowledged.

This is not a personal opinion; this is something they knew. When they set the standards, the negotiations that resulted involved levels — and they are not enforceable — that were not fully protective.

The last issue is Canada's international agreements. Obviously, we have signed and ratified a number of protocols that deal with air, water, waste and a variety of issues. However, there is no mechanism in CEPA to look at how Canada is doing in terms of these international agreements and what kinds of data are collected to support whether we are moving toward meeting the goal. There needs to be some effort made to refer to these international agreements and look at how CEPA can be used in that context.

I cited one example — time prevents me from going into it right now — the Gothenburg protocol. I was shocked. Canada tends to sign on and be right up there as a leader in some of these agreements. I found out quite recently that we signed that agreement but we cannot ratify it. It is air related, and because of increasing levels of emissions of volatile organic compounds and the poor data — and I have referred to data before — Environment Canada is not getting the information needed to properly assess the changes.

You will be hearing shortly from Ken Ogilvie. We support the comments that Pollution Probe is setting forth and we request the committee carry out a comprehensive review of CEPA before making its final recommendations.

The failure to implement CEPA and address the weaknesses means that it is not fulfilling what it is intended to do — its key function is to protect human health and the environment — and this has to change. This is our opportunity, as Canadians, to do some serious work on this.

We have a number of member organizations — we are only two — that would like to have opportunities to present their different experiences with various aspects of CEPA. There is a

déterminer si les normes protègent effectivement l'environnement et la santé de façon égale, dans toutes les régions du Canada. Malheureusement, lorsqu'on doit recourir au plus petit dénominateur commun pour s'entendre, cela ne donne pas grand-chose.

Je vais vous dire quelque chose qui n'est pas dans le mémoire, mais qui est important : on a convenu que les normes pancanadiennes relatives aux matières particulaires dans l'ozone ne permettent pas d'assurer une protection complète de la santé humaine et de l'environnement.

Ces substances ont été déclarées toxiques au sens de la LCPE. Je crois que c'est un problème énorme.

Le président : Qui devrait convenir de cela?

Mme Tilman : Cela devrait être indiqué dans la norme même. Si vous consultez le document, la norme pancanadienne, vous constaterez que c'est écrit en toutes lettres; on a reconnu ce fait.

Ce n'est pas une opinion personnelle, c'est quelque chose qu'ils savaient. Lorsqu'ils ont élaboré les normes, les négociations ont mené à l'établissement de niveaux — et ils ne sont pas obligatoires — qui ne procureront pas une protection entière.

Le dernier enjeu concerne les accords internationaux conclus par le Canada. Évidemment, nous avons signé et ratifié un certain nombre de protocoles relatifs à l'air, à l'eau, aux déchets et à une diversité d'enjeux. Toutefois, la LCPE ne prévoit aucun mécanisme permettant d'évaluer le rendement du Canada au chapitre de ces accords internationaux et de déterminer quels genres de données nous devons recueillir pour assurer le suivi des progrès que nous réalisons. Il faut faire un effort pour se référer à ces instruments internationaux et déterminer comment utiliser la LCPE dans ce contexte.

J'ai cité un exemple — je vous fais grâce des détails, faute de temps — du protocole de Gothenburg. J'étais outrée. Le Canada a tendance à adhérer à ces accords et à se présenter comme un chef de file. J'ai appris, tout récemment, que nous avions signé cet accord, mais que nous ne l'avions pas ratifié. C'est un protocole relatif à l'atmosphère, et en raison des niveaux croissants d'émissions de composés organiques volatiles et de la médiocrité des données — chose que j'ai déjà mentionnée —, Environnement Canada n'obtient pas l'information dont il a besoin pour évaluer convenablement les changements.

Vous entendrez bientôt le témoignage de Ken Ogilvie. Nous appuyons les idées mises de l'avant par Pollution Probe, et nous demandons au comité de procéder à un examen complet de la LCPE avant de formuler ses recommandations finales.

L'omission de mettre en œuvre la LCPE et de corriger ses faiblesses font en sorte que la loi ne donne pas les résultats escomptés — sa principale fonction est de protéger la santé humaine et l'environnement —, et il faut que ça change. Nous avons maintenant l'occasion, comme Canadiens, de nous attaquer sérieusement à ce problème.

Nous avons un certain nombre d'organismes membres — nous n'en représentons que deux aujourd'hui — qui aimeraient avoir l'occasion de vous faire part de leurs expériences à l'égard de

host of them. We strongly recommend that the committee refer to them for on-the-ground stories. We thank the Senate for this opportunity to present our views. We look forward to providing assistance and cooperation and any further information and documentation you may want from us during this period.

The Chairman: Thank you. You both mentioned some materials that you said that you would be happy to provide to the committee. I now ask you to provide them. If you would please send them to the clerk of the committee, we would be grateful.

Mr. Ogilvie, you have the floor.

Ken Ogilvie, Executive Director, Pollution Probe: I too am pleased to be here and welcome the opportunity to speak to the Senate. I will cover some of the same broad conclusions and points that my colleagues have made and I will illustrate those in a couple of areas. I will not take too long with my presentation.

For those of you who do not know Pollution Probe, we have been around since 1969. It was originally a student movement around environmental issues on the University of Toronto campus at a time when other issues, like the Vietnam War, were raging. There were more letters to the editor of the varsity press on pollution issues than on the Vietnam War; that was interesting.

Pollution Probe tapped into a latent energy and concern over the environment at a time when there were no environment ministries in existence, federally or provincially, in Canada, and no vice-presidents of sustainable development in industry.

We have seen the evolution in environmental policy over about four decades. We have a strong public donor base that helps finance our work. We have shifted our emphasis as an organization, over three to four decades to today, to bringing people together and forming partnerships among government, industry, NGOs and health groups to try to get solutions on the table.

I spent 20 years in government before I moved to Pollution Probe. I worked at the policy level for governments in Manitoba and Ontario and the federal government. I have a pretty good understanding of what goes on inside bureaucracies and I have a little sympathy for those doing the task. I do not know if I should. Actually, I am less critical, in some ways, of some of my former colleagues in government because I know what it feels like to have a lack of resources and, perhaps, a lack of bureaucratic and political support on key issues that demand action.

divers aspects touchant la LCPE. Ils sont nombreux. Nous recommandons fortement que le comité consulte ces organismes et prenne connaissance de leurs expériences sur le terrain. Nous remercions le Sénat de l'occasion qui nous est offerte de présenter notre point de vue. Nous serons heureuses de fournir notre aide et notre coopération ainsi que tout renseignement et document supplémentaires dont vous auriez besoin dans le cadre de votre examen.

Le président : Merci. Vous avez toutes deux mentionné des documents que vous vous êtes montrées disposées à fournir au comité. Je vous invite maintenant à nous les fournir. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir acheminer ces documents à la greffière du comité.

Monsieur Ogilvie, vous avez la parole.

Ken Ogilvie, directeur exécutif, Pollution Probe : Je suis également heureux d'être ici, et je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Sénat. J'aborderai certaines conclusions générales et certains points déjà soulevés par mes collègues, et je vais vous fournir quelques exemples dans certains domaines. Et je vais m'efforcer de ne pas parler trop longtemps.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas Pollution Probe, nous existons depuis 1969. Il s'agissait, à l'origine, d'un organisme étudiant, sur le campus de l'Université de Toronto, qui s'intéressait aux enjeux environnementaux à une époque où d'autres enjeux, comme la guerre du Vietnam, retenaient l'attention. Le courrier du lecteur du journal universitaire comptait davantage de lettres concernant des enjeux liés à la pollution qu'à la guerre du Vietnam; c'était plutôt particulier.

Pollution Probe a su mettre en valeur une énergie et des préoccupations latentes à l'égard de l'environnement à une époque où il n'existait ni ministère fédéral ou provincial de l'Environnement au Canada ni vice-président du développement durable dans l'industrie.

Nous avons suivi l'évolution de la politique environnementale au cours des 40 dernières années. Nos travaux sont financés grâce aux généreux dons du public. Au cours des 30 à 40 dernières années, la vocation de notre organisme a évolué, et nous nous affairons aujourd'hui à mobiliser les gens et à favoriser l'établissement de partenariats entre les gouvernements, l'industrie, les ONG et les groupes de défense et de promotion de la santé afin qu'on arrive ensemble à des solutions.

J'ai travaillé dans la fonction publique pendant 20 ans avant de joindre les rangs de Pollution Probe. J'ai travaillé dans le secteur de l'élaboration des politiques au sein des gouvernements du Manitoba et de l'Ontario et du gouvernement fédéral. J'ai une assez bonne idée de ce qui se passe à l'intérieur de l'appareil gouvernemental, et j'ai un peu de sympathie pour les gens qui font ce travail. Je ne sais pas si je devrais en avoir. À vrai dire, d'une certaine façon, je suis moins porté à critiquer certains des mes anciens collègues du gouvernement, car je sais comment on se sent lorsqu'on ne dispose pas des ressources et, peut-être, du soutien administratif et politique nécessaire pour intervenir à l'égard d'enjeux clés.

However, I have to say that my main conclusion is that Canada has a significant performance gap vis-à-vis some other nations, despite having legislation that could have enabled us to be a leader, or at least right up there in the pack. There are some good features of CEPA, and there are some awkward features that do not parallel legislation and practice in other jurisdictions. I cannot speak to those fully today.

I have a thoughtful report being prepared by a group in the United States called Environmental Defense, and headed by Dr. Richard Denison, an expert on U.S. toxics policy and on the REACH legislation in Europe, but less so on CEPA. Dr. Denison has been back and forth to Canada and is looking carefully at similarities and, particularly, differences and best practices in legislation and policy among the three domains. I will have a draft report in September and will submit that to you. I am desperately hoping that the review process lasts long enough that we can present that to you. I would hope to be able to bring Dr. Denison up here so you can ask him questions yourselves. He is not planning to try to compare everything that can possibly be compared in the legislation. He intends to focus on key areas. He will focus on the issue of what data we have for making decisions in Canada, because there are some significant problems in making decisions, even if we wanted to, when we do not have the right information. I will illustrate briefly. I would rather have him go into depth on that, because he is a strong primary researcher. He looks at numbers and adds them up. He leads initiatives such as the work on high-volume chemicals, which originated from a report that he wrote for Environmental Defense.

I do want to bring that forward, but it is not in a form in which I can, at this point, share any conclusions.

There is an opportunity to not only look at and comment on the performance gap, but to bring CEPA up to speed with best practices elsewhere, or at least to wire into CEPA provisions that would require the gathering of the right kind of information and the right kind of action-oriented responses to that information. I am encouraging the Senate to look into that carefully.

What do I mean by areas of concern and performance? I have brought for you copies of all the references, especially the ones Pollution Probe has prepared, and I have largely focused my presentation on things that we have done. I am not a lawyer or an expert on CEPA and there is a lot of other expertise bringing those issues forward. I will touch on areas that we have worked on and I will leave documentation with the staff.

Since the early 1990s, Pollution Probe has been working on the smog issue. We prepared these primers, these educational documents, which took a year or two to produce. These are not advocacy documents. They explain the science and tell people what is being done about it; they tell the public what they can do

Cependant, ma principale conclusion, je dois vous le dire, c'est que le Canada accuse un retard considérable par rapport à d'autres pays, malgré l'adoption d'une loi qui aurait pu nous permettre d'être un chef de file, ou du moins d'être dans le peloton de tête. La LCPE contient de bonnes choses, et elle contient des éléments douteux qui ne reflètent pas les lois et pratiques des autres pays. Je ne peux vous parler de ces différences en détail aujourd'hui.

J'attends actuellement que soit préparé un rapport bien étayé par un groupe américain qui s'appelle Environmental Defense, dirigé par M. Richard Denison, expert de la politique américaine relative aux substances toxiques et du projet REACH en Europe, mais qui connaît moins la LCPE. M. Denison multiplie les séjours au Canada et examine soigneusement les points communs et, en particulier, les différences et les pratiques exemplaires dans les lois et politiques liées à ces trois instruments. Je recevrai une version préliminaire du rapport en septembre, et je veillerai à vous le présenter. J'ose espérer que le processus d'examen durera assez longtemps pour que nous ayons l'occasion de vous le présenter. J'espère pouvoir vous amener M. Denison afin que vous puissiez l'interroger par vous-même. Il ne compte pas comparer tous les aspects de la loi. Il a l'intention de s'attacher à certains éléments clés. Il va s'attacher à déterminer quelles données nous possédons aux fins de la prise de décisions au Canada, car nous sommes aux prises avec des problèmes considérables à ce chapitre : même si nous le voulions, nous ne disposons pas des bons renseignements pour prendre des décisions éclairées. Je vous décris brièvement la situation. Je préférerais que ce soit lui qui aborde la question en profondeur, car il est un chercheur principal solide. Il examine les chiffres et formule des conclusions. Il dirige des initiatives, comme les travaux relatifs aux produits chimiques très utilisés, lancés à la lumière d'un rapport qu'il a rédigé pour Environmental Defense.

Je tiens à vous faire part de l'existence de cette démarche, mais je ne peux, pour l'instant, formuler des conclusions.

On a l'occasion non seulement d'examiner et de commenter l'écart de rendement, mais aussi de mettre à niveau la LCPE avec les pratiques exemplaires appliquées ailleurs, ou, du moins, de s'intéresser aux dispositions de la LCPE qui exigeraient la collecte de renseignements pertinents et la prise de mesures fondées sur ces renseignements. J'encourage le Sénat à examiner soigneusement cette question.

Vous vous demandez peut-être ce que je veux dire lorsque je parle d'aspects préoccupants et de rendement. Je vous ai apporté des copies de tous les documents de référence, en particulier ceux préparés par Pollution Probe, et je m'attacherai surtout à nos réalisations. Je ne suis ni avocat ni expert de la LCPE, et il y a de nombreux autres domaines d'expertise liés à ces enjeux. Je vais donc m'attacher aux questions sur lesquelles nous avons travaillé, et je laisse la documentation à votre personnel.

Depuis le début des années 1990, Pollution Probe s'intéresse à la question du smog. Nous vous avons apporté les documents que voici, des documents d'information que nous avons mis un an ou deux à élaborer. Il ne s'agit pas de documents de revendication. On y explique certaines notions scientifiques, et on dit aux gens

to protect themselves. We are greatly concerned about the smog issue. If you look at the OECD report, which we have referenced in the submission, there are certain reasons Canada has a high energy use and high emissions, but it is at the bottom of the pack of performers on the criteria pollutants such as VOCs, NOx, SO2, and so on.

That is a very serious issue; the medical information on smog's impact on human health is quite deep.

We highlighted that Canada has lagged behind its partners. You have heard a little about smelters and how far behind we have fallen on those. We do have some policy in that area now. Hopefully, in the next decade we will improve it significantly. Those are illustrations of performance gaps.

We are also concerned about climate change and impacts on human health. Even with reduced levels of some of the smog pollutants, the precursors to what is called photochemical smog, more heat and more sunlight drive the production of more ozone, for example. I have given an example of a report that we did on the Toronto-Niagara region, and the numbers in my presentation are quite dramatic. Without further action, we projected that the number of days exceeding 30 degrees centigrade could double by the 2030s and surpass 50 days by the 2080s. We know there are heat-related premature deaths, particularly among the elderly, and the numbers could rise dramatically by the 2020s. Background ambient levels of ground-level ozone are projected to double under climate change. That would mean more frequent stagnant air masses, which could increase from 5 per cent of summer days to 23 to 39 per cent. This is based on the best science available at the time.

Pollution Probe is also part of what are called the climate change impacts and adaptation studies. My senior scientist is the co-lead on it and will be the co-author in early 2007 of an updated report on climate change impacts and adaptation in Ontario. That is the part he is working on.

As you probably know, some of the more recent science around climate change is suggesting that some of the impacts are greater than the scientists had originally projected. There could be some worsening. There is a definite link among heat days, stagnant air masses, increased ozone levels and increased damage to not just the elderly, but to children and highly sensitive people.

quelles mesures connexes sont prises; on leur dit ce qu'ils peuvent faire pour se protéger. Nous sommes très préoccupés par la question du smog. Si vous consultez le rapport de l'OCDE, que nous mentionnons dans notre mémoire, il y a certaines raisons qui expliquent pourquoi le Canada affiche une consommation d'énergie et des taux d'émission élevés, mais occupe la queue du peloton en ce qui concerne le rendement à l'égard des principaux polluants, comme les COV, les oxydes d'azote, l'anhydride sulfureux, et ainsi de suite.

C'est un enjeu très grave; la documentation médicale relative à l'impact du smog sur la santé humaine est plutôt dense.

Nous avons insisté sur le fait que le Canada tire de l'arrière par rapport à ses partenaires. On vous a parlé un peu des fonderies et du rattrapage que nous devons effectuer à ce chapitre. Nous sommes effectivement dotés de politiques relatives à cet aspect. Espérons que la prochaine décennie sera marquée par des améliorations considérables. Ce sont là des exemples d'écarts en matière de rendement.

Nous sommes également préoccupés par le changement climatique et ses répercussions sur la santé humaine. Même avec une réduction du niveau de certains polluants présents dans le smog, précurseurs de ce qu'on appelle le smog photochimique, un accroissement de la chaleur et de la lumière du soleil stimule la production d'ozone, par exemple. J'ai présenté, à titre d'exemple, un rapport que nous avions produit relativement à la région de Toronto-Niagara, et les chiffres mentionnés dans mon mémoire sont plutôt effrayants. Si aucune autre mesure n'est prise, nous prévoyons que le nombre de jours à plus de 30 degrés celsius pourrait doubler d'ici les années 2030 et franchir le cap des 50 jours d'ici les années 2080. Nous savons que les périodes de chaleur occasionnent des décès prématurés, en particulier chez les aînés, et que le nombre de tels décès pourrait augmenter de façon importante d'ici les années 2020. La concentration de base de l'ozone troposphérique devrait doubler avec le changement climatique. Ainsi, la fréquence des masses d'air oppressives pourrait passer de 5 p. 100 des jours d'été à 23 à 39 p. 100. Cette prévision est fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles.

Pollution Probe participe également aux études sur l'impact du changement climatique et sur l'adaptation. Mon chercheur principal assure la direction conjointe de ces travaux et sera coauteur d'un nouveau rapport sur l'impact du changement climatique et sur l'adaptation en Ontario, qui paraîtra au début de 2007. C'est sur cet aspect qu'il travaille.

Comme vous le savez probablement, certaines recherches scientifiques plus récentes sur le changement climatique laissent croire que certaines répercussions sont plus graves que ce que les chercheurs avaient prévu à l'origine. Il est possible que la situation s'aggrave. Il y a certainement un lien entre les jours de chaleur, les masses d'air oppressives et l'accroissement des concentrations d'ozone et l'accroissement des répercussions sur la santé non seulement des aînés, mais aussi des enfants et d'autres personnes plus à risque.

I mentioned in my brief issues around lead. We still have no comprehensive lead reduction strategy in Canada. There is a draft strategy, dated 2002, on Health Canada's website, but it has not been finalized. We do need one. Clearly, we understand the impact that lead has, particularly on children, and I believe others will bring forth issues related to lead.

We have put the story on mercury together in a primer. You can read this and get the full story. It is readable, but it does not try to hide the scientific side of it. From the document, you will realize that there are many sources of mercury. Canada, that is, the provinces and the federal government, may tell you that we have done a good job on mercury and reduced emissions by 80-odd per cent over the past decade. We have just followed the leadership of other countries in these areas. We have not led at all, and we have lagged behind on key areas.

Pollution Probe did a study last year on recycling mercury from compact fluorescents and other mercury-containing lamps. This was based on surveys of municipalities, recyclers, producers and so on. The bottom line is that in the EU, the target is 80 per cent recycling of mercury from these lamps by 2006, this year. Several countries have already reached that goal and others are approaching it rapidly. The United States has a target of 50 per cent by 2006 or 2007. They are now at about 25 per cent and moving up fast, using a voluntary approach with a lot of resources behind it, and they will reset the target to 80 per cent by 2009.

In Canada, as best as we could estimate, we are recycling 7 per cent today and there is no plan and no target. There is a lot of interest in incineration of municipal waste in some quarters, but if people are stuffing mercury-containing lamps into municipal waste, we would be blowing mercury back into the atmosphere. As we push more and more energy-saving lights onto the market — which is a good thing from an energy point of view and Pollution Probe supports that — we could also be blowing a lot more mercury back into the atmosphere. To even move forward on some of the other technologies, if that is what governments decide to do despite some strong opposition from environmental quarters, we have a weakness that does not exist to the same extent in Europe, because mercury is a serious substance and we have to get on with controlling it.

Recycling and reusing mercury is one thing, but producing it for new uses is a non-starter. If we do not need it, we should not produce it at all. It is an element. It cannot be transformed, except in a nuclear reactor, into something else, which would probably be worse. We have to get to the sources of mercury and ban non-essential uses, like mercury thermometers, for which there are

Je mentionne dans mon mémoire les enjeux liés au plomb. Nous n'avons toujours pas de stratégie exhaustive concernant la réduction de l'utilisation du plomb au Canada. Il y a un projet de stratégie, daté de 2002, sur le site web de Santé Canada, mais on tarde à y mettre la dernière main. Il nous faut une telle stratégie. Nous connaissons très bien l'impact du plan, en particulier sur les enfants, et je crois savoir que d'autres témoins mettront de l'avant certains enjeux liés au plomb.

Nous avons élaboré un document d'information relatif au mercure. Vous pouvez le lire et tout savoir sur la question. C'est un document accessible, mais cela ne veut pas pour autant dire que l'on cache le côté scientifique. Ce document vous amènera à constater que les sources de mercure sont nombreuses. Le Canada, c'est-à-dire les provinces et le gouvernement fédéral, vous diront que nous avons fait du bon travail à l'égard du mercure, et que nous avons réduit les émissions de quelque 80 p. 100 au cours des dix dernières années. Or, nous nous sommes contentés de suivre les traces d'autres pays dans ces secteurs. Nous n'avons pas mené du tout, et nous avons même pris du retard à l'égard de certains enjeux clés.

Pollution Probe a mené l'an dernier une étude sur le recyclage du mercure contenu dans les lampes fluorescentes compactes et les autres lampes contenant du mercure. Cette étude était fondée sur des sondages effectués auprès de municipalités, d'entreprises de recyclage, de producteurs et d'autres intervenants. Ce qu'il importe de retenir, c'est que l'UE s'est fixé comme objectif de recycler 80 p. 100 du mercure contenu dans ces lampes d'ici 2006, c'est-à-dire cette année. Plusieurs pays ont déjà réalisé cet objectif, et d'autres sont en voie de le réaliser. Les États-Unis ont établi une cible de 50 p. 100 d'ici 2006 ou 2007. Ils en sont actuellement à environ 25 p. 100, et ils s'améliorent rapidement grâce à une approche volontaire soutenue par des ressources généreuses, et ils vont revoir cette cible en vue d'atteindre les 80 p. 100 d'ici 2009.

Au Canada, au mieux de nos estimations, nous recyclons actuellement 7 p. 100 du mercure, et nous n'avons ni plan ni cible. Certains intervenants s'intéressent beaucoup à la question de l'incinération des déchets municipaux, mais si les gens jettent des lampes contenant du mercure dans les déchets municipaux, nous rejetons du mercure dans l'atmosphère. Avec la promotion croissante des ampoules à haute efficacité énergétique — démarche très avantageuse du point de vue énergétique, et Pollution Probe est tout à fait en faveur de cela — nous pourrions du même coup rejeter beaucoup plus de mercure dans l'atmosphère. Ne serait-ce que pour aller de l'avant à l'égard de certaines autres technologies, si c'est ce que les gouvernements décident de faire, malgré la forte opposition des environnementalistes, nous devons composer avec une lacune qui n'est pas aussi marquée en Europe, car le mercure est une substance dangereuse, et nous devons nous activer et prendre des mesures pour contrôler cette substance.

Le recyclage et la réutilisation du mercure, c'est une chose, mais sa production à de nouvelles fins n'a pas de sens. Si nous n'en avons pas besoin, nous ne devrions pas le produire du tout. C'est un élément. On ne peut le transformer que dans un réacteur nucléaire, et le résultat serait probablement pire encore. Nous devons nous attaquer aux sources de mercure et interdire les

clearly cost-effective alternatives. Many states in the United States are now banning mercury thermometers, and we have legal authorities to do so at the federal, provincial and municipal levels in Canada, according to a legal analysis that I had done by Dr. Dianne Saxe. We have the authority to do it; we do not have the interest or the will. There are cost-effective alternatives. No one will be harmed. Of course, Pollution Probe is concerned that if we do not do it, cheap thermometers from south of the border will be dumped here and we will have a worse problem.

These types of issues are what I consider performance gaps. Mercury has no known good use in the human body, and bad things happen. It could be anything from cancer to endocrine disruption to neurotoxicological problems. It is a global problem. Canada must have a national strategy and work internationally. CEPA is a tool that could help drive this.

We wish to compliment the current Minister of the Environment, Rona Ambrose, on announcing that there will be a pollution prevention plan on mercury switches in cars. Until a couple of years ago, the North American auto manufacturers, particularly, put a gram of mercury in a convenience lighting switch in your trunk. The mercury is contained in a capsule and as it rolled it connected and disconnected the light. This highlights one of the problems I have with the gaps in our legislation. The Hazardous Products Act is not applicable because the mercury does not get out of a metal container, but where does it end up? It ends up in an electric arc furnace, where it could be regulated by CEPA, at probably 100 times the cost of taking it out and not using it in the switch in the first place. There are cost-effective alternatives. Some manufacturers took the mercury out earlier. All manufacturers have now voluntarily done so, but we have millions of cars on the road and tonnes of mercury that could get into the atmosphere simply because the electric arc furnaces will melt the steel and release it.

I do not understand, as a former public servant and now as leader of an organization with a strong mission to protect the public from these substances, why we cannot do these types of things. Everyone else is doing it. These are the kinds of performance gaps that could be challenged. I would encourage you to dig underneath any suggestions that Canada has done a good job.

My main conclusion is that we have real data gaps. For example, the categorization work going on under CEPA now is using data that are 20 years old, gathered from 1984 to 1986, on production volumes of chemicals. That is not the case in the United States. Richard Denison looked to be in shock when he said to me, "How can you be dealing with 20-year-old data?" The work that he has done shows that there are dramatic shifts in the

utilisations non essentielles, comme les thermomètres au mercure, pour lesquels il existe manifestement des solutions de rechange peu coûteuses. De nombreux États américains interdisent l'utilisation de thermomètres au mercure, et selon une analyse juridique menée pour notre compte par Mme Dianne Saxe, les échelons fédéral, provincial et municipal du Canada sont juridiquement habilités à formuler de telles interdictions. Nous sommes habilités à le faire, seulement nous ne sommes ni intéressés ni disposés à le faire. Il y a des solutions de rechange rentables. Personne ne va perdre au change. Bien sûr, Pollution Probe craint que nos voisins du Sud ne profitent de ce vide juridique pour inonder le marché de thermomètres à rabais, ce qui risque d'aggraver le problème.

C'est à l'égard de ce type d'enjeux que je considère notre rendement comme lacunaire. Le mercure ne procure aucun avantage dans l'organisme humain, et il crée des problèmes, depuis le cancer jusqu'aux perturbations du système endocrinien, en passant par les problèmes neurotoxicologiques. C'est un problème mondial. Le Canada doit se doter d'une stratégie nationale et travailler à l'échelle internationale. La LCPE est un outil qui pourrait contribuer à une telle démarche.

Nous tenons à féliciter l'actuelle ministre de l'Environnement, Mme Rona Ambrose, d'avoir annoncé l'adoption prochaine d'un plan de prévention de la pollution relatif aux commutateurs au mercure dans les automobiles. Il y a quelques années encore, les fabricants d'automobile nord-américains, en particulier, plaçaient un gramme de mercure dans un dispositif d'éclairage pratique du coffre. Le roulement de la capsule contenant le mercure permettait d'allumer et d'éteindre la lumière. Cela met en relief l'une des lacunes que je reproche à notre loi. La Loi sur les produits dangereux ne s'applique pas, car le mercure ne s'échappe pas d'un contenant métallique, mais où ce contenant se retrouve-t-il? Il se retrouve dans un four électrique à arc, où il pourrait être réglementé par la LCPE, à un coût probablement 100 fois plus élevé que si on le retirait et on omettait tout simplement de l'utiliser dans le commutateur. Il y a des solutions de rechange peu coûteuses. Certains fabricants ont cessé d'utiliser le mercure plus tôt. Tous les fabricants l'ont maintenant fait de façon volontaire, mais il y a sur nos routes des millions d'automobiles contenant des tonnes de mercure susceptibles de finir dans l'atmosphère, tout simplement parce que les fours électriques à arc vont faire fondre l'acier et rejetteront le mercure.

Je ne comprends pas, en ma qualité d'ancien fonctionnaire et, maintenant, de dirigeant d'un organisme ayant pour mission de protéger le public de ces substances, pourquoi nous ne pouvons pas prendre ce genre de mesure. Tous les autres pays le font. C'est le genre de lacune en matière de rendement qu'on devrait contester. Je vous encourage à demander des précisions lorsqu'on laissera entendre que le Canada fait du bon travail.

Ma principale conclusion, c'est que nous devons composer avec des lacunes importantes au chapitre des données. Par exemple, le travail de catégorisation qu'on effectue actuellement en vertu de la LCPE est fondé sur des données qui remontent à il y a 20 ans, des données recueillies entre 1984 et 1986, sur les volumes de production de produits chimiques. Ce n'est pas le cas aux États-Unis. Richard Denison semblait ébranlé lorsqu'il m'a

use and distribution of certain chemicals within a few years. We need to update the information and structure a way to collect it on a regular basis. The best practices report will show what happens in other countries, which is often not great either, but is an improvement on where we are at today.

We have old data, largely outdated. We do not have comprehensive bio-monitoring data, so that when reports like "Toxic Nation" are released, with a very limited sample size, we do not really know what that means, and no one can assure the public that there is enough information out there to show that we are, by and large, healthy, or that in fact we are not and need to move more quickly on certain substances.

We need those kinds of data also. We have definitely fallen behind other nations on issues like mercury, PBDEs and so on.

I ask you to consider looking in depth at a few of these issues and reaching your own conclusions. We are presenting our perspective on this, but I think there are some clear areas where we have fallen behind. I would hope it will not be a cursory review of CEPA, because there is an opportunity to nail these issues and to make some dramatic gains from this review process.

Thank you for the opportunity to speak. I look forward to questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Ogilvie. Again, you have referred to several publications, and I would be grateful if you would let us have them. We have seen many of them, but it would be helpful to have them.

Mr. Ogilvie: I would be pleased to provide copies for every member.

The Chairman: I would be grateful. We heard from Dr. Khatter of PollutionWatch. I know that all comparisons are odious, but he said that in the Great Lakes basin, on a facility-by-facility basis, Canadian facilities are worse in terms of what they are putting into the air by 93 per cent, on average, than their American counterparts. Did that report come from you?

Mr. Ogilvie: I believe that was the PollutionWatch report. That was done by Environmental Defence, so it is not a Pollution Probe report.

The Chairman: Thank you very much. We will follow that up as well.

dit : « Comment pouvez-vous travailler avec des données qui remontent à 20 ans? Le travail qu'il a effectué montre qu'il y a des variations marquées de l'utilisation et de la distribution de certains produits chimiques en quelques années seulement. Nous devons mettre à jour l'information et établir une structure favorisant la collecte régulière d'information. Le rapport sur les pratiques exemplaires va montrer ce qui se passe dans d'autres pays : bien souvent, il ne s'agit pas d'améliorations incroyables, mais il n'en demeure pas moins qu'ils affichent une amélioration par rapport à notre situation actuelle.

Nos données sont, en grande partie, vieilles et désuètes. Nous ne disposons pas de données de biosurveillance complètes, de sorte que, quand on diffuse des rapports comme « Nation toxique », fondés sur un échantillon très limité, on ne sait pas vraiment ce que cela signifie, et personne ne peut garantir au public qu'on dispose de suffisamment d'information pour montrer que nous sommes, dans l'ensemble, en bonne santé, ou que, de fait, nous ne le sommes pas, et que nous devons intervenir plus rapidement à l'égard de certaines substances.

Nous avons besoin de ce genre de données aussi. Il est évident que nous tirons de l'arrière par rapport à d'autres pays en ce qui concerne certaines substances, comme le mercure et les EDPB, entre autres.

Je vous invite donc à examiner en profondeur certains de ces enjeux, et à tirer vos propres conclusions. Nous vous présentons notre point de vue sur cette question, mais je crois qu'il y a manifestement des aspects à l'égard desquels nous tirons de l'arrière. J'espère qu'il ne s'agira pas d'un examen sommaire de la LCPE, car c'est l'occasion d'intervenir de façon décisive à l'égard de ces enjeux et d'apporter des améliorations importantes.

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Ogilvie. Vous nous avez également mentionné plusieurs publications, et je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous les fournir. Nous avons vu nombre de ces publications, mais il pourrait nous être utile de les avoir à notre disposition.

M. Ogilvie : C'est bien volontiers que je vous procurerai des exemplaires pour chaque membre du comité.

Le président : Je vous en serais reconnaissant. Nous avons entendu le témoignage de M. Khatter, de PollutionWatch. Je sais que comparaison n'est pas raison, mais il a dit que, dans le bassin des Grands Lacs, si on examine chaque établissement, les établissements canadiens font piètre figure au chapitre des émissions atmosphériques — on parle de 93 p. 100, en moyenne — par rapport à leurs homologues américains. Est-ce que ce rapport vient de vous?

M. Ogilvie : Je crois savoir qu'il s'agit du rapport de PollutionWatch. Il a été produit par Environmental Defence, alors ce n'est pas un rapport de Pollution Probe.

Le président : Merci beaucoup. Nous assurerons un suivi à l'égard de cette question aussi.

Senator Spivak: That was an extremely comprehensive, depressing report.

What do you think of the introduction of a clean air act versus using CEPA? Are there any dangers that CEPA may just fall by the wayside? To save time, I will ask all my questions.

The second one concerns mandatory regulations versus voluntary programs. I am looking at my own province, where nothing is being done. Surely, there must be a measure within CEPA to use mandatory regulations and tell them it must be done.

I recall the issue of pulp mills and fish back in the 1980s. The government of that time said to the pulp mills, "That is it," and it was done. It cost billions of dollars, but somehow they survived and are still profitable.

Those are my two questions.

The Chairman: Addressed to whom?

Ms. Tilman: I can address a couple of them and maybe my colleagues can pitch in.

I would like to start with the mandatory versus the voluntary aspect. I think that we have really lagged behind as a country in bringing in regulatory measures, and we do have the powers under CEPA to do that.

The voluntary part comes once you have reached a certain level. As you have noted, when the regulation is introduced, there is a performance target that is met, provided that there is enforcement of that regulation — and that is a concern — and that the regulation is meaningful.

I would say that we have that capability under CEPA, but it has not been exercised. An example is those equivalency agreements, which were not enforceable.

Ms. Broten: I would like to speak to that as well. An example is the issue of perchlorethylene from dry cleaning, which was under a voluntary guideline, code-of-practice type of arrangement for at least a decade. Eventually, Environment Canada said "We will use voluntary measures to get all the good guys to change and control their chemicals." After a decade of this, they finally passed a regulation to get the bad guys.

Why not pass the regulation in the first place? It would save all of that dithering around on making the investment or not, because some people will and some will not. A regulation gives you a level playing field. As you know, it works fabulously with pulp and paper.

Le sénateur Spivak : C'était tout un exposé : extrêmement complet, et déprimant à souhait.

Si on adoptait une loi sur l'assainissement de l'air au lieu de recourir à la LCPE, qu'en penseriez-vous? Il y a-t-il un risque que la LCPE soit reléguée aux oubliettes? Pour gagner du temps, je vais poser toutes mes questions.

La deuxième concerne les avantages des règles obligatoires par rapport aux programmes volontaires. Je regarde ce qui se passe dans ma province, et on ne fait rien. Il y a sûrement une disposition de la LCPE permettant d'établir des règles obligatoires et de forcer les intervenants à prendre les mesures qui s'imposent.

Je me souviens du débat entourant les usines de pâtes et le poisson, pendant les années 1980. Le gouvernement de l'époque avait dit aux usines de pâtes qu'elles n'avaient pas le choix, et elles ont fait ce qu'elles avaient à faire. Cela a coûté des milliards de dollars, mais, d'une façon ou d'une autre, elles ont survécu et sont encore rentables.

Ce sont mes deux questions.

Le président : À qui les adressez-vous?

Mme Tilman : Je peux répondre à quelques questions, et mes collègues voudront peut-être prendre le relais par la suite.

J'aimerais tout d'abord aborder la question des règles obligatoires et des programmes volontaires. Je crois que notre pays accuse un retard considérable au chapitre de la création de mesures réglementaires, et que la LCPE nous habilite à prendre de telles mesures.

La partie « volontaire » vient lorsqu'on atteint un certain niveau. Comme vous l'avez signalé, lorsqu'on établit un règlement, il y a une cible de rendement qui doit être respectée, dans la mesure où on assure l'exécution de ce règlement — et c'est là un aspect préoccupant — et que ce règlement est valable.

J'avancerais que la LCPE nous permet de faire cela, mais que nous ne l'avons pas fait. Il suffit de penser aux accords d'équivalence, qui étaient sans effet juridique.

Mme Broten : J'aimerais également aborder ce sujet. Cela me fait penser à l'exemple du perchloréthylène pour le nettoyage à sec, qui a fait l'objet d'une ligne directrice facultative, d'une sorte de code de pratique, pendant au moins dix ans. Environnement Canada s'était dit qu'on allait miser sur des mesures volontaires pour convaincre tous les intervenants de bonne foi de faire des changements et de contrôler leur utilisation de produits chimiques. Après une décennie de cela, le ministère a fini par prendre un règlement pour forcer les autres à faire de même.

Pourquoi ne pas avoir établi le règlement dès le départ? Cela aurait permis d'éviter toutes ces tergiversations quant à l'investissement, car certains le feront, d'autres, pas. Un règlement permet d'équilibrer les règles du jeu. Comme vous le savez, cela fonctionne à merveille dans le secteur des pâtes et papiers.

Mr. Ogilvie: If I can add to that, this is an area that I studied for quite a few years. In fact, we have a voluntary initiatives resource centre on Pollution Probe's website. We have learned that there are terms and conditions under which voluntary initiatives can be effective; but in the absence of these, they can be very ineffective.

The argument for voluntary action is that it gets the leaders moving to show that things can be done and then to bring up the field. The problem with that is we never reward the leaders. We simply let the leaders lead, and quite often, no one brings the followers along anyway. I think there is a fundamental problem there that must be grappled with. There is a good argument for differentiation, but you have to provide sufficient incentives for leaders.

Many of the leaders in industry will lead anyway for their own business reasons or because they care. However, I think that we need careful architecture around voluntary initiatives.

There is federal policy in this area. There is a federal environmental performance agreement policy framework. There are programs in Ontario and Alberta. Ontario has the Environmental Leaders Program and Alberta has EnviroVista. The uptake in these programs is far less than it should be. There are achievements when there is a good uptake, but it is less than it should be, partly because industry does not perceive the value of entering into these agreements.

Again, quite often, if you toughen up the criteria to get into these agreements, industry does not participate because they say it is too onerous. Then you end up back where you started, and saying maybe we should just regulate it. I think there is room to do good work in this area, but the history of voluntary agreements has not been good.

We have a lot of resources on our website for anyone who wants to dig into the issue, showing where they have and have not worked, and some retrospective studies showing why some of the agreements did not work well.

Senator Spivak: What about a clean air act?

Ms. Tilman: That is a hot topic. Again, I am expressing my opinions. CEPA is an amalgamation of a number of acts, and air issues were included. That capability exists within CEPA.

If we uncouple those elements from CEPA and bring in a new act, we do not know if there would be voluntary or other measures. Acts do not come about instantly; they take time. We

M. Ogilvie : Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, c'est un domaine que j'ai étudié pendant bon nombre d'années. De fait, le site web de Pollution Probe est doté d'un centre de ressources sur les initiatives volontaires. Nous avons appris que les initiatives volontaires peuvent être efficaces moyennant l'établissement de certaines modalités; en l'absence de telles modalités, ces programmes peuvent se révéler très inefficaces.

L'action volontaire part du principe selon lequel cela incite les dirigeants à montrer qu'une démarche donnée est réalisable et à mobiliser tout le monde. Le problème avec cette méthode, c'est qu'on ne récompense jamais les dirigeants. Nous nous contentons de les laisser diriger, et, bien souvent, personne n'arrive à mobiliser les gens de toute façon. Je crois que c'est un problème fondamental auquel nous devons nous attaquer. La reconnaissance a du bon, mais il faut prévoir des incitatifs suffisants pour les dirigeants.

De nombreux dirigeants de l'industrie prendront la tête de toute façon, pour des raisons d'affaires ou parce que cela leur tient à cœur. Néanmoins, je crois que nous devons articuler les initiatives volontaires autour d'une architecture soigneusement conçue.

Il y a des politiques fédérales dans ce domaine. Il y a une politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale. Il y a des programmes en Ontario et en Alberta. L'Ontario a son Programme des chefs de file environnementaux, et l'Alberta, EnviroVista. La participation à ces programmes est bien inférieure à ce qu'elle devrait être. On obtient des résultats lorsque le taux de participation est bon, mais il est inférieur à ce qu'il devrait être, en partie parce que l'industrie ne voit pas d'avantages à conclure de telles ententes.

Encore une fois, bien souvent, si on resserre les critères liés à la conclusion de ces ententes, l'industrie ne participe pas, faisant valoir qu'elles sont trop lourdes. Alors on se retrouve au point de départ, et on se dit que, finalement, on aurait peut-être dû tout simplement adopter un règlement. Je crois qu'il y a moyen de faire du bon travail par cette voie, mais nos antécédents en matière d'action volontaire sont peu reluisants.

Notre site web contient une foule de ressources pour quiconque veut en savoir davantage sur la question; elles montrent quelles initiatives ont fonctionné ou échoué, et contiennent des études rétrospectives qui montrent pourquoi certaines ententes n'ont pas donné les résultats escomptés.

Le sénateur Spivak : Que pensez-vous de l'adoption d'une loi sur l'assainissement de l'air?

Mme Tilman : Cette question fait l'objet de chaudes discussions. Je vous répète que les opinions que j'émets n'engagent que moi. La LCPE est un amalgame d'un certain nombre de lois, et les enjeux liés à l'assainissement de l'air sont visés par elle. La LCPE confère certains pouvoirs à cet égard.

Si on extrait ces éléments de la LCPE et on met de l'avant une nouvelle loi, nous ne pouvons savoir si elle s'assortira de mesures volontaires ou autres. Les lois n'apparaissent pas spontanément :

have something in place that we are trying to improve. I would be concerned if we were to uncouple this and not know where we are going.

At this point, I will exercise the precautionary principle and say I am not sure if this would be good or bad because I have not seen anything on it. If it just involves some voluntary agreements or voluntary reductions, it will not be adequate. We are not providing a service to human health and the environment. I think that is where we are losing out.

Ms. Broten: Even if a new act is effective and well crafted, it would take years for the bureaucracy to disassemble what they have taken years to build under CEPA. It takes bureaucracies a long time to get all their committees and everything else lined up. You are probably looking at three or four years before it is even on the road.

The Chairman: Are we spinning our wheels looking at CEPA, in light of the fact that parts of it may be obviated by a new act?

Ms. Broten: Absolutely not. There are many different aspects of CEPA, not just clean air. There are all the other toxics and all kinds of environmental management issues.

The Chairman: With respect to clean air, ought we to simply say, we will not look at those aspects of CEPA because there might be something happening?

Ms. Broten: Maybe you should make a recommendation.

Ms. Tilman: You cannot separate them out. If you start looking at sources, you find out it is not just the air. There are many other sources, such as the ones we mentioned, the smelters. There has been a fixation on air issues, and some of the others have been forgotten. There used to be more work done on water, for example.

It is so important from a public perspective to have a holistic act that looks at all media and at the health and environmental balance.

Mr. Ogilvie: Can I respond to that briefly?

Senator Spivak: Do you think that the introduction of a clean air act is really beside the point, because authorities or governments should be looking at enforcement of what we have? If we introduce another act, it is another piece of legislation that may or may not be effective. These two parallel processes — a review of CEPA and a new act — seem to be in conflict.

il faut prendre le temps de les élaborer. Nous avons un instrument qui est déjà en place, et nous tentons de l'améliorer. Cela m'inquiéterait si nous éliminions ces éléments sans savoir où cela va nous mener.

Pour l'instant, je me contenterai d'appliquer le principe de la prudence et de dire que je ne dispose pas d'information suffisante pour me prononcer. Si cela ne suppose que la conclusion d'ententes volontaires ou l'application de réductions volontaires, ce ne sera pas suffisant. Cela ne permettra pas de protéger la santé humaine et l'environnement. Je crois que c'est à ce chapitre que nous perdons.

Mme Broten : Une nouvelle loi, si efficace et bien rédigée soit-elle, ne pourrait être promulguée que plusieurs années plus tard, lorsque la bureaucratie aurait réussi à démanteler ce qu'elle a mis des années à bâtir sous le régime de la LCPE. Les bureaucraties mettent beaucoup de temps à établir tous leurs comités et à tout coordonner. On attendrait probablement trois ou quatre ans avant qu'une telle loi soit même proposée.

Le président : Vu la possibilité que certains éléments de la loi deviennent caducs à la suite de la promulgation d'une nouvelle loi, est-ce que nous perdons notre temps à examiner la LCPE?

Mme Broten : Certainement pas. La LCPE englobe de nombreux enjeux, pas seulement l'assainissement de l'air. Il y a tous les autres enjeux liés aux substances toxiques et à la gestion environnementale.

Le président : En ce qui concerne l'assainissement de l'air, ne devrions-nous pas tout simplement dire que nous ferons fi de ces éléments de la LCPE parce qu'ils seront peut-être visés par un autre instrument?

Mme Broten : Vous pourriez peut-être formuler une recommandation.

Mme Tilman : On ne peut séparer ces enjeux. Si on commence à examiner les sources, on constate qu'il ne s'agit pas uniquement de l'air. Il y a de nombreuses autres sources, comme celles que nous avons déjà mentionnées, les fonderies. On s'intéresse de façon exagérée aux enjeux touchant la pollution atmosphérique, et certains autres aspects ont été laissés pour compte. Par exemple, on effectuait davantage de travaux liés à l'eau.

Il est crucial, du point de vue gouvernemental, d'établir une loi englobante qui envisage l'ensemble des milieux et qui vise à établir l'équilibre en matière de santé et d'environnement.

M. Ogilvie : Puis-je répondre à cela, brièvement?

Le sénateur Spivak : Croyez-vous que l'établissement d'une loi sur l'assainissement de l'air soit vraiment sans pertinence, parce que les autorités ou les gouvernements devraient s'attacher à l'application de ce que nous avons déjà? Si nous adoptions une autre loi, c'est un autre instrument législatif qui peut être efficace ou ne pas l'être. Ces deux processus parallèles — l'examen de la LCPE et une nouvelle loi — semblent contradictoires.

The other question I have is about the word "toxic." We have had representations from the consumers association that we should remove the word "toxic" from CEPA. I have read a paper about the courts' view on this in Quebec, in the Hydro case. I would like to know what you think about that, too.

Mr. Ogilvie: I will make a quick comment.

When this question of taking the word "toxic" out of CEPA came up, it seemed to come out of the blue and surprised a lot of us. Pollution Probe signed on with a number of other environmental groups to challenge that, in part because there had been no proper discussion. Pollution Probe had not been engaged in any discussion of that, and suddenly, it was practically announced that the word "toxic" would be taken out. Our first response was to challenge that.

Pollution Probe's second response was to ask a lawyer for a legal opinion so we could be better informed on what the consequences might be. This document says "privileged and confidential," but that is because Pollution Probe was the client. However, I will leave a copy with you. The lawyer was worried that removing the word "toxic" from CEPA could interfere with the regulatory cornerstone or foundation of the act by undermining the jurisdictional basis for arguing that it is valid federal legislation, supported by the criminal law power of the Constitution Act.

I was careful to point out at the start of my talk that I am not a lawyer. The concern is that the federal government is regulating toxics because it is narrowing down the things that are really important. The counter-argument raised by government officials — and I did ask for their legal opinion, which I could not officially get because it is privileged — is that it does not really matter, as long as we describe the characteristics of the substances involved. We can call them schedule X substances and that is fine. The lawyer who did this opinion did not think it was necessary to the case. We have never had a satisfactory resolution of the different legal views on this.

To take the word "toxic" out without a proper debate about its potential meaning — that is, a public debate — would be a mistake. We could end up solving a problem that the chemical producers, and others, feel they have. I am not sure I have seen a lot of evidence, other than anecdotally, but we may create a bigger problem and complicate the regulation of toxics by the federal government.

Ms. Tilman: I wish to add some comments.

I was on the advisory committee for the CEPA review, which is where this arose, in a meeting. Things were happening fast there, with them suddenly saying, "Let's take out the word "toxic" and replace it with 'substances of concern.'" There are a couple issues. First, our organization, along with others and those who sat on that committee, signed the same letter as Pollution Probe,

L'autre question que je me pose concerne le mot « toxique ». Des associations de consommateurs qui ont témoigné devant nous ont fait valoir que nous devrions éliminer le mot « toxique » de la LCPE. J'ai lu quelque chose au sujet de l'opinion des tribunaux sur cette question, dans l'affaire mettant en cause Hydro-Québec. J'aimerais savoir également ce que vous pensez de cela.

M. Ogilvie : Je vais commenter brièvement.

Quand la question du retrait du mot « toxique » de la LCPE a été soulevée, elle semblait venir de nulle part, et nous a beaucoup surpris. Pollution Probe s'est alliée à un certain nombre d'autres groupes environnementaux pour contester cette idée, en partie parce qu'il n'y a eu aucune discussion en bonne et due forme. Pollution Probe n'a pris part à aucune discussion sur ce sujet et, tout à coup, on annonçait pratiquement que le mot « toxique » serait éliminé. Notre première réaction a été de contester cela.

La deuxième réaction de Pollution Probe a été de consulter un avocat afin d'être mieux informé des conséquences juridiques d'une telle mesure. Ce document porte la mention « confidentiel », mais c'est parce que Pollution Probe était le client. Malgré tout, je vous en laisse une copie. L'avocat craint que l'élimination du mot « toxique » de la LCPE ne déstabilise la pierre d'assise réglementaire ou les fondements de la loi en minant les bases juridiques permettant de faire valoir qu'il s'agit d'une loi fédérale valide, constituée en vertu des pouvoirs en matière de droit criminel conférés par la Loi constitutionnelle.

J'ai pris soin de préciser, au début de mon exposé, que je ne suis pas avocat. On craint que l'utilisation du mot « toxique » à des fins de réglementation par le gouvernement fédéral ne mène à une classification trop limitée des choses qui sont vraiment importantes. Les représentants du gouvernement, pour leur part — et j'ai effectivement demandé leur avis juridique, mais je n'ai pu l'obtenir par les voies officielles, car cette information est confidentielle —, font valoir que cela n'a pas vraiment d'importance, dans la mesure où on décrit les caractéristiques des substances dont il est question. On pourrait parler de substances de l'annexe X, et ce serait acceptable. L'avocat qui a formulé cette opinion ne croyait pas que ce débat avait une incidence. Personne n'a vraiment tranché de façon décisive à l'égard de cette question.

Retirer le mot « toxique » sans tenir un débat convenable sur les répercussions possibles d'un tel geste — et je parle d'un débat public — serait une erreur. Au bout du compte, cela pourrait correspondre à tirer une épine du pied des producteurs de produits chimiques et d'autres intervenants. Je ne crois pas avoir vu bien des preuves de cela, à part quelques exemples isolés, mais nous risquons de créer un problème plus important et de compliquer la réglementation de substances toxiques par le gouvernement fédéral.

Mme Tilman : J'aimerais ajouter des commentaires.

J'ai fait partie du comité consultatif qui a examiné la LCPE, et c'est à l'occasion d'une rencontre de ce comité que la question a été soulevée. Les choses se déroulaient rapidement au sein de ce comité, et quelqu'un a soudainement déclaré qu'on devrait enlever le mot « toxique » et le remplacer par « substances préoccupantes ». Cela soulève quelques problèmes.

opposing this. There is an issue with the perception. If something is toxic, it is toxic. The problem is that for a couple of substances that were declared toxic under CEPA, and I will use this one example of road salt, it is a matter of the quantity. Many things are toxic in large quantities. For a substance like mercury, there is no threshold of safety in terms of the quantity. The question is what substances are you looking at under CEPA? Are you looking at the appropriate set of substances in terms of the declaration of toxicity? I think it would be a mistake to remove the word "toxic." We must ensure that the work being done on the assessment of substances is clear. That is, once substances are declared toxic, they must have satisfied criteria which are both clear and precautionary that those substances are toxic.

Premièrement, notre organisme, avec d'autres organismes et ceux qui ont siégé à ce comité, a signé la même lettre que Pollution Probe pour manifester son opposition à cette idée. Il y a un problème de perception. Si une substance est toxique, elle est toxique. Le problème, c'est que pour certaines substances déclarées toxiques au sens de la LCPE — il suffit de songer, par exemple, au sel de voirie —, c'est une question de quantité. De nombreuses choses sont toxiques lorsqu'on les utilise en grande quantité. Pour une substance comme le mercure, on ne peut établir un seuil de quantité à partir duquel on est en sécurité. La question qui s'impose à l'esprit est la suivante : quelles substances envisage-t-on dans le cadre de la LCPE? Est-ce qu'on envisage le bon ensemble de substances en ce qui concerne l'évaluation de la toxicité? Je crois que ce serait une erreur d'éliminer le mot « toxique ». Nous devons veiller à ce que le travail effectué au chapitre de l'évolution des substances soit clair. Autrement dit, pour être déclarée toxique, une substance doit satisfaire à des critères clairs et prudents permettant de déterminer que ces substances sont toxiques.

I have listened to the arguments from the groups who said that they are against the use of the word, but you should call it what it is. A term like "substances of concern" does not carry the same weight. The public would be quite concerned about that too.

J'ai écouté les arguments des groupes qui contestent l'utilisation du mot, mais on devrait appeler un chat un chat. L'expression « substances préoccupantes » n'a tout simplement pas le même poids. Le grand public serait plutôt préoccupé par cela aussi.

The Chairman: It is typically Canadian, is it not? We use euphemisms?

Le président : C'est un trait typiquement canadien, cette utilisation d'euphémismes. N'est-ce pas?

Ms. Tilman: We are polite.

Mme Tilman : Nous sommes polis.

The Chairman: I must admonish members that we must be out of here by 10 o'clock because we are to be succeeded by another committee.

Le président : Je rappelle aux membres que nous devons quitter le local au plus tard à 10 heures, car nous devons laisser la place à un autre comité.

Senator Spivak: Do you think that the opinions of the lawyers are more important than the opinion of the judge who said specifically that the word "toxic" is the key to the implementation of CEPA?

Le sénateur Spivak : Croyez-vous que l'opinion des avocats est plus importante que l'opinion du juge qui a déclaré explicitement que le mot « toxique » est essentiel à la mise en œuvre de la LCPE?

The Chairman: Senator Spivak is referring to the Supreme Court decision in respect of Power Corp. which was five to four.

Le président : Le sénateur Spivak fait référence à l'arrêt de la Cour suprême relativement à Power Corporation, à cinq voix contre quatre.

Senator Spivak: Yes.

Le sénateur Spivak : Oui.

Ms. Tilman: I am not a lawyer, so I do not know whose opinion I would bet on here. However, from what I have seen, I think we would create a serious problem by diminishing what is really happening and changing the word. Being toxic has implications. However, everything is a "substance of concern."

Mme Tilman : Je ne suis pas avocate, alors je ne sais pas sur quelle opinion je parierais. Toutefois, d'après ce que j'ai vu, je crois que nous pourrions créer un grave problème en atténuant ce qui se passe vraiment et en changeant la terminologie. Le fait d'être « toxique » a une incidence, mais tout est une « substance préoccupante ».

Senator Angus: Good morning, all of you, and thank you so much for coming here.

Le sénateur Angus : Bonjour à tous, et merci beaucoup d'être ici.

You have been extremely helpful, because this is what these preliminary hearings are about. You are giving us some signposts and telling us how to proceed with this enormous challenge that has been put before us.

Votre témoignage nous a été extrêmement utile, car c'est à cela que servent ces audiences préliminaires. Vous nous donnez des repères, et vous nous dites comment nous devons nous attaquer au défi énorme qui nous a été confié.

Maybe the challenge is not as enormous as it sounds when you use words like "Please do a comprehensive review of CEPA." Some of your evidence evoked a question from the chairman vis-à-vis a potential clean air act, and whether or not we are spinning our wheels.

What I am hearing — and I would appreciate you either confirming or denying this impression — first, is that CEPA is good because it contains a review provision. We are being told it is not accomplishing its objectives as originally spelled out. We are already at first base: We know that this massive statute, with all of the attendant bureaucracy and expense, is not working.

Second, I think the main point that is coming not only from you, but from other people who have identified for us the existence of the performance gap and how it is increasing, is that CEPA as a piece of legislation — the actual legal provisions — is okay.

It is just not working. I would like you confirm if that is true. We are not here to say that we will change Part 3, remove the definition of "toxic," forget about the performance and some of these good principles that are enshrined in the bill. Why is it not working? What is the problem?

If there is a problem, I want a solution to it. The solution is not for us to spend six months doing a comprehensive review of legal provisions that are already fine. What is the real problem, and how do we fix it?

Ms. Tilman: You are right. If you were to tear the bill apart, I do not think that would be helpful.

Senator Angus: That would be spinning the wheels.

Ms. Tilman: Timelines, and, in some cases, enforcement are needed. Why is the act not being enforced? Why are the timelines not more stringent? Where is the action? I would like to see action. I would like to see results. That is why there is this discussion of a clean air act. We are not seeing results. Why is that? If these measures are good, why are they not working? Where is the budget for enforcement?

Environment Canada commissioned a report on the effectiveness of CEPA — I think it was Environment and Health — and you may want to get access to that. That was a consultant's report on CEPA itself, and I can direct you to that, if you like.

The Chairman: We have that report.

Ms. Tilman: It is not a full report, and I do not think it is harsh enough in many ways. Where is the will? We have seen a lack of will, and a bureaucratic nightmare, in some cases. It will be difficult. As for what we mean by "comprehensive," let's look at

Le défi ne semble peut-être pas aussi énorme lorsqu'on utilise une tournure comme : « Veuillez effectuer un examen complet de la LCPE. » Certains éléments de vos témoignages évoquent une question soulevée par le président concernant la promulgation éventuelle d'une loi sur l'assainissement de l'air, et la possibilité que nous perdions notre temps.

Ce que j'entends — et j'aimerais que vous confirmiez ou infirmiez cette impression —, c'est que, tout d'abord, la LCPE est bonne parce qu'elle s'assortit d'une disposition relative à l'examen. On nous dit que la loi n'atteint pas ses objectifs initiaux. C'est déjà quelque chose : nous savons que cette loi massive, avec toute la bureaucratie et les dépenses qu'elle suppose, ne fonctionne pas.

Ensuite, je crois que le principal message est transmis non seulement par vous, mais aussi par d'autres témoins qui ont mis en relief l'existence de lacunes au chapitre du rendement et de notre retard croissant à ce chapitre, c'est que la LCPE, en tant qu'instrument législatif — c'est-à-dire les dispositions de la loi elles-mêmes — est bonne.

C'est juste qu'elle ne fonctionne pas. J'aimerais que vous me confirmiez cette impression. Nous ne sommes pas ici pour dire que nous allons modifier la partie 3, éliminer la définition de « toxique », et faire fi du rendement et de certains bons principes enchâssés dans la loi. Pourquoi ne fonctionne-t-elle pas? Quel est le problème?

S'il y a un problème, je veux qu'on trouve la solution. Si nous passons six mois à effectuer un examen approfondi de dispositions juridiques dont la forme est déjà acceptable, cela ne va rien donner. Quel est le vrai problème, et comment pouvons-nous le résoudre?

Mme Tilman : Vous avez raison. Je ne crois pas que ce serait utile de détruire la loi.

Le sénateur Angus : Ça, ce serait une perte de temps.

Mme Tilman : Il faut établir des échéances et, dans certains cas, assurer l'exécution de la loi. Pourquoi la loi n'est-elle pas appliquée? Pourquoi les délais ne sont-ils pas plus serrés? Qu'est-ce qu'on attend pour agir? J'aimerais qu'on agisse. J'aimerais voir des résultats. Voilà pourquoi on parle d'une loi sur l'assainissement de l'air. Nous n'obtenons pas de résultats. Pourquoi donc? Si ces mesures sont bonnes, alors pourquoi ne fonctionnent-elles pas? Quel est le budget prévu aux fins de l'application de la loi?

Environnement Canada a demandé qu'on produise un rapport sur l'efficacité de la LCPE — en fait, je crois qu'il s'agissait d'Environnement et de Santé —, il vous serait peut-être utile de le consulter. Il s'agit du rapport d'un expert-conseil sur la LCPE, et je peux vous aider à le trouver, si vous voulez.

Le président : Nous avons ce rapport en main.

Mme Tilman : Il ne s'agit pas d'un rapport complet, et, à de nombreux égards, je ne crois pas qu'il soit assez sévère. Mais où est la volonté? Nous avons constaté qu'il y a un manque de volonté et qu'il existe, dans certains cas, un cauchemar

pollution prevention. That is a cornerstone of CEPA. Where has that been applied? Is it working? I do not think it is working well at all.

What is meant by "prevention?" Where could that be strengthened? I would like to use the words "strengthened," "improved" and "enforced" to bring in measures that are factors to consider. Establishing non-enforceable standards by 2015 is not pollution prevention. I would like that aspect to be looked at to see what could be done.

I also mentioned equivalency agreements. CEPA states that you can use them. It does not mean you must use them. Therefore, CEPA is not using the powers that it has, and that is the issue. The use of harmonized, lowest-common-denominator agreements has given us nothing.

Mr. Ogilvie talked about mercury. How many years has that taken? We are so far behind the United States in bringing in many of these regulatory measures. You can look at that aspect.

Instead of pulling the legislation apart, if you look within those channels, you might find some hope of focusing your work and still being comprehensive in your approach.

Ms. Broten: It is partly the Canadian habit of always seeking consensus, and change is always difficult. If you were to say "regulate" or "control" or "voluntarily stop" using a toxic substance, it means people have to change. Businesses have to change; everything changes. That is difficult for people, and your federal bureaucracy is directed to seek consensus on everything, for example, the press releases. It is quite pathetic and very Canadian.

Unfortunately, we are in a complicated world chemically. We need the federal government to do its job.

Mr. Ogilvie: There are several problems. One is we have not gathered the data, that is, up-to-date information.

Senator Angus: Who does "we" mean?

Mr. Ogilvie: "We" means the federal government and the provinces.

Senator Angus: Is there a failing among the civil servants who are supposed to operate CEPA, for example?

Mr. Ogilvie: We do not have up-to-date information. There are surveys going on now because of the categorization process.

The Chairman: Tell us why that is so. Who is supposed to get that information, and did not?

bureaucratique. Ce sera difficile. Pour ce qui est du sens que nous donnons au terme « complet », prenons la prévention de la pollution. C'est un élément crucial de la LCPE. Où l'a-t-on appliquée? Est-ce qu'elle fonctionne? Je ne crois pas qu'elle fonctionne bien du tout.

Qu'entendons par « prévention »? Comment pourrions-nous renforcer cette notion? J'aimerais utiliser les mots « renforcer », « améliorer » et « appliquer » pour justifier l'adoption de mesures fondées sur des facteurs pertinents. Établir des normes inexécutables d'ici 2015, ce n'est pas de la prévention de la pollution. J'aimerais qu'on se penche sur cette question et qu'on détermine ce qui pourrait être fait.

J'ai également mentionné les accords d'équivalence. La LCPE prévoit qu'on peut les utiliser. Cela ne veut pas dire qu'on doit les utiliser. Ainsi, la LCPE ne va pas au bout de ses pouvoirs, et c'est là que le bât blesse. Le recours à des accords harmonisés, fondés sur le plus petit dénominateur commun ne nous a menés nulle part.

M. Ogilvie a parlé du mercure. Combien d'années avons-nous mis avant d'agir? Nous sommes très loin derrière les États-Unis pour ce qui est de l'établissement d'un grand nombre de ces mesures réglementaires. C'est un aspect sur lequel vous pourriez vous pencher.

Au lieu de disséquer la loi, si vous vous penchez sur ces aspects, vous trouverez peut-être un moyen d'orienter vos travaux tout en conservant une approche globale.

Mme Broten : Cela tient en partie à cette habitude canadienne de toujours chercher à établir le consensus, et il est toujours difficile d'apporter des changements. Si on parle de « réglementer », de « contrôler » ou de « cesser volontairement d'utiliser » une substance toxique, cela veut dire que les gens doivent changer. Les entreprises doivent changer; tout change. C'est difficile pour les gens, et votre bureaucratie fédérale a pour mandat d'établir un consensus sur tout. Il suffit de penser aux communiqués de presse. C'est plutôt pathétique, et très canadien, comme attitude.

Malheureusement, la composition chimique de notre monde est compliquée. Il faut que le gouvernement fédéral fasse son travail.

M. Ogilvie : Il y a plusieurs problèmes. L'un d'eux, c'est que nous n'avons pas recueilli les données nécessaires, ou plutôt devrais-je dire, de données à jour.

Le sénateur Angus : Qu'entendez-vous par « nous »?

M. Ogilvie : Je parle du gouvernement fédéral et des provinces.

Le sénateur Angus : Est-ce que les fonctionnaires censés assurer l'application de la LCPE, par exemple, ont failli à leur tâche?

M. Ogilvie : Nous n'avons pas d'information à jour. On mène actuellement des enquêtes dans le cadre du processus de catégorisation.

Le président : Pourquoi en est-il ainsi? Qui est censé obtenir cette information, et ne l'a pas fait?

Senator Kenny: We want names.

Ms. Tilman: If you want specifics, there is the National Pollutant Release Inventory under CEPA. It is so important for the public to know what is going on, and that is one of our forms of data.

A number of clauses have been restrictive, including the one on confidentiality of information. There is no requirement for facilities to measure the data they report. They can use whatever is handy.

We had a meeting on this recently with Environment Canada. They estimate numbers, but what is reported is quite different, sometimes by magnitudes. They are not getting the information they need from industry. It is called process level information. The U.S. Environmental Protection Agency gets that information. They say they do not have a problem getting it. We cannot get it because it is not embedded in the National Pollutant Release Inventory. I am not a lawyer. I am not sure whether that is the reason or it is because it has not been sought or supported by the bureaucracy.

There is no reason for us not have that kind of comparable information, and the U.S. said they have no problem with confidentiality. This kind of database is open and public.

There are things we can do with our inventory. We can consider how to improve the information-gathering mechanism so that information is up to date. Mr. Ogilvie has talked about data being too old. We have mentioned confidentiality as a barrier to obtaining information. What can be done to accelerate that process and ensure that the government can do some level of checking? The government should be able to do inspections and verification of data. That is not being implemented.

That is what we say. Some of the necessary powers may be there. Why are they not using them? The inventory, which I strongly support, is one of the best programs under CEPA. We are scared that we may be losing some of the veracity in that program because they are now saying that the numbers they have do not make sense, and they cannot do their air-quality modelling as required.

That is a specific and data-related issue that you need to look at.

Mr. Ogilvie: We also need resources for bio-monitoring. That tells us what is getting into human bodies. It is difficult to trace the source.

Senator Angus: Mr. Ogilvie, I feel that the document from Ms. Tilman and Ms. Broten is excellent. You have heard their candid comments. I am assuming that you agree with everything they said. Is that fair?

Mr. Ogilvie: I did not write their document, but yes.

Le sénateur Kenny : Nous voulons des noms.

Mme Tilman : Si vous voulez des détails, il y a l'inventaire national des rejets polluants prévu dans la LCPE. Il est très important pour le public de savoir ce qui se passe, et c'est l'une de nos formes de données.

Un certain nombre de dispositions sont restrictives, y compris celle relative à la confidentialité de l'information. Les établissements ne sont pas tenus de mesurer les données qu'ils fournissent. Ils peuvent utiliser tout ce qui leur tombe sous la main.

Nous avons récemment rencontré des représentants d'Environnement Canada à cet égard. Le ministère produit des estimations chiffrées, mais l'information qu'il reçoit est présentée de façon plutôt différente, parfois sur une échelle de grandeur. L'industrie ne fournit pas au ministère l'information dont il a besoin. Il s'agit d'information détaillée, liée aux procédés. L'Environmental Protection Agency américaine réussit à obtenir cette information. Ses représentants disent qu'ils n'ont aucune difficulté à l'obtenir. Nous ne pouvons l'obtenir parce qu'elle n'est pas prévue dans l'inventaire national des rejets polluants. Je ne suis pas avocate. J'ignore si c'est pour cette raison ou si c'est parce que la bureaucratie ne cherche pas à l'obtenir ou ne soutient pas la production de tels renseignements.

Rien ne justifie qu'on ne dispose pas de données comparables, et les Américains affirment n'avoir aucune réserve en ce qui concerne la confidentialité. Ce genre de base de données est ouvert au grand public.

Ce sont des choses que notre inventaire nous permet de faire. Nous pouvons chercher à trouver des moyens d'améliorer le mécanisme de collecte d'information afin que les données soient à jour. M. Ogilvie a signalé que les données sont périmées. Nous avons mentionné que la confidentialité fait obstacle à l'obtention d'information. Que peut-on faire pour accélérer ce processus et veiller à ce que le gouvernement puisse assurer un certain degré de vérification? Le gouvernement devrait être en mesure d'effectuer des inspections et de vérifier les données. On ne fait pas cela.

C'est notre position. Certains des pouvoirs nécessaires sont peut-être là. Pourquoi ne les exerçons-nous pas? L'inventaire, que j'appuie fermement, est l'un des meilleurs programmes prévus dans la LCPE. Nous craignons de perdre une partie de la véracité que procure ce programme, car ils avancent maintenant que les chiffres qu'ils ont ne se tiennent pas, et qu'ils ne peuvent établir les modèles exigés en matière de qualité de l'air.

C'est un enjeu spécifique lié aux données qui mérite votre attention.

M. Ogilvie : Nous avons également besoin de ressources pour la biosurveillance. Cela nous permet de déterminer ce qui entre dans l'organisme humain. Il est difficile de remonter à la source.

Le sénateur Angus : Monsieur Ogilvie, je crois que le document fourni par Mmes Tilman et Broten est excellent. Vous avez entendu leurs opinions franches. Je suppose que vous êtes d'accord avec tout ce qu'elles ont dit. N'est-ce pas?

M. Ogilvie : Je n'ai pas rédigé leur document, mais oui.

Senator Angus: We are not at odds here.

Mr. Ogilvie: I may have a different perspective on some aspects, but the answer is yes. I am in fundamental agreement.

Senator Angus: The document has many good points. On the political side, you are saying that Canada does not have the political will to get it right. Yet we have had minister after minister after minister of the environment making these pious statements: "This is the number one priority, blah, blah, blah."

Where is it going wrong? Good people from Environment Canada come here to monitor some of our hearings. We are sensitive about pointing fingers if we do not know what the heck we are doing. If by the statement "There just are not enough resources" we are really saying that governments over and over again are just paying lip service to this monumental, global problem facing mankind because it is not the big vote-getting issue, we should say it.

I am coming to that view. We are told over and over again by the Commissioner of the Environment that we have the tools in place. There is no reason why Canada cannot be state-of-the-art in dealing with climate change, pollution prevention and control of these toxics, particularly in the biological area, where humans are suffering.

I was getting ready for this meeting this morning hoping somebody would talk about mercury. You mentioned a book, and I can hardly wait to get my hands on it. A member of this committee lives in Rankin Inlet in the Arctic. We are hearing that mercury coming from somewhere around here is literally stunting the growth of, and perhaps permanently impairing, a part of our civilization. Mother's milk is compromised. Animals that are part of the socio-economic food chain are full of all kinds of toxics, and they are affecting the people who eat them. Now they have to send samples down here, and by the time the samples come back they are all starving to death. I think this committee could render a great service if we just said, "Okay, we will take on mercury."

Ms. Tilman: That would be amazing. I was hired by Environment Canada to write some reports from a public perspective, which I will ensure the committee has. I have looked at the health impacts of it. My background is suitable for that. I have been to all kinds of conferences as part of the United Nations Global Mercury Assessment. I would like to get back to the real issue, the crux of the matter.

Senator Angus: The why?

Ms. Tilman: Yes. I think the bureaucrats are well-intentioned, to a great degree, so I am not faulting them.

Le sénateur Angus : Il n'y a pas de désaccord sur ces questions.

M. Ogilvie : J'ai peut-être un point de vue différent à l'égard de certains aspects, mais la réponse est oui : je suis fondamentalement d'accord avec elles.

Le sénateur Angus : Le document soulève de nombreux points valides. Du côté politique, vous avancez que le Canada n'a pas la volonté politique de bien faire les choses. Pourtant, nous avons eu toute une succession de ministres de l'Environnement qui nous ont servi ces formules creuses : « C'est notre priorité, et patati et patata. »

Qu'est-ce qui ne va pas? De bonnes gens d'Environnement Canada viennent ici pour suivre certaines de nos audiences. Nous prenons soin de ne pas porter d'accusations si nous ne savons pas ce que nous faisons. Si en disant qu'il n'y a tout simplement pas suffisamment de ressources nous voulons vraiment dire que les gouvernements se rabattent encore et toujours sur des vœux pieux à l'égard de ce problème d'envergure mondiale qui met en jeu l'ensemble de l'humanité, parce que ce n'est pas payant sur le plan électoral, nous devrions le dire.

Je commence à me rallier à ce point de vue. La commissaire à l'environnement nous répète constamment que les outils nécessaires sont en place. Rien n'empêche le Canada d'être à la fine pointe de la lutte contre le changement climatique, de la prévention de la pollution et du contrôle de ces substances toxiques, en particulier à l'égard des aspects biologiques, où des humains souffrent.

Je me préparais à venir à la rencontre, ce matin, et je me suis pris à espérer que quelqu'un parle du mercure. Vous avez mentionné un livre, et j'ai très hâte de mettre le grappin dessus. Un membre de notre comité réside à Rankin Inlet, dans l'Arctique. On nous dit que le mercure qui provient de quelque part ici freine carrément la croissance d'une partie de notre civilisation et occasionne peut-être des dommages permanents. L'intégrité du lait maternel est atteinte. Les animaux qui font partie de la chaîne alimentaire socioéconomique contiennent une foule de substances toxiques et minent la santé des personnes qui les mangent. Maintenant, ils doivent envoyer des échantillons dans le Sud, et quand les résultats des analyses finissent par arriver, ils sont tous en train de crever de faim. Je crois que notre comité rendrait un grand service en disant tout simplement : « D'accord, nous nous attaquerons au mercure. »

Mme Tilman : Ce serait fantastique. Environnement Canada m'a embauchée afin que je rédige des rapports dans l'optique du public, et je veillerai à ce que le comité les obtienne. Je me suis penchée sur les répercussions du mercure sur la santé. Mon expérience à ce chapitre est tout à fait convenable. J'ai pris part à une foule de conférences dans le cadre de l'Évaluation mondiale du mercure par les Nations Unies. Mais j'aimerais revenir au cœur de la question, au nœud du problème.

Le sénateur Angus : Le pourquoi?

Mme Tilman : Oui. Je crois que, dans une large mesure, les bureaucrates sont animés de bonnes intentions, alors je ne les critique pas.

Senator Angus: Some good, talented people have been hired.

Ms. Tilman: That is right. I hate to say this, but I would think that there would be frustration there. The capacity is limited. It is resource driven. Do they have the resources to do their job? Is the will there? That needs to be looked at.

Mercury is a particular case, but there are others. In terms of the smelters, when a facility in Northern Manitoba is emitting 1,400 or 1,500 kilograms a year, the biggest source of air emissions in North America, that is a shame and a disgrace. It is old technology. Why are we doing that?

I can tell you what is happening. I know about this, because I have been involved. Manitoba says, "It is jobs. We do not want to do anything. We do not want to shut this down. There is a job issue. We have our air-borne limits, and they are meeting them." Well, those limits are no good. Obviously, they are below the World Health Organization standards for sulphur dioxide. You cannot have this going on in Canada in the 21st century.

Ms. Broten referred to the provinces getting together with the federal government — no, yes, no, yes — and who knows what goes on behind the doors. I have been to all the different ministries that I could over the smelter issue. It is difficult for somebody like me to get in. It is not difficult for the companies. I can tell you that. They rule the roost when it comes to these issues. It is jobs.

There are divisions within the Government of Canada. The House is broken in places and needs repairing. The commissioner mentioned that. There are differences of opinion among NRCan, Environment Canada and Health Canada. I am being frank. I have seen these fights right at the table.

Senator Angus: This is confession time.

Ms. Tilman: Yes, it is. It is absolution.

Senator Angus: We are here to help. We are from the Senate.

Ms. Tilman: In fact, this is detrimental to what is going on. Nobody is looking at the big picture.

The environment and the health issues should be the focus from which the other activities radiate, and that is not happening. It is the other way around. The pressures from other government departments are pressuring Environment Canada. Have a look at

Le sénateur Angus : De bonnes personnes pleines de talent ont été embauchées.

Mme Tilman : C'est exact. Je suis désolée de devoir le dire, mais je crois qu'il doit y avoir de la frustration à ce chapitre. La capacité est limitée. Les ressources sont insuffisantes. Ont-ils les ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail? Y a-t-il une volonté de changer les choses? Il faut se pencher sur cette question.

Le mercure est un bon exemple, mais il y en a d'autres. En ce qui concerne les fonderies, lorsqu'un établissement du nord du Manitoba émet 1 400 ou 1 500 kilogrammes par année — ce qui en fait la première source d'émissions atmosphériques en importance en Amérique du Nord —, c'est honteux et scandaleux. C'est une technologie désuète. Pourquoi faisons-nous cela?

Je peux vous dire de quoi il retourne. Je le sais, car j'ai travaillé sur ce dossier. Le Manitoba dit : « Ce sont des emplois. Nous ne voulons pas y toucher. Nous ne voulons pas fermer cet établissement. C'est une question d'emplois. Nous avons des limites relatives aux émissions atmosphériques, et cet établissement les respecte. » Eh bien, ces limites ne sont pas bonnes. Évidemment, elles sont inférieures aux normes de l'Organisation mondiale de la santé relative à l'anhydride sulfureux. Il est impensable qu'une telle chose se produise au Canada au XXI^{e} siècle.

Mme Broten a fait allusion aux tractations entre les provinces et le gouvernement fédéral — non, oui, non, oui — qui sait ce qui se passe en coulisse. J'ai approché tous les ministères liés de près ou de loin à la question des fonderies. Il est difficile pour une personne comme moi-même de se faire entendre. Ce n'est pas difficile pour les entreprises, vous pouvez me croire. Elles font la pluie et le beau temps lorsqu'il est question d'emplois.

Il y a des divisions au sein du gouvernement du Canada. Il y a des brèches à certains endroits dans la maison, et il faut les colmater. C'est le commissaire qui a mentionné cela. Il y a des divergences d'opinions entre Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et Santé Canada. Je vous le dis, en toute franchise : j'ai vu de tels affrontements avoir lieu à l'occasion de réunions.

Le sénateur Angus : C'est l'heure de la confession.

Mme Tilman : Oui, ça l'est. C'est l'heure de l'absolution.

Le sénateur Angus : Nous sommes là pour vous aider. Nous représentons le Sénat.

Mme Tilman : De fait, cela mine la démarche actuelle. Personne n'adopte une vue d'ensemble.

Les enjeux en matière d'environnement et de santé devraient orienter les autres activités, et ce n'est pas ce qui se produit. C'est plutôt l'inverse. Ce sont les impératifs des autres ministères du gouvernement qui pèsent sur Environnement Canada. Regardez

the budgets for Environment Canada. Have they grown? Are they able to hire more enforcers? Do they have the people in place? I do not think they do. Have a look at that.

Senator Angus: Surprisingly enough, there are other tasks that this committee is being asked to undertake, so we are not actually looking for things to do, but you suggested one. One of the great inhibiters of action is the federal-provincial conflict and concurrent jurisdiction. That is a nightmare on its own, and it is in almost every domain in Canada that we look at.

Suppose, hypothetically, we published a report entitled *CEPA, Decent Legislation not Being Effectively Utilized or Implemented: A Case Study, Mercury*. Suppose we focused our resources on mercury for three months, how it has gone wrong and how they have not fixed it. At the end, in our last paragraph, we could say, "By the way, this applies in about 100 other areas, and Canada has a performance gap that has taken it from third among the OECD countries to 27 out of 28. It is a damn disgrace and we have to fix it." That is what I would like to do. If you think it makes sense, I will talk to the chairman about it.

The Chairman: Thank you.

Mr. Ogilvie: Can I add something here, since you are so interested in mercury? On January 9 of this year, I sent a letter to all the environment and health ministers calling for a national mercury strategy. I sent them the fluorescent lamps report and the legal analysis on thermometers. On April 10, I received a reply from the Council of Ministers of the Environment telling me what a great job we had done. A colleague who is now at the Ivey Foundation and used to run a mercury program was at one of the round tables on the precaution principle held by the House committee, and he used mercury as an example of why we are so far behind. I would love to table all three of these because of your interest, just to show the interplay among these issues

I want to make one other comment. I may have a different point of view than some people. We have to be careful not to start demonizing, but instead set up a real dialogue on these issues, and I mean with industry, the chemical industry, and others. We have to get people to the table and start agreeing on some solutions, but there has to be that political leadership pushing it along. I think we can start working together. I would not want to see this process ending up driving us all further apart, because there are some serious issues to solve that are non-environmental, but are

les budgets pour Environnement Canada. Ont-ils augmenté? Le ministère est-il en mesure d'embaucher davantage de personnes pour assurer l'exécution de la loi? Dispose-t-il des ressources humaines dont il a besoin? Je ne crois pas. Vous devriez vous pencher sur cette question.

Le sénateur Angus : Chose étonnante, le comité est invité à assumer d'autres tâches, alors nous ne sommes pas vraiment à court de choses à faire, mais vous en avez suggéré une. Parmi les principaux facteurs qui inhibent le progrès, vous mentionnez les conflits fédéraux-provinciaux et les compétences concurrentes. C'est une situation cauchemardesque qui touche presque tous les domaines sur lesquels nous nous penchons au Canada.

Supposons que nous publions un rapport qui s'intitulerait : *La LCPE, loi convenable qui n'est ni utilisée ni appliquée efficacement : étude de cas sur le mercure*. Supposons que nous mettions l'accent sur le mercure pendant trois mois, que nous nous attachions à déterminer ce qui n'a pas fonctionné et ce qui n'a pas été fait pour résoudre les problèmes. À la fin de notre dernier paragraphe, nous pourrions dire : « En passant, cela s'applique à une centaine d'autres domaines, et le rendement du Canada est si médiocre qu'il est passé de la troisième place parmi les 28 pays de l'OCDE à la 27e. C'est une honte, et nous devons rétablir la situation. » C'est ce que j'aimerais faire. Si vous croyez que c'est une bonne idée, j'en parlerai au président.

Le président : Merci.

M. Ogilvie : Puis-je ajouter quelque chose, puisque vous semblez si intéressé par le mercure? Le 9 janvier dernier, j'ai envoyé à tous les ministres de l'Environnement et de la Santé une lettre faisant appel à l'adoption d'une stratégie relative au mercure. Je leur ai envoyé le rapport sur les lampes fluorescentes et l'analyse juridique sur les thermomètres. Le 10 avril, j'ai reçu une réponse du Conseil des ministres de l'Environnement, qui me félicitait du bon travail que nous avions fait. Un de mes collègues, qui travaille maintenant pour la fondation Ivey et dirigeait auparavant le programme de lutte contre le mercure, a participé à l'une des tables rondes sur le principe de la prudence organisées par le comité de la Chambre, où il a parlé du mercure pour montrer à quel point nous tirons de l'arrière. Je serais très heureux de déposer les trois documents vu l'intérêt que vous portez à ce chapitre, histoire de vous montrer comment les questions en jeu sont reliées entre elles.

J'aurais un autre commentaire à faire. Mon opinion diffère peut-être de celle de certaines personnes. Je crois toutefois que nous devons veiller à engager un véritable dialogue sur ces questions, et j'entends par-là que nous devons dialoguer avec l'industrie, c'est-à-dire l'industrie des produits chimiques, et d'autres intervenants, au lieu de les pointer du doigt constamment. Nous devons tous nous asseoir autour d'une table et commencer à nous entendre sur certaines solutions, mais nous avons besoin pour cela de leadership politique. Je crois

economic and social, et cetera. We need leadership. We need to catch up, and that might require some resolute political action.

At the same time, we need to ensure that we set the base for information exchanges and dialogue, because a lot of the solutions we will find on the industrial side will be worked out within the companies themselves. I say that because back in the 1960s and 1970s, when the modern NGO environmental movement was being built, what we needed then was regulations. We needed a regulatory infrastructure. We needed environment departments. We were treating the ends of pipes. We were treating what came out in the effluent and, somewhat, into the air. In the 1980s, we started to talk about pollution prevention, and that moved the gains into the plant — reuse, recycle, new products — rather than letting it out the pipe and putting an expensive treatment device at the end and then throwing the waste somewhere. Into the 1990s and 2000s, we are moving upstream into the design of the plants and the products. That is why it is important.

We have not talked much today about why we have this difficulty regulating products. CEPA does not do it. The Hazardous Products Act is completely ineffective. If we are to be modern about where the real reductions will come from on some of these toxics and make some environmental gains, we will actually be moving up to the product level. We need to have a discussion about that, and that is not in CEPA. We either have to have it in CEPA, or we need a way of strengthening our capacity to deal with products like mercury in switches. CEPA does not deal with those until they get to the release point. That is way down the chain and very cost ineffective compared with some of the upstream solutions.

The point I am trying to make is that when you are looking at designing products and industrial plants and so on, it is difficult for environment ministries to regulate that.

You can regulate what comes out the pipe, but who will do the thinking about designing the product in the first place?

That is where Europe is heading: environmental aspects of product standards and integrated product policies. This is where policy is shifting, and CEPA has to shift with it.

que nous pouvons commencer à travailler ensemble. Je ne voudrais pas que ce processus finisse par nous diviser encore plus, car nous avons d'importantes questions à régler non seulement sur le plan environnemental, mais aussi sur le plan socioéconomique entre autres. Nous avons besoin de leadership. Nous devons faire du rattrapage, ce qui pourrait exiger l'application de certaines mesures politiques fermes.

Nous devons également établir un processus d'échange d'informations et de dialogue, car bon nombre de solutions que nous pourrons trouver du côté de l'industrie seront élaborées au sein des entreprises même. Je dis cela parce que, dans les années 1960 et 1970, lorsque les ONG bâtissaient le mouvement écologiste moderne, nous avions besoin de règlements. Nous avions besoin d'infrastructures réglementaires. Nous avions besoin de ministères de l'Environnement. Nous nous attachions aux points de rejet. Nous nous attachions aux effluents et, en quelque sorte, aux déchets rejetés dans l'atmosphère. Dans les années 80, nous avons commencé à parler de prévention de la pollution, ce qui nous a amenés à prendre des mesures antipollution à l'intérieur même de l'usine — grâce à la réutilisation et au recyclage des déchets et à de nouveaux produits —, au lieu de le faire au point de rejet et d'installer là un mécanisme de traitement coûteux permettant de déverser les déchets à cet endroit. Dans les années 1990 et 2000, nous avons commencé à concevoir des usines et des produits en amont. Voilà donc pourquoi cela est important.

Aujourd'hui, nous n'avons pas beaucoup discuté des raisons pour lesquelles nous éprouvons tant de difficulté à réglementer les produits. La LCPE ne le fait pas. La Loi sur les produits dangereux ne sert absolument à rien. Si nous voulons prendre des mesures modernes et garantir véritablement la réduction des produits toxiques visés par ces lois, de façon avantageuse pour l'environnement, nous devons en fait nous attacher aux produits. Nous devons discuter de cette question, même si elle n'est pas traitée dans la LCPE. Nous devons soit en tenir compte dans la LCPE, soit trouver un moyen de mieux résoudre les problèmes liés à des produits comme le mercure dans les commutateurs. La LCPE n'aborde le problème qu'au point de rejet. On doit alors composer avec un produit très loin en aval, qui exige un traitement très coûteux, beaucoup moins rentable que certaines des solutions en amont.

Donc, je dis simplement que les ministères de l'Environnement éprouvent des difficultés à réglementer tout ce qui touche la conception des produits et des installations industrielles, entre autres.

On peut réglementer la pollution produite au point de rejet, mais qui se chargera de concevoir des produits permettant de la réglementer plutôt à la source?

C'est d'ailleurs la voie que l'Europe a décidé de suivre : des normes de production écologiques et des politiques de production intégrées. Voilà donc la nouvelle orientation des politiques en la matière, et la LCPE doit s'adapter en conséquence.

We need to catch up in Canada to what is going on in the rest of the world and then we need to leap ahead on that. That will have to be done in consultation with industry too. I do not want to lose that point in the CEPA review.

The Chairman: I do not want to prolong this, but you are talking about REACH, and you referred to it earlier. In fact, the European model is not in legislation yet and no one has bought into it yet. We must understand that is still in process and not operative yet.

Ms. Tilman: I think it depends on the approach that the senator takes if he is looking at something like mercury, because I found, when I did a lot of work on mercury, it is such a fundamental issue that it brings all the other issues into play. You have precaution, prevention, and all these things that are important to do. I found that if you can do something on that front, you get a lot of other benefits as well.

I would be happy to present on this from an overall perspective. I have written a lot on health and environment protection; not just coal plants. There is documentation out there. However, you must look at the larger picture too.

One of the big problems is that we are still trading mercury in the world. It is a commodity. We are still making it available. What are we doing selling and recycling mercury so it can be used in more products? What are we doing with legacy sites? We have serious legacy sites in Canada. We know about the mercury in the Arctic. Did you know that in Northeast British Columbia, there is an area of lakes contaminated by a mercury mine, the only mercury mine that existed in Canada? We still have mercury contamination in Northwest Ontario. It is an issue, and you must be careful about how you do this. It must be done thoughtfully, looking at the big picture. You need to bring in the issues that are associated with mercury.

Ms. Broten: I also believe that it is an issue of a culture shift in our entire society. We do not take these issues very seriously because we have such a big and beautiful country. We always assume that it is just a small amount of waste, and we are finally realizing it is all getting into our own bodies.

We need a culture shift whereby it is taken seriously everywhere, from the small community to the cabinet table. I do not think that is happening. One of the things that will be required is something that my friends in the labour movement talk about, some sense of a just transition, so that when products change, the workers and the companies that made the old product are not just thrown aside; the same people are moved into new, clean production.

Avant d'aller plus loin en ce sens, ce qu'il se doit de faire, le Canada doit tout d'abord rattraper ses retards par rapport au reste du monde. Pour ce faire, il devra également mener des consultations auprès de l'industrie. Je ne veux pas qu'on perde cela de vue dans le cadre de l'examen de la LCPE.

Le président : Je ne voudrais pas qu'on s'attarde trop ici, mais je vois que vous faites allusion à REACH, dont vous avez déjà parlé. En fait, on n'a pas encore légiféré au sujet du modèle européen, et personne ne l'a encore adopté. Nous devons bien comprendre qu'il s'agit d'un processus en cours, qui n'est pas encore prêt à être appliqué.

Mme Tilman : À mon avis, tout dépend de l'approche avec laquelle le sénateur envisage quelque chose comme le mercure, car j'ai pu constater, au moment où j'ai effectué beaucoup de recherches au sujet de ce métal, qu'il représente un problème fondamental ayant une influence sur tous les autres éléments de l'équation. Il faut également tenir compte des principes de la prudence et de prévention, bref de toutes ces choses qu'il importe de faire. J'ai pu constater qu'on a tout avantage à envisager les choses de cette façon.

Je serais heureuse de vous présenter une vue d'ensemble de la question. J'ai écrit beaucoup de choses non seulement sur les usines de charbon, mais aussi sur la protection de la santé et de l'environnement. Il existe beaucoup de documents à ce sujet. Toutefois, il faut aussi voir les choses dans leur ensemble.

Là où le bât blesse particulièrement, c'est que nous vendons encore du mercure partout dans le monde. C'est un produit de base. Il est encore sur le marché. Pourquoi continuons-nous de vendre et de recycler le mercure, et de l'utiliser dans d'autres produits? Le Canada fait face à de graves problèmes liés aux anciens sites d'enfouissement. Nous sommes tous au courant du problème du mercure dans l'Arctique. Saviez-vous que, dans le nord de la Colombie-Britannique, une région de lacs est contaminée par une mine de mercure, la seule mine du genre que nous ayons eue au Canada? Notre environnement est encore contaminé par le mercure dans le nord-ouest de l'Ontario. Il s'agit d'une question qu'il faut régler avec beaucoup de doigté. On doit le faire de façon réfléchie, en tenant compte de la situation dans son ensemble. Il faut se pencher sur les questions associées au mercure.

Mme Broten : Je crois également que c'est toute notre société qui doit envisager les choses différemment. Nous ne prenons pas ces questions très au sérieux, parce que nous avons un si grand et si beau pays. Nous avons tendance à penser que c'est juste une petite quantité de déchets, jusqu'à ce que nous nous rendions compte qu'ils affectent notre santé.

C'est toute notre société qui doit changer de point de vue : tout le monde doit prendre la question au sérieux, de la petite collectivité au Cabinet. Je ne crois pas que ce soit le cas. Entre autres choses, il faudra prévoir, comme le préconisent mes amis du mouvement ouvrier, des mesures de transition équitable, de sorte que les travailleurs et les entreprises ayant fabriqué un produit remplacé par un autre ne soient pas eux-mêmes écartés, mais qu'ils soient plutôt intégrés au nouveau système de production propre.

Senator Segal: It strikes me that the issue our guests have not addressed is the elephant under the table, and that is statutory deficit. We have a series of laws in this country that are not enforced. We have a series of statutes that talk about what departments should be doing but have not done for a long time. We do not talk about it because it is too frightening a proposition. The notion that we would then engage in a detailed review of environmental protection legislation, when we know it is not now being enforced, strikes me as one of those prospects one should engage in if the lifespan of the average male reaches 178. As the lifespan is not likely to move much beyond 81, we have to ask ourselves about the use of time, and whether this particular use of time, from the point of view of making real changes, is constructive.

Ms. Tilman made the point that despite the best intentions of the public servants in Environment Canada, there are conflicting interests. That is because unemployment kills people. Unemployment destroys families. Unemployment is bad for people's health in every measurable way and in the same way as inappropriate pollutants are bad for people's health. That the notion there should be a debate within government about this troubles you, strikes me as profoundly insensitive to the broad balance of society. We have a duty, it strikes me, in government to try to find the right balance. Take the precautionary principle — I think it is a superb principle. I am in favour of it as a broad measure of appropriate action, but we know that if the precautionary principle were in place, many things we depend on now — aspirin, air travel, heart surgery, jogging or durum wheat — would never have been permitted. The risks would have been deemed to be far too high on that precautionary spectrum.

I am asking you to reflect on the issue of balance and how that is best achieved. As an example, let us imagine all legislation on a spectrum that is coercive on one end and permissive on the other. The RRSP is permissive. You do not have to have one. Those kinds of permissive processes go forward with far less resistance and far more uptake. When you get to coercive propositions, which may in fact be necessary — regulations, rules, sanctions, penalties — that produces, first of all, the right of appeal for individuals who are named under those provisions. This adds to the timeline problem that we have been discussing this morning. I wonder whether or not this committee, whether it is with mercury as a specific focus, might best serve the public interest by talking about the fundamental approach to ensuring and facilitating a clear and broader environmental awareness that actually achieves change on the ground.

We can draft regulations and public servants can work in good faith, but if you are telling me that the data set overall suggests that the legislative, regulated approach can, in and of itself,

Le sénateur Segal : Ce qui me frappe, c'est que nos invités n'ont pas osé parler de déficit réglementaire, secret de polichinelle s'il en est un. Dans notre pays, nous avons toute une série de lois qui ne sont pas appliquées. Nous avons toute une série de lois et de règlements indiquant aux ministères ce qu'ils doivent faire, mais dont ces derniers font fi depuis longtemps. Nous évitons tout simplement le sujet, car nous aimons mieux ne pas penser à ce que cela signifie. Je ne vois pas comment nous pourrions entreprendre un processus aussi long qu'un examen détaillé des dispositions législatives relatives à la protection de l'environnement, alors que nous savons très bien qu'elles ne sont pas appliquées à l'heure actuelle, sans que l'espérance de vie moyenne des hommes n'ait atteint 178 ans. Comme leur espérance de vie ne risque pas d'aller bien au-delà de 81 ans, nous devons nous demander s'ils utilisent bien leur temps, en l'occurrence si nous utilisons bien notre temps dans le cas qui nous occupe, c'est-à-dire si les changements proposés donneront des résultats concrets et positifs.

Mme Tilman a fait valoir que, malgré les meilleures intentions des fonctionnaires d'Environnement Canada, le gouvernement doit composer avec des intérêts concurrents. Par exemple, le chômage tue les gens et détruit les familles. Il est aussi nuisible pour la santé des gens que des polluants. Le fait que l'idée d'un débat au sein du gouvernement à ce sujet ne vous plaise pas me semble aller tout à fait à l'encontre de tout ce qui forme l'équilibre général d'une société. Je crois que nous avons le devoir, au gouvernement, de chercher le juste équilibre. Prenons l'exemple du principe de la prudence, lequel est, à mon avis, un principe formidable. Je suis en faveur de son application large et pertinente, mais vous n'êtes pas sans savoir que, si ce principe était appliqué à la lettre, beaucoup de choses dont nous dépendons maintenant — par exemple, l'aspirine, l'avion, la chirurgie à cœur ouvert, le jogging ou le blé dur — n'auraient jamais été permises. Les risques auraient été jugés beaucoup trop grands si l'on tient compte de tous les aspects du principe de la prudence.

Je vous demande de réfléchir à ce qui touche le juste équilibre et la meilleure façon de l'atteindre. Par exemple, pensons aux lois en fonction de leurs aspects plus ou moins obligatoires, d'un côté, et facultatifs, de l'autre. Le REER est facultatif. Rien ne nous oblige à en avoir un. Ce genre de processus facultatifs sont appliqués avec beaucoup moins de résistance et beaucoup plus d'enthousiasme. Lorsqu'on établit des mesures obligatoires, lesquelles peuvent se révéler en fait nécessaires — par exemple des règlements, des règles, des sanctions et des pénalités —, cela suppose avant tout que les personnes visées par les dispositions en question aient le droit d'interjeter appel. Cela nous ramène au problème des échéances dont nous avons discuté ce matin. Je me demande si, dans l'intérêt du public, le comité ne devrait pas plutôt, tout en s'attachant particulièrement au problème du mercure, discuter de l'approche fondamentale qui consiste à garantir et à favoriser des changements concrets découlant d'une compréhension précise et accrue des problèmes environnementaux.

Certes, nous pouvons rédiger des règlements, et les fonctionnaires peuvent faire de leur mieux, mais si vous essayez de me dire que les données révèlent dans l'ensemble que

achieve more progress than some other approaches that might be suggested, I would like to know what the database for that is.

Let's take Inco. I worked in the Ontario government when Inco was finally forced to make the changes that they did in Sudbury. It was not because of compliance orders or agreements, but because Wall Street had a fundamental question: "What is your environmental liability and what are you doing about it? Until you give us the answer, we will discount your stock." Inco turned on a dime once those questions were asked.

I am suggesting there are other kinds of incentives and instruments that we can discuss at this committee that will achieve the goals that we are all trying to achieve, rather than put all our eggs into the regulatory and statutory basket, because we know, despite the best efforts of those who drafted the legislation and those who try to enforce it, that that is a hill that is often too high to climb and we do not actually get the results we truly want to achieve.

There is a question mark at the end of that.

Ms. Tilman: I have met with workers from all the smelters in Canada and the steel mills as well. I am very sensitive to the labour issue. I come from a labouring family, so I understand the issue completely.

I have spoken to many workers' representatives who have seen health effects in their communities. We understand that we are asking about some important matters here, some lifestyle choices.

I have to ask a more fundamental question: Who are we to allow those kinds of jobs that put communities' health and children's health at risk? What are we doing now? Do we have to get to the stage where we support jobs for the sake of jobs, and do not consider what is happening to the health of our children, let alone to our own health?

There are areas in Sarnia where the health effects are phenomenonal — Chemical Valley. There are health effects in Flin Flon. The Inco plant in Thompson is another case; it borders on Saskatchewan, as you know, and there are virtually no controls on that facility, nor is there any will to turn on a dime there. I do not know Wall Street as well, but I know it is not having an effect there.

I do not think it is fair that people's livelihood, which includes health, is at risk. It is no good if you die of cancer too young to support your family. I have experienced that personally and it does not work that way. We have to find better ways. I do not want to pit employment and the environment against each other. They have to work together.

l'approche légiférée ou réglementée peut atteindre en tout et pour tout de meilleurs résultats que d'autres approches ayant été suggérées, je voudrais bien savoir où vous avez pris ces données.

Prenons le cas d'Inco. Je travaillais pour le gouvernement ontarien lorsque Inco a dû finalement apporter des changements à Sudbury. C'était non pas en raison d'ordres de conformité ni d'accords, mais parce que Wall Street lui avait posé une question fondamentale : « Quelle est votre responsabilité environnementale, et que faites-vous pour la respecter? Tant que nous n'aurons pas de réponse, nous allons appliquer un escompte à vos actions. » Inco a changé du jour au lendemain après qu'on lui a posé cette question.

J'estime que nous pourrions discuter ici d'autres sortes d'incitatifs et d'instruments qui nous permettraient d'atteindre les objectifs vers lesquels nous tendons tous, au lieu de mettre tous nos œufs dans le même panier, soit celui des règlements et des lois, car on ne saurait nier que, malgré les meilleurs efforts des personnes ayant rédigé les dispositions législatives et de celles essayant de les appliquer, les obstacles sont souvent trop durs à surmonter, ce qui nous empêche d'obtenir les résultats escomptés.

C'est en fait une question que je me pose.

Mme Tilman : J'ai rencontré les travailleurs de toutes les fonderies et les aciéries au Canada. Je comprends très bien le problème des ouvriers. Je viens moi-même d'une famille ouvrière, de sorte que je saisis tout à fait le problème.

J'ai parlé à un grand nombre de représentants des travailleurs qui ont été témoins des répercussions de tout cela sur la santé des membres de leur collectivité. Nous comprenons que nous revendiquons ici des choses importantes, qui touchent les choix de vie.

Je dois vous poser une question plus fondamentale : de quel droit permettons-nous que des emplois comme ceux-là mettent en jeu la santé des collectivités et celle des enfants? Que faisons-nous actuellement? Sommes-nous vraiment arrivés au point où nous devons favoriser l'emploi, quel qu'il soit, sans tenir compte de la santé de nos enfants, et encore moins de la nôtre?

Dans certaines régions de Sarnia, les effets indésirables sur la santé d'endroits comme la Chemical Valley sont gigantesques. On note de tels effets à Flin Flon. L'usine d'Inco à Thompson est un autre exemple; vous n'êtes pas sans savoir que l'installation est située à la frontière de la Saskatchewan, qu'elle n'est soumise à presque aucun contrôle et qu'elle n'a aucunement l'intention de changer. Je ne connais pas très bien Wall Street, mais je sais au moins que cette dernière n'a aucun effet dans ce cas.

Je ne crois pas que ce soit juste d'hypothéquer les moyens de subsistance des gens et de mettre entre autres leur santé en jeu. Ce n'est pas très bon que des gens meurent jeunes du cancer, sans même pouvoir subvenir aux besoins de leur famille. J'en ai fait l'expérience personnellement, et je peux vous dire que ça ne va pas du tout. Nous devons trouver d'autres moyens. Loin de moi l'idée de liguer le secteur de l'emploi contre celui de l'environnement. Au contraire, ils doivent travailler de concert.

Ms. Broten mentioned that the labour movement has been pushing for a just transition. We have joined with the steelworkers to push the need for a just transition for these communities. This must happen. We cannot keep outmoded facilities in place and close our eyes. It is not necessary.

You know what the metals markets are like. The money is there. I cannot force the companies to do this, but I think that the argument of one versus the other does not work. I agree that we have a regulatory backlog or whatever it is. That is why you need to ask yourselves what you can do as a committee to be effective, as opposed to just producing another paper. There are a lot of papers out there. What can you do to be effective?

I think hearing from people is important, hearing the on-the-ground stories, which is what we have advocated. You try to implement a law. If the law does not work in some areas, why is that?

We have given you a few examples to chew on, which is all we can do at this point. We can say, "Chew on them. We will help you chew in any way we can." However, we are very cognizant of the fact that when you talk about any of these substances, there are social, environmental and economic aspects rolled into it.

Yes, the awareness is out there. We do not want to pit ourselves against each other in trying to find the common ground, which is the benefit to our health. What is our priority if not to protect the lives of our children? What are our priorities? My priority is not the bottom line of a company. My priority is to get our human health and environmental focus out there.

Ms. Broten: I have two short things to say. One is that old, polluting facilities are usually subsidized, non-competitive facilities. Second, without laws, there is no liability.

Mr. Ogilvie: The question of balance has preoccupied my time at Pollution Probe, coming from a governmental background, having written cabinet documents and gone through ministerial consultations, et cetera. At the end of the day, someone must take a decision.

I do believe we need a full understanding of the consequences of what we are doing, but we have too often not carried through on the environmental component, which is an important one. You have to read through the child health and the environment primer to realize what is at stake if we do not get it right. There are too many examples of real damage.

Mme Broten a mentionné que le mouvement ouvrier s'emploie à garantir une transition équitable. Nous nous unissons aux travailleurs de l'acier pour revendiquer une transition équitable pour ces collectivités. Il faut que ça se fasse. Nous ne pouvons pas laisser en place des installations désuètes et fermer les yeux sur les risques qu'elles représentent. Nous pouvons nous en passer.

Vous savez bien ce qu'il en est des marchés des métaux. C'est une véritable mine d'or. Je ne peux pas obliger les entreprises à faire cela, mais je crois que ce n'est pas en liguant tout le monde les uns contre les autres que nous arriverons à des résultats. Je suis d'accord pour dire que nous avons, en quelque sorte, des arriérés réglementaires. C'est pourquoi nous devons nous demander ce que nous pouvons faire en tant que comité pour être efficaces, au lieu de produire uniquement des documents. Il y a déjà beaucoup trop de paperasse. Que pouvons-nous faire pour être vraiment efficaces?

Je crois qu'il est important de savoir ce que pensent les gens, de connaître leur histoire, ce que nous avons d'ailleurs toujours préconisé. Lorsqu'on essaie d'appliquer une loi et que cela ne marche pas dans certaines régions, quelle en est la raison?

Nous vous avons donné quelques exemples pour vous inciter à réfléchir, c'est tout ce que nous pouvons faire pour l'instant. Certes, nous pouvons vous demander de réfléchir à la question et vous proposer toutes sortes de moyens pour cela. Néanmoins, nous sommes très conscients du fait que, lorsque vous discutez de ces substances, vous devez tenir compte de tous les aspects sociaux, environnementaux et économiques qui s'y rattachent.

Oui, les gens sont conscients. Nous ne voulons pas nous liguer les uns contre les autres en cherchant un terrain d'entente, lequel devrait reposer sur les déterminants de la santé. Notre priorité ne devrait-elle pas être de protéger la vie de nos enfants? Quelles sont nos priorités? Ma priorité n'est certainement pas celle d'accroître les profits d'une entreprise. Ma priorité, c'est de protéger la santé des gens et de protéger l'environnement.

Mme Broten : Je serai brève. Deux choses : premièrement, je tiens à souligner que les vieilles installations polluantes sont généralement subventionnées et non concurrentielles. Deuxièmement, sans lois, il n'y a aucune responsabilité.

M. Ogilvie : Je me suis penché longuement sur tout ce qui touche le juste équilibre à Pollution Probe, notamment en raison de mon expérience au gouvernement, et du nombre de documents que j'ai rédigés à l'intention du Cabinet et des consultations ministérielles que j'ai menées. Au bout du compte, quelqu'un doit prendre une décision.

Je crois que nous devons être pleinement conscients des conséquences de nos actes, mais nous avons trop souvent laissé de côté tout ce qui touche l'environnement, aspect pourtant si important. Nous ne devons pas perdre de vue la santé de nos enfants et la protection de notre environnement pour bien comprendre ce qui est en jeu et ce que nous risquons de perdre si nous ne faisons pas ce qu'il faut. Les exemples de dommages réels sont déjà trop nombreux.

The precautionary principle does not necessarily prevent good things from happening. It is a question of how we implement it. I did a report in 2001 called "Applying the Precautionary Principle to Standard Setting for Toxic Substances in Canada." I will leave you a copy of that as well.

Part of our approach at Pollution Probe is to consult with industry, governments and others, to reflect what we hear from everyone and then to say what we think. Our bias is that we want a clean environment, so we will lead in that direction, but not until we have heard from everyone. It is a question of process. I think the government does have to shift into a much stronger and more resolute environmental mode or we will be eaten alive by problems that we have not addressed.

The precautionary principle, when done right, does not have to take us into a go-nowhere scenario. There is a group called the New Directions Group, in which Pollution Probe participates with industry. We set it up to have a dialogue around a table like this, primarily between industry and environmentalists, on issues on which we fundamentally disagree. We did have a discussion on the precautionary principle and we do have a report on that.

There is no need for a consensus; we just report on what we came up with. However, if we do achieve a consensus, we sign on to a signature document. We have had debates on the precautionary principle. We have had a discussion on biotechnology. We did not get great agreement among us, but we had that discussion with some knowledgeable people on both sides. We have had a number of other debates as well.

We need structures where we can have different types of debates; where this information is fed into political decision-making and into the bureaucracy, where it is digested and where there is a strong element of political will to say "This is the right decision, let us move on." The trouble is we have slipped behind. That is the real issue.

I do agree with you to some extent. Let us not talk for ever in detailed reviews. There are some clear problems that could be put forward to drive that discussion, and some things that could be done quickly to fix CEPA or its implementation. The faster we do that, the faster we get action at the other end. I think that is really important. It is a good point.

Senator Tardif: In our discussion, I think that you have presented clearly many of the problems, and you have hit on the crux of many of them. I would like to come back to something that you have identified, which is probably related to the

Le principe de la prudence ne nous empêche pas nécessairement de produire de bonnes choses. Tout dépend de la façon dont nous l'appliquons. En 2001, j'ai rédigé le rapport intitulé « Applying the Precautionary Principle to Standard Setting for Toxic Substances in Canada ». Je vous laisserai également un exemplaire de ce rapport.

Dans le cadre de l'approche que nous avons adoptée à Pollution Probe, nous menons des consultations auprès des industries, des gouvernements et d'autres intervenants, ce qui nous permet d'entendre ce que tout le monde a à dire avant de nous faire notre propre idée et de la véhiculer. Nous sommes pour un environnement propre, alors nos propos vont en ce sens, mais nous attendons d'avoir entendu les opinions de tous avant de défendre notre propre point de vue. C'est une question de processus. Je crois que le gouvernement devrait adopter une approche plus forte et plus résolue dans le domaine de l'environnement, sinon nous risquons d'être complètement submergés par les problèmes que nous n'aurons pas résolus.

Le principe de la prudence, s'il est bien appliqué, ne doit pas obligatoirement aboutir à une impasse. Pollution Probe participe avec l'industrie aux activités d'un groupe appelé le Groupe des orientations nouvelles. Nous l'avons mis sur pied pour entamer un dialogue autour d'une table de discussion comme celle d'aujourd'hui, notamment avec des industriels et des écologistes, au sujet de questions sur lesquelles nous ne sommes fondamentalement pas d'accord. Nous avons justement discuté du principe de la prudence et nous avons même publié un rapport à ce chapitre.

Nous n'avons pas besoin d'en venir à un consensus, nous rendons tout simplement compte des conclusions auxquelles nous sommes arrivés. Toutefois, s'il y a consensus, nous signons alors un document confirmant notre entente. Nous avons débattu des différents aspects liés au principe de la prudence. Nous avons tenu des discussions sur la biotechnologie. Nous n'avons pas réussi à trop bien nous entendre à cet égard, mais nous avons discuté de la question avec des experts dans les deux camps. Nous avons également débattu de plusieurs autres questions.

Nous avons besoin d'établir des structures qui nous permettent d'entretenir différentes sortes de débats, où l'information faciliterait la prise de décisions politiques et administratives, où elle serait digérée et où on pourrait faire preuve d'une grande volonté politique et dire : « Voilà, nous avons pris la bonne décision, alors, allons de l'avant. » Le problème, c'est que nous tirons de l'arrière. C'est là où le bât blesse.

Je suis en partie d'accord avec vous. Ne discutons pas sans fin des détails à examiner. Il existe de toute évidence des problèmes dont il faudrait discuter, mais nous pouvons aussi régler certaines choses rapidement en modifiant la LCPE ou ses mécanismes d'application. Plus vite nous le ferons, et plus vite nous obtiendrons des résultats. Je crois que c'est vraiment important. Je tiens à souligner l'importance de cette démarche.

Le sénateur Tardif : Dans le cadre de nos discussions, je trouve que vous avez présenté clairement bon nombre des problèmes, et que vous avez mis le doigt sur le cœur du problème dans beaucoup de cas. J'aimerais revenir sur l'une des questions que vous avez

enforcement problem, and that is the question of data. You have talked about the problem with data — the fact that there are no accurate data, that the data are not reliable, that there is a data gap, that there are old and poor data. What is the problem in getting accurate, reliable and good data, and what can we do about it?

The second point, related to that, is this being used as an excuse to not enforce or proceed with some things? If we do not have these data, or we have some data, why are we then not proceeding with the precautionary principle? Is it not contradictory, the fact that we have a precautionary principle that is part of the act, which says that we should be careful about things, and that we are using the fact that we do not have all of the data, or only poor data, to say we are not doing anything? If you could help me out, I would appreciate that.

Ms. Tilman: I think your last comment is important. We cannot expect — because that is part of the precautionary principle — to get all the data before we make decisions. Scientifically, that is impossible; we will never have that.

I look at it this way, and I have to use the inventories, which are my access to information as a member of the public. The purpose of these inventories from a public perspective is they give an idea of what is going on for a limited number of pollutants. Therefore, if those numbers are reasonably accurate, we can look at the trends. Even if the data are limited, we can see whether there are trends. It would be wonderful if we could do away with inventories, but we have them out there. That is the need for reliable data.

I agree that when we take action we do not need all the data under the assessment process for toxic substances. The point is that we should err on the side of caution. However, when we do have data, let us ensure that there is confidence in the data that Canada produces. Fixes could be made to that inventory that would require measurement and inspection and that would give more resources for inspecting facilities where there are serious quality assurance issues. There should be mechanisms available for when facilities report and bureaucrats deem that the information simply does not make sense. There are some mechanisms, but they are not strong. It would be advisable to look at improving those mechanisms — the checks and balances — to ensure that the data collected are representative. We know that there is no such thing as a complete data set so we should not look for that. However, we should be able to check the trends, so that in five years' time, for example, we could know that emissions of a given set of pollutants have decreased considerably.

soulevées, et qui est probablement liée au problème de l'application de la loi, soit celle touchant les données. Vous avez parlé du problème relatif aux données, c'est-à-dire le fait que ces dernières ne sont ni exactes ni fiables, qu'elles comportent des lacunes et que certaines peuvent dater ou se révéler de piètre qualité. Pourquoi avons-nous tant de difficulté à obtenir des données exactes, fiables et de qualité? Comment pouvons-nous résoudre ce problème?

En outre, je me demande si nous n'utilisons pas cela comme une excuse pour ne pas appliquer ni mettre en œuvre certaines choses. Si nous ne pouvons pas obtenir ces données, ou que nous n'en avons qu'une partie, alors pourquoi n'appliquons-nous pas tout simplement le principe de la prudence? N'est-il pas contradictoire que la loi prévoie un principe de la prudence, en vertu duquel nous sommes tenus d'agir prudemment, mais que nous invoquions le fait que nous ne disposons pas de toutes les données, ou uniquement de données de piètre qualité, pour justifier notre inaction? Si vous pouviez m'éclairer à ce chapitre, j'en serais reconnaissante.

Mme Tilman : Je crois que votre dernier commentaire est important. Nous ne pouvons nous attendre — puisque cela s'inscrit dans le cadre du principe de la prudence — à obtenir toutes les données que nous voulons avant de prendre des décisions. Sur le plan scientifique, c'est une impossibilité; nous n'y arriverons jamais.

Voici comment je vois les choses : je dois utiliser les inventaires, qui représentent ma source d'information en tant que membre du public. À titre d'outils d'information public, ces inventaires visent à nous donner une idée de ce qu'il en est d'un certain nombre de polluants. Par conséquent, si les données sont raisonnablement exactes, nous pouvons examiner les tendances. Même si les données sont limitées, nous pouvons voir si des tendances se dégagent. Ce serait formidable si nous pouvions nous passer d'inventaires, mais il faut bien en tenir compte. Il importe de garantir la fiabilité des données.

Vous avez raison, nous n'avons pas besoin de toutes les données découlant du processus d'évaluation des substances toxiques pour prendre les mesures qui s'imposent. Ce que je dis, c'est qu'il vaut toujours mieux pécher par excès de prudence. Toutefois, lorsque nous avons les données requises, nous devrions au moins nous assurer que nous pouvons nous fier aux données produites par le Canada. Nous pourrions modifier cet inventaire de données en vue de leur évaluation et de leur contrôle, de façon à disposer d'un plus grand nombre de ressources lorsque vient le temps d'inspecter les installations ne répondant pas du tout aux normes d'assurance de la qualité. Il faudrait établir des mécanismes que nous pourrions appliquer lorsque les responsables des installations et les bureaucrates estiment que l'information n'a tout simplement pas de sens. Il existe déjà certains mécanismes, mais ils ne sont pas très solides. Il y aurait lieu de les améliorer — en ce qui concerne les freins et les contrepoids — si nous voulons nous assurer que les données recueillies sont représentatives. On ne saurait nier qu'il ne peut y avoir d'ensembles de données complètes, alors c'est inutile de chercher à y arriver. Toutefois, nous pouvons au moins vérifier les

The government uses these inventories to check whether some of its measures are working. How would we know whether we have reduced mercury, for example, if we cannot track it down? Inventory is one way of reporting. I agree with you completely that we do not want to be hung up on this, but we do need to make some improvements in the data-gathering exercise. I do not want to throw the baby out with the bathwater, because it is a useful tool that needs a stronger support base.

The Chairman: I want to add a specific aspect to Senator Tardif's question. You told us this morning that the information currently used for assessment and other things in the inventory is 20 years old.

Ms. Tilman: That was Mr. Ogilivie's comment.

The Chairman: Why is it circumscribed at that point?

Ms. Broten: I am involved on that process. When we implemented CEPA 1999, we included a requirement that new chemicals would be assessed on a precautionary basis before they enter Canada. However, there was a Domestic Substances List of all chemicals in use as of, I believe, 1986. As part of the assessment, which was specifically directed by CEPA 1999, Health Canada and Environment Canada did their risk assessments base on the volumes of those chemicals that were used in 1986. It is now 2006.

The Chairman: Was that for the DSL?

Ms. Broten: Yes.

Senator Adams: Mr. Chairman, I will keep my questions short. Mercury travels in water and air. CEPA is developing a future monitoring system for the air in respect of country food eaten by Aboriginals. At times, fish and mammals contain toxins, such as mercury, and when they are eaten by other fish or mammals or birds, those then become toxic. Many people are studying this problem in the North but we do not receive many reports. There are frequent diagnoses of various cancers occurring in small communities located in toxic areas. In the old days, this did not happen. The food came from the south and we ate healthily. Today, it is not the same. Are these cancers caused mostly by the toxins? If you cannot answer that, perhaps Health Canada would be better able to.

Ms. Tilman: Much work has been done by the Inuit Circumpolar Conference countries. They have written a set of readable documents on the health impacts and diet for part 1 and part2. It is frustrating, because it seems that often, some areas tend to be forgotten in the bigger shuffle down south. It is a social

tendances, de sorte que, dans cinq ans, par exemple, nous soyons en mesure de savoir que les émissions de tel ou tel polluant ont diminué sensiblement.

Le gouvernement utilise ces inventaires pour vérifier l'efficacité de certaines de ses mesures. Comment pourrions-nous savoir, par exemple, que nous avons réduit nos émissions de mercure si nous ne pouvons effectuer de suivi? L'inventaire est l'un des moyens qui nous permettent de rendre compte de la situation. Vous avez tout à fait raison, nous ne devrions pas trop nous préoccuper de cela, mais il faudrait tout de même apporter certaines améliorations à l'exercice de collecte des données. Je ne voudrais pas jeter le bébé avec l'eau du bain, car c'est un outil utile qui a tout simplement besoin qu'on le consolide.

Le président : J'aimerais m'arrêter sur un point précis de la question qu'a posée le sénateur Tardif. Vous nous avez dit ce matin que l'information utilisée actuellement pour l'évaluation et d'autres choses dans l'inventaire datent déjà de 20 ans.

Mme Tilman : C'est M. Ogilivie qui a fourni cette précision.

Le président : Pourquoi nous sommes-nous arrêtés là?

Mme Broten : Je participe à ce processus. Lorsque nous avons mis en œuvre la LCPE de 1999, nous avons prévu une exigence selon laquelle les nouveaux produits chimiques doivent être évalués en vertu du principe de la prudence avant qu'ils n'entrent au Canada. Toutefois, on utilisait déjà une Liste intérieure des substances depuis 1986, je crois. Dans le cadre de l'évaluation prévue par la LCPE de 1999, Santé Canada et Environnement Canada ont effectué leur évaluation des risques en fonction des volumes de produits chimiques utilisés en 1986. Nous sommes maintenant en 2006.

Le président : Était-ce pour la Liste intérieure des substances?

Mme Broten : Oui.

Le sénateur Adams : Monsieur le président, je serai bref dans mes questions. Le mercure voyage dans l'eau et dans l'atmosphère. En vertu de la LCPE, on élabore actuellement un système qui permettra de surveiller l'air en ce qui a trait à la nourriture traditionnelle consommée par les Autochtones. Lorsque des poissons, des mammifères ou des oiseaux se nourrissent d'autres poissons ou mammifères ayant accumulé des toxines, par exemple du mercure, ils deviennent alors toxiques. Bon nombre de gens étudient ce problème dans le Nord, mais nous ne recevons pas beaucoup de rapports. Les cas de diverses formes de cancers sont nombreux dans les petites collectivités situées dans des régions contaminées. Dans le temps, ça ne se voyait pas. La nourriture venait du Sud, et nous mangions sainement. Aujourd'hui, les choses ont changé. Ces cancers sont-ils causés principalement par les toxines? Si vous ne pouvez pas répondre à cette question, peut-être que Santé Canada serait en mesure de le faire.

Mme Tilman : Les pays membres de la Conférence circumpolaire inuite ont effectué beaucoup de travaux à ce chapitre. Ils ont rédigé une série de documents concernant les effets de la pollution sur la santé et le régime alimentaire à suivre en vertu des parties I et II. C'est plutôt frustrant, car on semble

justice issue as well as an environmental issue that food in the North is compromised. More attention must be paid to these areas, given that your entire food chain is affected by this.

Mercury, by the way, is often referred to as a "traveller without a passport." Many pollutants are long-distance travellers because they volatilize. I am not sure what the answer is, but we must acknowledge the issue and do much more work on it. That issue, and climate change, are interconnected. More bio-monitoring is another area to consider. We need to determine what can be done to ameliorate these issues, and that will take time. It takes little time for the pollution to make its way to the North and much more time to try to resolve the problem.

Mr. Ogilvie: In the letter to the ministers of Environment Canada and Health Canada, of which the committee will receive a copy, we said that we need a national mercury strategy and to support a global strategy. Canada is part of the global discussions, but Canada and the U.S. have argued consistently that we should have voluntary approaches to this. Other nations in Europe are arguing strongly that we need some kind of solid international agreement because so much pollution will come from coal plants, not only in the U.S., but also in China and elsewhere. This is a global problem. We can show leadership in this at no great cost to our economy or anything else, so we should urge a global approach. We need a long-term solution. Traditionally, fish are nutritious and healthful, and so we eat them. On balance, it is best to try to avoid the mercury-laden fish, but the solution in the long run is not just Canadian; it is global. That is the argument we put forth.

Senator Adams: Talking about mercury, we have a great deal of toxic waste in the community because of what goes into the dump. Some environmental people are in the community but there is no help. I talked to some of the technicians and found that some of the mercury is dumped there as well, although it is changing in some communities. Toxins should be separated out from the garbage and put in a toxic waste site. Municipalities do not understand. Communities should be aware of that. Your reports should go to the community people so that they understand toxic waste.

The Chairman: Mr. Ogilvie, do you send the reports to northern communities when you have that opportunity?

Mr. Ogilvie: Yes. Publications like the mercury-in-the-environment primer, we send out quite broadly. We sent it to all of the First Nations when we put this out. When we first

oublier certaines régions dans la grande mêlée lancée dans le Sud. La toxicité des aliments du Nord représente un problème sur le plan aussi bien de la justice sociale que de l'environnement. Nous devons surveiller davantage ces secteurs, puisque c'est toute la chaîne alimentaire qui est touchée.

Le mercure, soit dit en passant, est souvent comparé à un « voyageur sans passeport ». De nombreux polluants peuvent se répandre très loin parce qu'ils se volatilisent dans l'atmosphère. Je ne connais pas la solution au problème, mais nous devons reconnaître qu'il existe et travailler d'arrache-pied en vue de le résoudre. Ce problème est relié au changement climatique. Nous devons entre autres envisager une plus grande biosurveillance. Nous devons déterminer ce qu'il faut faire pour améliorer les choses, ce qui risque de prendre du temps. Il faut peu de temps pour que la pollution touche le Nord, mais beaucoup de temps pour résoudre le problème.

M. Ogilvie : Dans la lettre que nous avons envoyée aux ministres d'Environnement Canada et de Santé Canada, dont le comité recevra une copie, nous faisons valoir que nous devons adopter une stratégie nationale relative au mercure et soutenir une stratégie mondiale en la matière. Le Canada participe aux discussions internationales, mais, de concert avec les États-Unis, il a toujours préconisé une approche volontaire dans ce domaine. En Europe, certains pays sont fermement convaincus que nous devrions conclure un accord international solide, puisqu'une grande partie de la pollution vient des usines de charbon, non seulement des États-Unis, mais aussi de la Chine et d'ailleurs. C'est un problème mondial. Nous pourrions faire preuve de leadership dans ce domaine sans que notre économie en souffre vraiment et sans trop de heurts en général, dont nous pourrions prôner une approche mondiale. Nous devons trouver une solution à long terme. Comme le poisson a toujours été considéré comme un aliment nutritif et sain, nous en mangeons. Tout compte fait, nous devons éviter le poisson contaminé au mercure, mais, au bout du compte, il faudra trouver une solution sur le plan non seulement canadien, mais aussi mondial. C'est ce que nous préconisons.

Le sénateur Adams : Puisqu'on parle du mercure, permettez-moi de souligner que nous nous retrouvons avec beaucoup de déchets toxiques dans la collectivité en raison de tout ce qui est jeté dans les décharges. Nous ne recevons aucune aide à ce chapitre, malgré la présence de certains écologistes dans la collectivité. J'ai parlé avec des techniciens, qui m'ont dit qu'on y jette également des produits contenant du mercure, même si certaines collectivités commencent à changer leurs habitudes. Les produits toxiques devraient être retirés des ordures ménagères et déversés dans un dépotoir de produits toxiques. Les municipalités ne semblent pas comprendre. Les collectivités devraient le savoir. Vos rapports devraient être distribués dans les collectivités pour que les gens comprennent bien ce qu'est un produit toxique.

Le président : Monsieur Ogilvie, envoyez-vous vos rapports aux collectivités du Nord, dans la mesure du possible?

M. Ogilvie : Oui. Nous distribuons assez largement des publications comme le document d'information sur le mercure dans l'environnement. Nous avons envoyé ce document à toutes les

release a primer, we put it out broadly, and then it is made available in libraries. It is on our website for free, if people want to download it, and it is available for a price. We give it for free to NGOs or others who really need it and want to make good use of it. The bottom line is that it is available. This is a nice piece of work that was done for us and we had a lot of input. It was reviewed extensively by industry. We had some excellent comments from Noranda, Ontario Power Generation, and others. We try to be careful, and I stand personally responsible for miscommunicating facts or unbalanced documentation. We do not get into solutions and advocacy, because that is more controversial, but we try to get the facts out to people. We did a sidebar on the healthy fish dilemma. We tell people there are good reasons to eat fish. Be careful what you eat, but we need to get to the sources of these substances and control the levels in the environment.

These documents are sent out quite broadly, and about every three to five years we update them. We have covered many issues like that because there is a fundamental problem of core education and of understanding what substances like mercury are all about. People do not know, and it is good that they get this. We should have more of it.

The Chairman: We understood today that Senator Angus is probably formulating a suggestion that we should go forward with our study using mercury as the poster child, and say, as you said, Ms. Tilman, "We must talk about the broader picture, but here is a perfect example." Is it the most egregious example? Is it a fair example? Is it the best example? Is it the element that is most susceptible to our looking at it and to use as an example? Would you agree with what I think will be Senator Angus's proposal?

Ms. Tilman: If done properly, it could bring in many different uses. It transcends many others because it is emitted from any combustion device, any use of coal and wood, and any use of organic matter, because that is where it comes from. It is buried deep, but it is released. It is also used in medical practice, in dentistry, in vaccines — the list goes on. It is pervasive in terms of use and toxicity, and the most important chemical factor is that it is an element that can be neither created nor destroyed. It has a lot of metaphorical, historical, mythical and dangerous applications. I have often called it the litmus test of how we are doing. It depends on how it is handled. If it is looked at from a very narrow focus, it may not give you the right kind of

Premières nations au moment de sa publication. Lorsque nous publions pour la première fois un document d'information, nous le diffusons largement, puis nous le distribuons dans les bibliothèques. Il est affiché sur notre site web, où les gens peuvent le consulter gratuitement ou le télécharger moyennant certains frais. Nous le distribuons gratuitement aux ONG et à d'autres organisations qui en ont réellement besoin et pourraient l'utiliser à bon escient. Bref, c'est un document facilement accessible. Il est très bien fait, nous l'avons commandé et y avons beaucoup contribué. L'industrie l'a largement passé en revue. Nous avons reçu d'excellents commentaires de Noranda et d'Ontario Power Generation, entre autres. Nous essayons d'y aller avec soin, et j'assume l'entière responsabilité de toute erreur de communication des faits ou de toute documentation biaisée. Nous ne proposons pas de solutions ni ne défendons de cause, car nous cherchons non pas à soulever des controverses, mais à transmettre l'information aux gens. Nous avons rédigé un encadré sur le dilemme auquel on fait face lorsqu'il s'agit de déterminer si le poisson est encore un aliment sain. Nous disons aux gens qu'il y a de bonnes raisons de manger du poisson. Nous devons faire attention à ce que nous mangeons, mais nous devons aussi aller à la source de ces substances et contrôler leur niveau dans l'environnement.

Nous distribuons ces documents assez largement, et ils sont mis à jour tous les trois à cinq ans environ. Nous avons abordé de nombreuses questions comme celle-là, car il s'agit essentiellement d'un problème d'éducation fondamentale et d'un manque de compréhension de ce que sont des substances comme le mercure. Les gens ne sont pas au courant de ces choses, alors il faut les éclairer. Nous devrions poursuivre nos efforts en ce sens.

Le président : J'ai cru comprendre, aujourd'hui, que le sénateur Angus souhaiterait probablement que nous allions de l'avant avec notre étude en utilisant le mercure comme vedette d'affiche pour montrer, comme vous l'avez si bien dit, madame Tilman, que nous devons envisager la question dans son ensemble, exemple à l'appui. Pourrait-on appeler ça un exemple patent? Est-ce un bon exemple? Est-ce le meilleur exemple? Est-ce l'élément le plus susceptible de nous amener à examiner la situation, en fonction de cet exemple? Seriez-vous d'accord avec ce que je crois être la proposition du sénateur Angus?

Mme Tilman : Si elle est bien formulée, elle pourrait englober une grande diversité d'utilisations. Le mercure l'emporte sur bien d'autres substances, car il y a émission de mercure lorsqu'on utilise tout appareil à combustion, lorsqu'on utilise du charbon ou du bois, ou toute matière organique, car c'est de là qu'il provient. Il est bien enfoui, mais il est relâché. On l'utilise également en médecine, en dentisterie, dans les vaccins — et la liste n'en finit plus. Il est omniprésent, au chapitre tant de son utilisation que de sa toxicité, et le plus important facteur chimique, c'est qu'il s'agit d'un élément qu'on ne peut ni fabriquer ni détruire. Ses applications sont multiples : métaphoriques, historiques, mythiques et dangereuses. J'ai souvent dit qu'il permet de

information. If you then look at how CEPA addresses mercury, where does it come from, it is life cycle management. Is that the appropriate place for it?

Under CEPA, you cannot say that you want to virtually eliminate releases of mercury now because it is a natural element. Is that appropriate? Is it appropriately designated? That is where you could bring in that kind of discussion. Use it, if you like, but widen the focus. Look where it is in CEPA. What is the government doing? Mr. Ogilvie talked about the pollution prevention plan under CEPA for mercury switches. What is that plan? Will it finally work? What are we doing in terms of public education? How many people know there is a gram of mercury in older cars?

There is also the area of public information. You talked about community and core education. Many people do not have access to websites. How do you get this information out? Use that mercury as a tool and bring in the education aspect, as well as those concerns. For example, how do we deliver on this? How does CEPA deliver on this? Does CEPA categorize properly? Are these plans? Are the Canada-wide Standards any good? That is a CEPA equivalency agreement issue. You can do it, if you take it to that level.

Mr. Ogilvie: I would encourage a look at mercury. There are other substances that may cause even greater damage to human health, but mercury is an instructive one to look at. There is lead, but there are many other interesting ones, too.

The Canadian Partnership for Children's Health and Environment, of which Pollution Probe is a member — it is mostly health groups, child care groups and environmental groups — put together this primer. We used our primer expertise to do it at Pollution Probe. We are planning to run a series of cross-Canada workshops on children's health and environment, focusing on toxics. We have the agreement of the Canadian Chemical Producers Association to participate in the dialogue, too. We are pleased they have come forward to say they would participate. We will have health and environment groups and others, and we will try to reach some understanding about what information we need on substances like lead, mercury, flame retardants, PFOS, phthalates, and so on. We will try to identify policy gaps and problems. This will not kick off until September or October and will take six months to finalize. It will not inform the CEPA review, but it is a dialogue we must have in this country. It should be done with everyone at the table, for the

déterminer comment nous nous tirons d'affaire. Ça dépend comment on l'envisage. Si on l'envisage dans un contexte très étroit, il ne donnera peut-être pas l'information adéquate. Si on tente de déterminer comment la LCPE envisage le mercure, d'où il vient, c'est de la gestion du cycle de vie. Est-ce le contexte approprié pour un tel exercice?

On ne saurait dire que, conformément à la LCPE, on veut procéder à la quasi-élimination des émissions de mercure, car il s'agit d'un élément naturel. Est-ce approprié? Est-ce une désignation appropriée? C'est vers ce genre de question que vous pourriez mener la discussion. Utilisez-le comme exemple, si vous voulez, mais adoptez une vue d'ensemble. Situez-le dans le contexte de la LCPE. Que fait le gouvernement? M. Ogilvie a parlé du plan de prévention de la pollution relatif aux commutateurs au mercure établi en vertu de la LCPE. En quoi consiste ce plan? Va-t-il finir par donner des résultats concrets? Que faisons-nous au chapitre de la sensibilisation du public? Combien de personnes savent qu'il y a un gramme de mercure dans les autos moins récentes?

Il y a également la question de l'information publique. Vous avez parlé d'éducation communautaire et d'éducation fondamentale. De nombreuses personnes n'ont pas accès aux sites Web. Comment peut-on diffuser cette information? Utiliser le mercure comme outil pour informer le public et soulever ces préoccupations. Par exemple, comment pouvons-nous nous occuper de cela? Comment la LCPE s'occupe-t-elle de cela? La catégorisation de la LCPE est-elle convenable? S'agit-il de plans? Est-ce que les normes pancanadiennes sont bonnes? Il y a aussi la question des accords d'équivalence prévue dans la LCPE. On peut y arriver, si on applique l'exemple du mercure de façon globale.

M. Ogilvie : J'encouragerais un tel regard sur le mercure. Il y a d'autres substances susceptibles de causer des dommages encore plus marqués à l'organisme humain, mais le mercure est un exemple des plus instructifs. Il y a le plomb, mais il y a de nombreux autres exemples aussi.

Le Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement, dont Pollution Probe est membre — il s'agit principalement de groupes s'intéressant à la santé, aux soins des enfants et à l'environnement — ont élaboré ce document d'information. Nous avons utilisé l'expertise requise au chapitre de la préparation de documents d'information pour faire la même chose au sein de Pollution Probe. Nous pensons tenir, partout au pays, une série d'ateliers sur la santé des enfants et l'environnement, et nous allons mettre l'accent sur des substances toxiques. Les producteurs canadiens de produits chimiques se sont engagés à prendre part au dialogue. Nous nous réjouissons du fait qu'ils ont proposé eux-mêmes de participer. Nous allons mobiliser des groupes qui s'intéressent à la santé et à l'environnement ainsi qu'à d'autres questions, et nous allons tenter de nous entendre sur l'information qu'il faut obtenir à l'égard de substances comme le plomb, le mercure, les substances ignifuges, le SPFO, les phthalates, et d'autres substances. Nous

reasons Senator Segal mentioned. We must have a plan to move forward and get results, as opposed to ongoing and never-ending discussions.

The Chairman: The removal of lead from gasoline was mandated and accomplished. Despite all the arguments that the sky would fall if we did that, it did not. It was the same for the removal of sulphur pretty well from natural gas delivery. People said, "If you do that, we will go away and there will be no exploration." That did not happen. It was successful and resulted in a lot less ruination of our lakes from sulphuric acid. What is the difference between the two? How come those worked and other things do not?

Ms. Tilman: Mercury is a highly volatile substance and it escapes typical traditional controls. It is very difficult to remove. It will transform itself into another form and then into another and migrate. You have to not use it in products in the first place. That is an easy one. You do not need mercury. Mercury was used as a biocide in vaccines because it was a cheap way in the 1930s of killing off things you do not want in vaccines. It does not belong any more because it is no longer needed. There are other ways to do this.

The problem is the combustion devices, where mercury is a content of coal. In Canada, the mercury content in coal varies, depending on where it comes from. In some coal seams in Saskatchewan or New Brunswick, for example, the mercury content is high. Why are we burning that coal? It is the same with sulphur in coal in Cape Breton. Why are we using that, if we intend to use coal? That is a big issue. Why are we burning the worst? That is a reality that we will face in dealing with our energy situation. We do not need to look at the worst. Extracting the mercury is very difficult. There are devices now for capturing it, such as combinations of control mechanisms. However, every time you introduce a control mechanism, another loophole occurs. For example, too much carbon is associated with the mercury; you cannot use it for drywall, which is what it is used for in the States; much of the ash becomes too heavily contaminated with carbon, and so on. That is the trick with mercury. It is not easy, but you do not need it in many of the products. There are ways to minimize its use and release. Capturing mercury is difficult, because what do you do with it all? Are you planning to put it in a landfill? Will it leach out into our water? That is why there is a big question mark there. It can volatilize in a warm room. It is easily transformable.

tenterons de cerner les lacunes et les problèmes liés aux politiques. Le coup d'envoi de cette initiative n'aura pas lieu avant septembre ou octobre, et la démarche prendra six mois. L'initiative ne pourra pas être mise à contribution dans le cadre de votre examen de la LCPE, mais c'est un dialogue qui doit avoir lieu au pays. Et tout le monde doit y participer, pour les raisons mentionnées par le sénateur Segal. Nous devons établir un plan afin d'aller de l'avant et d'obtenir des résultats, au lieu de tenir des discussions sans fin.

Le président : L'élimination du plomb dans l'essence a été imposée, et cela s'est fait. On nous avait annoncé la fin du monde si cette démarche allait de l'avant, mais cela ne s'est pas produit. C'était à peu près la même chose lorsqu'il a été question d'éliminer le soufre du gaz naturel. Les gens ont dit : « Si vous faites cela, nous partirons, et il n'y aura pas d'exploration. » Cela ne s'est pas produit. L'initiative a porté fruit, et occasionné une réduction énorme des dommages causés par l'acide sulfurique dans nos lacs. Quelle est la différence entre les deux? Pourquoi ces démarches ont-elles fonctionné, et d'autres, pas?

Mme Tilman : Le mercure est une substance très volatile qui échappe aux méthodes de contrôle classiques. Il est très difficile à éliminer. Il va se transformer, encore et encore, et finira par se déplacer. Il faut commencer par ne pas l'utiliser dans les produits. C'est une solution facile. On n'a pas besoin de mercure. On l'utilisait comme biocide dans les vaccins pendant les années 1930 parce que c'était un moyen peu coûteux d'éliminer des micro-organismes. Il n'a plus sa place, parce que nous n'en avons plus besoin. Il y a d'autres façons de faire cela.

Ce sont les appareils à combustion qui posent problème, car le charbon contient du mercure. Au Canada, la teneur en mercure du charbon varie selon ses origines. Dans certains filons de charbon de la Saskatchewan ou du Nouveau-Brunswick, par exemple, la teneur en mercure est élevée. Pourquoi brûlons-nous ce charbon? C'est la même chose avec le soufre contenu dans le charbon du Cap-Breton. Pourquoi utilisons-nous ce charbon-là, s'il nous faut vraiment en utiliser? C'est une question fondamentale. Pourquoi utilisons-nous le pire combustible? C'est une réalité à laquelle nous devrons faire face lorsque nous nous pencherons sur notre rendement énergétique. Nous n'avons pas besoin d'adopter les pires solutions. L'extraction du mercure est très difficile. Il existe actuellement des dispositifs de capture du mercure, comme l'adoption de combinaisons de mécanismes de contrôle. Cependant, chaque fois qu'on adopte un mécanisme de contrôle, quelqu'un trouve une échappatoire. Par exemple, le mercure est associé à une trop grande quantité de carbone; on ne peut l'utiliser pour la fabrication de cloisons sèches, et c'est à cette fin qu'on l'utilise aux États-Unis; une grande part des cendres contient une teneur en carbone trop élevée, et ainsi de suite. C'est ça, la solution, en ce qui concerne le mercure. Ce n'est pas facile, mais ce n'est pas un ingrédient essentiel dans un grand nombre de produits. Il y a des moyens de réduire au minimum l'utilisation et la décharge de mercure. Or, la capture du mercure est difficile, car, finalement, qu'est-ce qu'on en ferait? Comptez-vous le placer dans un site d'enfouissement? Va-t-il se frayer un chemin jusqu'à la nappe phréatique? C'est ça, la grande question. Il peut se volatiliser dans un endroit chaud. Il se transforme facilement.

The Chairman: From time to time, as we make progress and determine in what direction we will go, I expect we will ask you to come back to speak to us again, when we will have more specific questions.

I thank you very much for your helpful testimony today and for taking the time to be here, particularly so early this morning.

The committee adjourned.

Le président : De temps à autre, lorsque nous ferons des progrès et déterminerons notre orientation, je m'attends à ce que nous vous invitions de nouveau à nous rencontrer, lorsque nous aurons des questions plus précises.

Merci beaucoup du témoignage très utile que vous nous avez livré aujourd'hui, et merci d'avoir pris le temps d'être ici, si tôt le matin.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, June 13, 2006

Office of the Auditor General of Canada:

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;

John Reed, Principal.

Thursday, June 15, 2006

Pollution Probe:

Ken Ogilvie, Executive Director.

Save the Oak Ridge Moraine (STORM) Coalition:

Anna Tilman, Chair.

Reach for the Unbleached Foundation:

Delores Broten, Senior Policy Advisor.

TÉMOINS

Le mardi 13 juin 2006

Bureau du vérificateur général du Canada :

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable;

John Reed, directeur principal.

Le jeudi 15 juin 2006

Pollution Probe :

Ken Ogilvie, directeur exécutif.

Save the Oak Ridge Moraine (STORM) Coalition :

Anna Tilman, présidente.

Reach for the Unbleached Foundation :

Delores Broten, conseillère principale en politiques.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca